

Uppsala Papers in Africa Studies

2

Editor: Sten Hagberg

Transformations sociopolitiques burkinabè de 2014 à 2016

Perspectives anthropologiques des pratiques
politiques et de la culture démocratique
dans « un Burkina Faso nouveau »

Sten Hagberg, Ludovic Kibora, Sidi Barry,
Siaka Gnessi et Adjara Konkobo



UPPSALA
UNIVERSITET

Uppsala 2017



© The authors and Uppsala University 2017

ISBN 978-91-506-2643-8

urn:nbn:se:uu:diva-324361 (<http://urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:uu:diva-324361>)

Distribution: Forum for Africa Studies,
Dept. of Cultural Anthropology and Ethnology, Uppsala University,
Box 631, SE-751 26 Uppsala, Sweden

Cover photo: Sten Hagberg

Production: Graphic Services, Uppsala University

Printed in Sweden by DanagårdLITHO AB, 2017

Table des matières

Sigles et abréviations	7
Préface	9
Chapitre 1 : Introduction	11
Objectifs et méthodologie	12
Remarques conceptuelles	14
Limites	16
Organisation de l'étude	17
Chapitre 2 : Deux années mouvementées : chronique d'une recherche anthropologique	19
La situation pré-insurrectionnelle	19
Insurrection et début de la Transition	22
Récits de la révolution	27
Coup d'État et la résistance	31
Récits de la résistance	32
Élections et retour à l'ordre constitutionnel	33
Conclusion	36
Chapitre 3 : Les catégories sociales face à la crise	37
Femmes et politique	37
La jeunesse	40
Autorités traditionnelles et religieuses	41
Organisations de la société civile	43
Conclusion	44
4. « À tout prix les élections » : la communauté internationale dans la politique burkinabè	47
Élections apaisées et consolidation démocratique	47
Vote ethnique et religieux	50
La communauté internationale	53
Conclusion	55

Chapitre 5 : Les institutions d'un État fragilisé	57
Sécurité et démocratie	57
La justice	61
Gestion communale	63
Défis économiques	65
Mal gouvernance : corruption, détournement et népotisme	68
Conclusion	69
Chapitre 6 : Lutte populaire et gouvernance politique	71
Luttes populaires entre régimes d'exception et républiques	71
Ancrage local de la politique partisane et enjeux de développement	74
Culture démocratique et consolidation des acquis	76
Conclusion	79
Chapitre 7 : Pistes de recherche	81
Armée et politique	81
Impunité, réparation et réconciliation	82
Femmes, pouvoir et instances décisionnelles	83
Mouvements et acteurs religieux en politique	83
OSC, syndicats et partis dans un nouveau paysage politique	84
Mobilisation sociale et pouvoir de la rue	85
Chapitre 8 : Conclusion	87
Bibliographie	91

Sigles et abréviations

- ADF/RDA** : Alliance pour la Démocratie et la Fédération/Rassemblement Démocratique Africain
- AEVF** : Association des Étudiants Voltaïques en France
- ANEB** : Association Nationale des Étudiants Burkinabè
- APDC** : Association pour la Promotion de la Démocratie et de la participation Citoyenne
- ASCE/LC** : Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption
- Asdi** : Agence suédoise de coopération internationale au développement
- CDEC** : Collectif Devenons Citoyens
- CAR** : Collectif Anti Référendum, devenu Citoyens Africains pour la Renaissance
- CCRP** : Conseil Consultatif sur les Réformes Politiques
- CCVC** : Coalition Contre la Vie Chère, devenue Coalition nationale de lutte contre la vie chère, la corruption, la fraude, l'impunité et pour les libertés
- CEDEAO** : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
- CDP** : Congrès pour la Démocratie et le Progrès
- CDR** : Comité de Défense de la Révolution
- CENI** : Commission Électorale Nationale Indépendante
- CGCT** : Code Général des Collectivités Territoriales
- CGD** : Centre pour la Gouvernance Démocratique
- CGT-B** : Confédération Générale du Travail du Burkina
- CMRPN** : Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National
- CNR** : Conseil National de la Révolution.
- CNRST** : Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
- CNT** : Conseil National de la Transition
- CNTB** : Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina
- CODEL** : Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Élections
- CODER** : Coalition pour la Démocratie et la Réconciliation Nationale
- COFEDEC** : Coalition des Femmes pour la Défense de la Constitution
- CODMPP** : Collectif des Organisations Démocratiques de Masse et des Partis Politiques
- CSB** : Confédération Syndicale Burkinabè
- CSV** : Confédération Syndicale Voltaïque
- FEDAP/BC** : Fédération Associative pour la Paix et le progrès avec Blaise Compaoré
- FO/UNSL** : Force Ouvrière/Union Nationale des Syndicats Libres
- FOCAL** : Forum des Citoyens pour l'Alternance
- FRC** : Front de Résistance Citoyenne
- F-SYNTER** : Fédération des Syndicats Nationaux des Travailleurs de l'Éducation et de la Recherche

HCRUN : Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale
INSS : Institut des Sciences des Sociétés
LIDEJEL : Ligue pour la Défense de la Liberté et de la Justice
LIPAD/PAI : Ligue Patriotique Africaine pour le Développement/Parti Africain de l'Indépendance
MBDHP : Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples
MDA : Mouvement pour la Démocratie en Afrique
MNL : Mouvement National de Libération
MPP : Mouvement du Peuple pour le Progrès
NAFA : Nouvelle Alliance du Faso
NTD : Nouveau Temps pour la Démocratie
OCI : Organisation de la Coopération Islamique
ODJ : Organisation Démocratique de la Jeunesse
ODP/MT : Organisation pour la Démocratie Populaire/Mouvement du Travail
ODT : Organisation pour la Démocratie et le Travail,
ONSL : Organisation Nationale des Syndicats Libres
OSC : Organisation de la Société Civile
PCRV : Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque
PDC : Parti pour le Développement et le Changement
PDS/Metba : Parti pour la Démocratie et le Socialisme/Parti des Bâisseurs
PNDES : Plan National du Développement Économique et Social
PPRD : Parti Pour le Rassemblement et la Démocratie
PTF : Partenaire Technique et Financier
RADDHO : Rencontre Africaine des Droits de l'Homme
RDS : Rassemblement pour la Démocratie et le Socialisme
RSP : Régiment de Sécurité Présidentielle
RSS : Roch Salif Simon
SCAAD : Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable
SNEAHV : Syndicat National des Enseignants Africains de Haute-Volta
SONABEL : Société Nationale Burkinabè d'Électricité
SUVESS : Syndicat Unique Voltaïque des Enseignants du Secondaire et du Supérieur
UA : Union Africaine
UAS : Unité d'Action Syndicale
UBN : Union pour un Burkina Nouveau
UE : Union Européenne
UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UGEB : Union Générale des Etudiants Burkinabè
UNDP : United Nations Development Program
UNIR/PS : Union Pour la Renaissance/Parti Sankariste
UPC : Union pour le Progrès et le Changement
USTB : Union Syndicale des Travailleurs du Burkina

Préface

Cette étude est le résultat d'un travail collectif d'enquête de terrain et d'analyse sur les transformations sociopolitiques burkinabè. Il s'agit d'un travail de réflexion sur un pays en pleine mutation, voire en rupture avec son passé autoritaire et des régimes d'exception et où des continuités politiques sont évidentes. L'actuel président démocratiquement élu en novembre 2015, Roch Marc Christian Kaboré, était l'un des architectes du pouvoir du président déchu en octobre 2014, Blaise Compaoré. De même, le parti actuellement au pouvoir, le Mouvement du Peuple pour le Progrès, est, selon beaucoup de Burkinabè, la photocopie de l'ex-parti au pouvoir, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès. Le moins qu'on puisse dire est que la rupture semble se faire dans une certaine continuité !

La présente étude est une synthèse de nos recherches sur les transformations sociopolitiques du Burkina Faso de 2014 à 2016 avec comme point de départ que les avancées démocratiques ne peuvent être consolidées sans être appropriées par le bas et traduites dans les pratiques politiques et socio-économiques que les citoyens vivent de façon quotidienne. En plus de l'enquête de terrain et de recherches bibliographiques, plusieurs ateliers de discussion et de validation ont été organisés avec l'équipe de chercheurs constituée des anthropologues/sociologues seniors et juniors ayant une bonne maîtrise de l'enquête de terrain qualitative.

La recherche sur laquelle cette étude se base a été financée par Swedish Research Council et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi). En plus, le soutien généreux de l'Ambassade de Suède de Ouagadougou pour l'organisation d'un atelier de travail à Léo en août 2016, suivi d'un atelier de restitution à Ouagadougou en décembre de la même année, a été bénéfique à l'atteinte des résultats. C'est ainsi que cette étude a pu être réalisée dans un délai relativement bref, en attendant la publication d'autres résultats de recherche sur les transformations sociopolitiques burkinabè. Lors de l'atelier en décembre 2016, nous avons eu beaucoup de commentaires et contributions pour lesquels nous en sommes très reconnaissants.

Nos remerciements vont à toutes les institutions qui ont soutenu financièrement cette étude. Cela concerne aussi nos institutions – le Département d'Anthropologie culturelle et d'Ethnologie de l'université d'Uppsala et l'Institut des Sciences des Sociétés du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique – qui ont contribué à la mise en œuvre de l'étude. Tous nos interlocuteurs sont vivement remerciés pour le temps qu'ils nous ont consacré. Merci pour leur confiance et leur engagement. Nous ne saurions remercier assez

les personnes dont les noms suivent : Aboudoulaye Sanou, Firmin Nana, Mats Hårsmar, Mahamdé Sawadogo, Jocelyn Vokouma et Victor Windinga, qui ont été sollicités à un moment du déroulement de cette recherche.

Chapitre 1 : Introduction

Cette étude est une tentative de capitalisation des recherches anthropologiques en cours au Burkina Faso, notamment à travers l'enquête de terrain conduite sur les transformations sociopolitiques burkinabè de ces dernières années¹. Elle se base sur un ensemble de travaux de recherche engagés sur les pratiques politiques dans des communes burkinabè. De prime abord, ces recherches se sont intéressées à la commune comme une nouvelle arène locale et comme une porte d'entrée pour mieux comprendre la vie politique, les pratiques politiques et, par extension, la culture démocratique. Il s'est agi de se focaliser sur les partis politiques, les associations locales, les services publics et la chefferie traditionnelle pour identifier où et comment les clivages politiques locaux s'articulent. C'était initialement une recherche sur le politique à partir de la commune pour justement rendre plus concret et plus tangible les sphères d'opposition sociopolitiques. Étant donné que le Burkina Faso était plutôt dirigé par un régime caractérisé de « sémi-autoritaire » (Ottaway 2003 ; Hilgers & Mazzocchetti 2010), « hybride » (Diamond 2002 ; Morlino 2008), de « démocratie » (Kolesnora 2016) ou de « démocratie à double façade » (Hagberg 2010), nous avons analysé les sphères d'opposition et les dynamiques politiques locales pouvant constituer les germes d'un véritable changement démocratique.

Cependant, depuis l'insurrection populaire qui a entraîné la chute du pouvoir de Blaise Compaoré en fin octobre 2014, notre recherche s'est plutôt focalisée sur les transformations sociopolitiques dramatiques dans lesquelles le Burkina Faso s'est trouvé. Car, il n'était plus pertinent de travailler uniquement sur les communes, ou sur « le local » à partir du moment où tout le pays était en ébullition. En plus, les conseils municipaux et régionaux furent dissouts le 18 novembre 2014 par décret présidentiel². C'est pourquoi, les questions de recherche ont dû être reformulées pour intégrer ces transformations sociales et politiques, tout en restant focalisées sur l'approche « par le bas » et les perspectives des citoyens « ordinaires », appelés encore « citoyens lambda ».

¹ Il s'agit de recherches conjointes entre le Département d'Anthropologie culturelle et d'Ethnologie de l'université d'Uppsala en Suède et l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) du Centre de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) au Burkina Faso.

² La Transition militaire dirigée par le lieutenant-colonel Isaac Yacouba Zida, qui a assumé le rôle de chef de l'État du 1^{er} au 18 novembre 2014 a pris la décision de dissoudre les conseils municipaux et régionaux et de les remplacer par les délégations spéciales dirigées par le préfet pour les communes et le gouverneur pour les régions.

La modification des questions de recherche a aussi transformé l'objet de recherche lui-même. Partant d'une recherche axée sur la commune et l'opposition sociopolitique locale nous nous sommes par la suite interrogés sur la Nation, l'État et le Peuple burkinabè, voire sur le Burkina Faso comme communauté politique et morale. Il fallait s'intéresser plus au devenir du pays suite à l'insurrection populaire de 2014, cette « révolution d'octobre à la sauce burkinabè » (Hagberg et al. 2015). Nous avons alors mené des enquêtes de terrain pour comprendre comment les Burkinabè ordinaires ont vécu ces moments désormais historiques. Il est néanmoins important de souligner que nos enquêtes ont précédé la survenue de l'insurrection de fin octobre 2014, puisque les chercheurs membres de l'équipe étaient en permanence en contact avec le terrain.

Cette nouvelle orientation de nos recherches a porté sur cinq axes différents. Le premier axe a concerné le suivi régulier du débat public burkinabè afin d'analyser les événements en cours pendant cette période historique. Le deuxième axe a porté sur la collecte et l'analyse des « récits de la révolution » afin de comprendre le vu et le vécu des acteurs particulièrement des citoyens ordinaires, ayant d'une manière ou d'une autre participé à l'insurrection. Le troisième axe s'est intéressé aux « récits populaires de la résistance », notamment comment les citoyens ont vécu la résistance contre le coup d'État perpétré par le Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP). Le quatrième axe a concerné les élections présidentielles et législatives de novembre 2015. Il s'est agi d'une ethnographie des campagnes électorales. Le dernier axe est du même registre, car il s'est agi d'étudier le déroulement des élections municipales de mai 2016 afin d'achever l'enquête de terrain sur les transformations sociopolitiques et d'observer le retour à la normale.

Les événements qui ont été au centre de nos recherches, sont un « concentré » des problématiques de mise en œuvre de la démocratie et du développement au Burkina Faso. Il s'agit d'un corpus empirique qui donne des éclairages sur les actions à entreprendre. C'est pour valoriser les résultats de ces travaux dans le cadre du processus d'élaboration de la nouvelle stratégie de coopération entre la Suède et le Burkina Faso que la présente étude a été finalisée.

Objectifs et méthodologie

L'objectif est donc de faire une synthèse de nos recherches sur les transformations sociopolitiques du Burkina Faso de 2014 à 2016 en mettant un accent particulier sur la problématique de la consolidation de la démocratie. Pour ce faire, notre point de départ est que les avancées démocratiques qui ont eu lieu ces dernières années ne peuvent être consolidées sans être appropriées « par le bas » et traduites dans les pratiques politiques et socio-économiques que « les citoyens lambda » vivent de façon quotidienne. Au-delà de ces pratiques, nous avons aussi affaire à la culture politique, c'est-à-dire les manières de pratiquer la politique, les sens et les interprétations que les acteurs font de ces pratiques (Hagberg 2009 ; Hagberg et al. 2017 sous presse ; voir aussi Diamond 1993). Plus

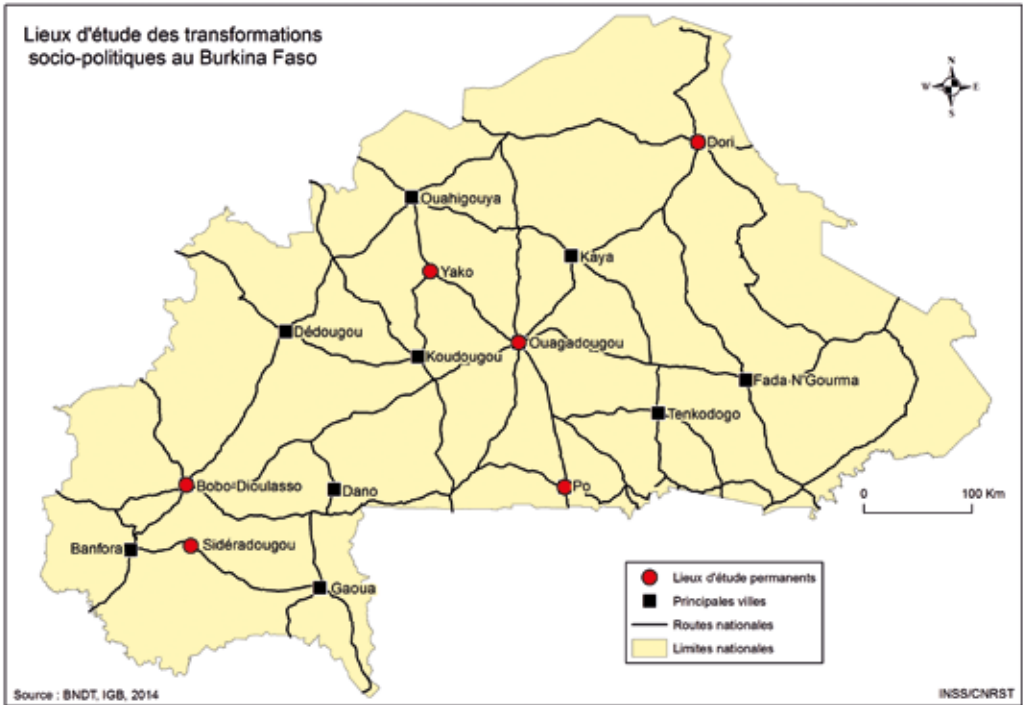
spécifiquement, cette étude a pour but : 1) de procéder à un inventaire de toutes les études et analyses menées sur les événements sociopolitiques majeurs qu'a connu le Burkina Faso entre 2014 et 2016 ; 2) de faire une synthèse des données sur les transformations sociopolitiques burkinabè ; et 3) d'identifier des pistes de recherche et des questions à approfondir dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de coopération suédoise au Burkina Faso.

Outre l'enquête de terrain anthropologique, la méthodologie a consisté à faire une recherche documentaire et un travail collectif de synthèse. Un atelier de synthèse a été organisé à Léo du 21 au 28 août 2016 pendant lequel les grandes lignes de cette étude furent débattues et rédigées. Il s'est agi d'une des nombreuses validations de nos enquêtes de terrain. Aussi, un séminaire a été organisé le 14 décembre 2016 à Ouagadougou où une version préliminaire de la présente étude a été présentée³. Les auteurs de cette étude sont, en même temps, l'équipe de chercheurs qui a conduit l'enquête de terrain. Cette équipe est constituée des anthropologues/sociologues seniors et juniors ayant une bonne maîtrise de l'enquête de terrain qualitative. Sten Hagberg, professeur en anthropologie culturelle de l'université d'Uppsala, a dirigé l'équipe conjointement avec Ludovic Kibora, Maître de recherche en socio-anthropologie de l'INSS/CNRST. Les autres membres de l'équipe sont : Sidi Barry, chef de département de la promotion de la bonne gouvernance au ministère en charge de la fonction publique, titulaire d'un DEA en sciences politiques et d'une maîtrise en sociologie, et affilié à l'INSS/CNRST ; Siaka Gnessi, ingénieur de recherche à l'INSS/CNRST et doctorant en anthropologie de l'université de Franche-Comté à Besançon ; et Adjara Konkobo, doctorante en sciences sociales à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à Marseille et affiliée à l'INSS/CNRST⁴.

Notre préoccupation principale a été de représenter les points de vue de nos interlocuteurs, qui pour la plupart n'ont pas accès aux médias et qui en plus ne sont pas particulièrement connus sur les réseaux sociaux. Les récits populaires de ces moments forts des transformations sociopolitiques sont des véritables sources de la réflexion et du savoir. À titre d'exemple, la grand-mère qui était positionnée à sa porte au bord du goudron pour donner de l'eau fraîche aux manifestants lors de l'insurrection en octobre 2014 ou les anciens du quartier qui ont donné des conseils aux jeunes sur comment rapidement construire des barricades pour empêcher la circulation des soldats putschistes du RSP en sep-

³ L'atelier de Léo et le séminaire de Ouagadougou ont été généreusement financés par l'ambassade de Suède de Ouagadougou. Les recherches conduites depuis des années ont par contre été financées par nos institutions respectives ainsi que les projets de recherche de Swedish Research Council intitulés *Expanding Spheres of Opposition?: Democratic Culture and Local Development in West African municipalities* (VR, Sida UFORSK) et *Party Politics, Sociopolitical Opposition and Grassroots Democracy in West African municipalities* (VR/Sida Swedish Research Links).

⁴ En plus des auteurs figurant sur ce rapport, Firmin Nana, ingénieur de recherche à l'INSS/CNRST, a participé à l'enquête de terrain sur le coup d'État et sur les élections présidentielles et législatives.



Carte du Burkina Faso avec les lieux d'étude permanents indiqués, réalisée par l'Institut des Sciences des Sociétés du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique.

tembre 2015. Ces récits méritent une attention particulière, car ils proviennent d'acteurs qui étaient loin des négociations avec la communauté internationale ou des débats entre partis politiques qui se déroulaient à l'Hôtel Laïco du quartier huppé de Ouaga 2000. C'est cette préoccupation de représenter les points de vue des citoyens ordinaires qui constitue la contribution principale de cette étude sur les transformations sociopolitiques burkinabè.

Remarques conceptuelles

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de faire quelques remarques conceptuelles sur la démocratie et la consolidation démocratique. En sciences politiques, les recherches sur la démocratisation concernent souvent l'étude des transitions des régimes non-démocratiques aux régimes démocratiques. En Afrique, les transitions démocratiques ont fait l'objet des travaux à partir des années 1990 (par ex : Bratton et van de Walle 1997). Or, les transitions démocratiques n'ont pas toujours abouti aux régimes démocratiques, ce qui a donné lieu à des termes décrivant des régimes sémi-autoritaires ou hybrides. Alors, la question de la consolidation démocratique se pose. La consolidation démocratique est un processus par lequel sont établies les structures et les normes démocratiques.

cratiques, ainsi que les relations entre régime politique et société civile (Morlino 2001). C'est dans ce sens que la consolidation démocratique se réfère à la culture démocratique, c'est-à-dire les manières de pratiquer la démocratie et les sens que les acteurs attribuent à la démocratie (Hagberg et al. 2017 sous presse).

Notre entendement du concept de la démocratie est résolument empirique et anthropologique ; nous cherchons à voir, concrètement, comment la démocratie est pratiquée et les discours qui prévalent en la matière plutôt que de voir la démocratie comme l'idéal normatif. La démocratie se pratique, se forge, se manipule, se revendique et se négocie en même temps qu'elle est un jeu qui fait semblant. Cette démarche implique de regarder de près la vernacularisation de la démocratie, car « *at the moment democracy enters a particular historical and socio-cultural setting it becomes vernacularized, and through vernacularization it produces new social relations and values which in turn shape political rhetoric and political culture* » (Michelutti 2007 : 641). Dans des régimes sémi-autoritaires ou hybrides comme ce fut le cas du Burkina Faso sous Blaise Compaoré (Hilgers et Mazzocchetti 2010), il convient de faire la distinction entre la forme et le contenu en matière de démocratie, entre « formal democracy » et « substantive democracy » (Rudebeck 2009). A titre d'exemple, en même temps que la liberté d'expression était garantie par les textes et certaines pratiques, la justice « aux ordres » peinait à faire la lumière sur l'assassinat du journaliste Norbert Zongo et bien d'autres crimes de sang, qui avaient des allures d'élimination politique. Dans le même sens, les élections, bien qu'organisées régulièrement, étaient remportés par le parti au pouvoir sans coup férir. Le Burkina Faso sous Compaoré fut une « démocratie à double façade », constituée par les faces extérieures et les apparences trompeuses (Hagberg 2010). Cependant, avec les transformations déclenchées depuis l'insurrection d'octobre 2014, il y a des potentialités de changement. Les aspirations citoyennes pour une véritable démocratie – « un Burkina nouveau » où « plus rien ne sera comme avant » – sont immenses.

C'est pourquoi au-delà des analystes politiques et des acteurs bien connus de la scène publique, les discours, les représentations et les pratiques des citoyens ordinaires doivent être soigneusement recueillies avant de faire toute analyse. Premièrement, nous avons cherché à comprendre les pratiques et les discours tenus « au nom de la démocratie », c'est-à-dire réfléchir sur comment les acteurs sociopolitiques se donnent pour tâche d'agir et de manœuvrer dans un système démocratique formel. Deuxièmement, nous avons cherché à comprendre la substance de la démocratie, c'est-à-dire le contenu réel qu'on lui confère, comme par exemple le bon fonctionnement des services publics, la réalisation des investissements en infrastructures et la création d'emplois. Troisièmement, nous avons analysé toutes ces pratiques, discours, attentes et aspirations, pour identifier les éléments d'une culture démocratique émergente dans « un Burkina Faso nouveau ».

Notre approche des pratiques et des discours démocratiques « populaires » ou « par le bas » mérite une autre remarque. Une recherche qui veut s'intéresser au « peuple », aux luttes « populaires » ou aux points de vue des citoyens « ordinaires » court le risque de tomber dans le populisme, à savoir « *un cer-*

tain type de rapport fasciné (idéologique, moral, scientifique, politique...) que des intellectuels nouent au moins symboliquement avec 'le peuple' » (Olivier de Sardan 2008 : 213). Aussi, au Burkina Faso, les références faites au « peuple » et aux luttes « populaires » s'inscrivent à la fois dans des discours nouveaux et anciens : le soulèvement populaire de 1966 et la Révolution Démocratique et Populaire de 1983 à 1987 sont des référentiels légendaires dans la culture politique burkinabè. Mais la notion du « peuple » peut aussi faire l'objet de manipulations et de démagogies. Dans cette étude, nous nous démarquons d'un populisme idéologique où les points de vue de nos interlocuteurs sont valorisés comme la « voix du peuple ». Par contre, notre recherche s'inscrit dans un populisme méthodologique, car nous considérons avec Jean-Pierre Olivier de Sardan, que les représentations et les pratiques des citoyens lambda (pauvres, dominés, opprimés) méritent « *la plus grande attention de la part des sciences sociales* » (Olivier de Sardan 2008 : 246). Du reste avec des mots et des raisonnements simples, ces citoyens expriment assez souvent des points de vue dignes d'analystes politiques avertis. Aussi, notre recherche s'inspire des études du « politique par le bas » en sciences politiques (Bayart et al. 2008), même si notre démarche reste résolument anthropologique. Pour nous, l'important est de promouvoir une perspective anthropologique du politique à travers l'analyse des phénomènes à partir du local où la plupart des citoyens vivent et perçoivent les pratiques politiques au quotidien (Hagberg 2009 ; Paley 2008 ; Olivier de Sardan 2015). La notion d'« ordinaire » mérite également une mention, car les références faites aux citoyens ordinaires peuvent constituer un outil de dépolitisation, comme souligné par Clarke : « *Les gens ordinaires sont vus comme des contrepoids aux dangers et à la 'saleté' de la politique* » (Clarke, cité par Carrel et Neveu 2014 : 23). Pour reprendre les termes d'un ouvrage récent sur les pratiques citoyennes, notre approche aux « citoyens ordinaires » se soucie « *à la fois des formes normatives et légales de citoyenneté et des pratiques déployées dans divers espaces* » (Carrel et Neveu 2014 : 23–24).

Limites

Comme souligné plus haut, cette recherche s'inscrit alors dans un populisme méthodologique dans ce sens que nos enquêtes de terrain se basent sur une perspective par « le bas », par « le peuple » ou par « les citoyens ordinaires », sans pour autant tomber dans un populisme idéologique où nous prétendons représenter « la voix du peuple ». Nos interlocuteurs varient entre petits vendeurs, travailleurs, étudiants, paysans et chômeurs, ainsi que des candidats et des militants des partis politiques et des membres des organisations de la société civile. La base empirique solide, le suivi régulier des acteurs et l'engagement dans le feu de l'action sont des atouts de cette étude. Mais cette approche méthodologique a aussi quelques limites.

Premièrement, les récits populaires de la révolution et de la résistance sont très souvent des reflets des discours politiques nationaux et internationaux, médiatisés et diffusés par les agences de presse nationales et internationales, par les

radios locales ou bien par les réseaux sociaux. Ainsi dans un contexte où les gens cherchent de l'information, le vécu est coloré par ces médiateurs d'information. Pour contrecarrer ce problème d'ordre méthodologique, nous avons cherché à contextualiser ces récits avec des questions ouvertes lors des entretiens informels sur des terrains bien connus.

Deuxièmement, notre propos n'est pas de faire une analyse de l'ensemble des défis du Burkina Faso nouveau, mais plutôt de rester attachés à notre base empirique. On peut distinguer deux tendances générales dans les publications récentes sur l'insurrection populaire de 2014. Primo, il y a une production locale de livres et d'écrits divers sur la chute de Blaise Compaoré, souvent écrits par des chercheurs ou journalistes burkinabè qui ne sont pas nécessairement des spécialistes en la matière et avec une base empirique plutôt floue (Kaboré 2016 ; Sanon 2015 ; Sandwidi n.d. ; Banténga 2016 ; Siguiré 2015, 2016 ; Tougouma 2016, etc.). Secundo, il y a aussi une production scientifique surtout internationale écrite à chaud (Chouli 2015 ; Engels 2015 ; Frère et 2015 ; Hagberg 2015 ; Hagberg at al. 2015) et bien évidemment des blogs et des articles médiatiques rédigés en pleine crise⁵. Or, contrairement à ces analyses notre étude cherche surtout à se baser sur des données produites sur nos terrains respectifs fréquentés longtemps avant les événements principaux de 2014 à 2016.

Troisièmement, avec tant de transformations récentes et tant de dossiers pendants sur le plan politico-judiciaire, il n'est pas possible d'approfondir tous les aspects de la problématique. Force est alors de constater que nous sommes obligés de renvoyer le lecteur non seulement aux autres études, mais aussi à nos publications futures. C'est pourquoi cette étude doit être comprise comme une analyse qui vise à contribuer à l'identification des activités à entreprendre pour consolider la démocratie à partir de données en notre possession.

Organisation de l'étude

Après ce premier chapitre qui fixe le contexte et la justification de l'étude, le reste se présente comme suit. Le deuxième chapitre est une chronique des deux années mouvementées à partir de nos recherches. Dans le chapitre suivant, nous analysons les différentes catégories sociales face à la crise de manière systématique. Dans le chapitre quatre, nous analysons les proclamations et les interventions des acteurs de la communauté internationale pour la tenue des élections coûte que coûte. Le chapitre cinq approfondit l'analyse de l'État burkinabè dans toutes ses contradictions. Dans le chapitre six nous changeons de perspective et de temporalité afin de décrire la lutte populaire et la gouvernance politique dans une perspective de longue durée depuis les indépendances. Les pistes de recherche sont présentées dans le chapitre sept, suivi du chapitre huit où les conclusions sont formulées.

⁵ Sten Hagberg a publié plusieurs textes aux moments forts, en pleine crise, dans les mass-médias et sur les blogs.

Chapitre 2 : Deux années mouvementées : chronique d'une recherche anthropologique

En octobre-novembre 2014, le Burkina Faso a été au cœur d'un soulèvement populaire, d'une révolte ou encore d'une révolution d'octobre à la sauce burkinabè, aujourd'hui communément appelée « l'insurrection ». La tentative de vote d'une loi modifiant l'Article 37 de la Constitution, ce qui aurait ouvert la voie pour une présidence à vie à Blaise Compaoré, a fait déborder le vase. L'opposition politique et la société civile se sont mobilisées contre ladite loi avec des pancartes telles que « Blaise dégage » et « Blaise=Ebola du Burkina » lors des manifestations des 27, 28 et 29 octobre 2014. Le 30 octobre les manifestants ont pris d'assaut, puis brûlé l'Assemblée Nationale déclenchant ainsi l'insurrection. Le 31 octobre Blaise Compaoré a rendu sa démission et ce, après 27 ans au pouvoir. Cette chronique de ces deux années mouvementées constitue avant tout une tentative d'analyser comment les événements ont été vus et vécus par les citoyens burkinabè.

La situation pré-insurrectionnelle

L'insurrection populaire de 2014 s'inscrit dans une histoire politique particulière burkinabè. Elle est en droite ligne du soulèvement contre le président Maurice Yaméogo le 3 janvier 1966, en passant par la Révolution Démocratique et Populaire de Thomas Sankara (1983–1987), les mouvements contre les dossiers pendants de l'ère Blaise Compaoré suite à l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, jusqu'aux mutineries dans l'armée de 2011 (Hagberg et al. 2015). Après le coup d'État du 15 octobre 1987 et du Front populaire, en 1990 Compaoré a initié un processus de démocratisation pour sortir de la longue période d'État d'exception dans laquelle se trouvait le Burkina Faso (Otayek et al. 1996). Compaoré fut élu régulièrement lors des élections présidentielles de 1991, 1998, 2005 et 2010, toujours au premier tour avec une majorité écrasante. Le parti au pouvoir était qualifié de *tuk guili* ('celui qui rafle tout', en langue mooré). En 2005, Compaoré s'est présenté comme « candidat nouveau », suite à des changements constitutionnels intervenus en 1997 et en 2001 (Hilgers et Mazzocchetti 2006). Il pouvait donc selon les dispositions de la loi fondamentale repartir pour un nouveau mandat renouvelable une fois. En 2010, il a obtenu plus de 80% des votes au premier tour, mais avec un taux de participation bas. Aussi, dans les différentes élections législatives, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), parti au pouvoir issu de l'Organisation pour la Démocratie Populaire/Mouvement du

Travail (ODP/MT) à partir de 1996, a toujours fait des bons scores. Lors des élections législatives en 2012, le CDP a obtenu 70 des 127 sièges de députés dans l'Assemblée Nationale ; l'Union pour le Progrès et le Changement (UPC) de Zéphirin Diabré a obtenu 19 sièges et celui-ci est devenu de ce fait Chef de File de l'Opposition Politique (CFOP)⁶.

En 2013, l'UPC a mené les protestations contre la création du Sénat qu'elle considérait comme pouvant servir à modifier l'Article 37 et maintenir Compaoré au pouvoir⁷. Avec 1/3 des sénateurs nommés directement par le Président, le Sénat devait ouvrir la voie à une présidence à vie voir clanique, car en cas de vacance du pouvoir l'intérim des charges de l'État devrait être assuré par le président du Sénat. Or, François Compaoré, petit frère du président et véritable homme fort du régime, était pressenti comme futur président du Sénat. L'opposition et la société civile se sont alors mobilisées et les manifestations se déroulaient dans la rue des principales villes du pays. Aussi, dans leur *Lettre pastorale* du 15 juillet 2013 les Évêques de l'Église catholique se sont interrogés sur « l'inopportunité de la création du Sénat » (Kolesnore 2016 : 21). Face à de telles contestations, Compaoré a finalement décidé de suspendre la mise en place du Sénat et l'a renvoyée à une date ultérieure (Lefaso.net 12/8/2013). Cette formule n'ayant pas marché, il fallait trouver autre chose pour garder le pouvoir.

En janvier 2014 après des mois de rumeurs et de spéculations les véritables architectes du pouvoir de Compaoré – Roch Marc Christian Kaboré, Salif Diallo et Simon Compaoré souvent simplement appelés RSS – ont démissionné du parti au pouvoir, suivis d'un grand nombre d'autres dirigeants du CDP pour former un nouveau parti, le Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP). Dans cette même période on pouvait constater que les organisations de la société civile se sont rajeunies. Le Balai Citoyen – une association fondée en 2013 – a joué un rôle central à côté du Front de Résistance Citoyenne, du Collectif Anti-Référendum, du mouvement « Ça suffit ! » et d'autres mouvements de jeunes et de femmes. Ces mouvements étaient très actifs sur les réseaux sociaux, avec des mises à jour à la minute sur Facebook et Twitter. Face à ce mouvement général de protestation, le CDP et ses alliés tels que la Fédération Associative pour la Paix et le Progrès

⁶ C'est depuis le 23 septembre 2009 que l'Assemblée Nationale a instauré l'institution de Chef de File de l'Opposition Politique. Le premier occupant fut Bénéwendé Sankara de l'UNIR/PS.

⁷ La loi pour la création du Sénat a été votée par l'Assemblée Nationale le 21 mai 2013. Selon la loi le Sénat devait avoir 89 membres répartis comme suit : 29 devaient être nommés par le président du Faso ; 39 sièges devaient revenir aux collectivités territoriales à raison de trois par région ; 5 sièges représentant la diaspora burkinabè à l'étranger ; et 4 pour les autres catégories (autorités coutumières et traditionnelles, autorités religieuses, organisations syndicales de travailleurs, et organisations reconnues du patronat burkinabè). Tout allait ainsi être ouvert pour permettre au chef de l'État de procéder facilement à la modification de la Constitution. Car, selon l'Article 15, alinéa 1, il est dit que « Le Parlement est convoqué à l'initiative du Président du Faso en vue de l'adoption du projet de révision de la Constitution sans recours au Référendum » (Lefaso.net 21/5/2013).

avec Blaise Compaoré (FEDAP/BC) et les partis de la mouvance présidentielle se sont organisés à travers le Front républicain pour modifier la Constitution à travers un référendum.

Le 21 octobre 2014, un conseil des ministres extraordinaire a décidé d'introduire le projet de loi à l'Assemblée Nationale (Lefaso.net 21/10/2014). Dans l'esprit de l'Article 161 de la Constitution, la décision était de procéder à la modification de l'Article 37 par un vote des députés ou par l'organisation d'un référendum si les 3/4 des voix n'étaient pas acquis. La mouvance présidentielle comptait 81 députés favorables à la modification, mais avec le soutien des 18 députés de l'Alliance pour la Démocratie et la Fédération/Rassemblement Démocratique Africain (ADF/RDA) la donne pouvait changer. La société civile a parlé de « coup d'état constitutionnel » et a appelé à la « désobéissance civile ». La mobilisation fut énorme dans les artères de la ville de Ouagadougou. Dès la décision du conseil des ministres du 21 octobre 2014 d'aller à l'Assemblée Nationale avec le projet « de loi scélérate » les rues de la capitale burkinabè étaient constamment barricadées par les membres des organisations de la société civile et des jeunes sans attache politique connue (Hagberg et al. 2015).

Le 27 octobre, le Collectif des Femmes pour la Défense de la Constitution (COFEDEC) a organisé une marche contre la modification de l'Article 37. Les femmes sont sorties avec des spatules levées et des balais en main pour entamer la semaine de désobéissance civile clamée par les partis d'opposition et les mouvements de la société civile. Cette marche, qui a été jugée illégale par le maire de Ouagadougou, Casimir Ilboudo, a ouvert la phase finale de protestations, à trois jours seulement du vote à l'Assemblée Nationale. Le 28 octobre, la mobilisation a été historique. De nombreuses personnes estimaient que le fait de marcher ce jour-là a été une façon pour eux d'accomplir un devoir citoyen. Des centaines de milliers de personnes sont sorties. Certains observateurs ont même parlé d'un million de manifestants. Zéphirin Diabré, le chef de file de l'opposition politique, a déclaré : « *Cette fois-ci, ça passe ou ça casse !* » (Hagberg et al. 2015). Le 29 octobre, certaines associations et des syndicats de travailleurs, regroupés au sein de la Coalition Contre la Vie Chère (CCVC), ont marqué à leur tour leur désapprobation à la modification de l'Article 37. Pour une fois, partis politiques, organisations de la société civile et organisations syndicales étaient tous unis contre le pouvoir de Compaoré. Du côté du pouvoir, les dispositions ont été prises pour s'assurer que la loi soit votée. C'est ainsi que tous les députés de la majorité ont été logés à Azalaï Hôtel Indépendance, séparée d'une ruelle de l'entrée latérale gauche de l'Assemblée Nationale⁸. Toutes ces stratégies n'allaient pas pouvoir empêcher les insurgés d'atteindre leur but.

⁸ En plus de témoignages et des écrits sur ces moments désormais historiques du Burkina Faso, il y a aussi le film « Une révolution africaine : les dix jours qui ont fait chuter Blaise Compaoré » par le Collectif Ciné droit libre TV, notamment les réalisateurs Boubacar Sangaré et Gidéon Vink et le producteur Abdoulaye Diallo.

Insurrection et début de la Transition

Le 30 octobre les manifestants ont pris d'assaut l'Assemblée Nationale, en franchissant un dispositif impressionnant de policiers, gendarmes et gardes de sécurité présidentielle. Des barrières de sécurité étaient érigées à une distance de 1.000 et 2.000 mètres sur tous les axes principaux menant à cet édifice. Aux environs de 9h20, la foule a franchi les portes de l'Assemblée Nationale. Le gouvernement a vite fait une déclaration pour retirer le projet de loi, mais c'était trop tard. Aussitôt un communiqué a fait savoir que le gouvernement a été dissout par le Président du Faso. C'est alors qu'on a constaté que le résultat des manifestations a dépassé les attentes (Hagberg et al. 2015). Les manifestants se sont dirigés vers la télévision nationale qui fut saccagée, et puis vers le palais présidentiel de Kosyam à Ouaga 2000 où les forces de sécurité ont tué deux manifestants, avant que des pourparlers ne s'engagent. Trois représentants des manifestants ont rencontré le président Compaoré, car la révolte contre le vote du projet de loi était en train de se muer en révolution. Le même soir, Compaoré a appelé au calme et au dialogue. Il a promis de se retirer du pouvoir à la fin de son mandat. Le lendemain les manifestants se sont mobilisés à la place de la Nation, désormais rebaptisée « place de la Révolution »⁹. De nombreuses personnes étaient massées devant l'État-major des armées à quelques mètres de là, tandis que d'autres plus téméraires avaient déjà pris le chemin du palais présidentiel pour « déloger Blaise Compaoré » et « libérer Kosyam », comme le scandaient les slogans. La foule de militants a donné un ultimatum : « à 12 heures, Blaise Compaoré doit démissionner ! ». À ce stade, les partis politiques ne semblaient pas avoir de stratégie précise et commune pour la prise du pouvoir. À l'intérieur de l'État-major des armées il y avait des tractations entre officiers supérieurs et leaders de la société civile. Puis la radio a annoncé la démission de Blaise Compaoré. Il a pris la fuite vers la Côte d'Ivoire avec l'appui des militaires français.

Le lieutenant-colonel Yacouba Isaac Zida, alors No 2 du RSP, a pris le pouvoir dans la soirée du 31 octobre en déclarant assumer les responsabilités de Chef de l'État. Par cette déclaration, il a suspendu la Constitution et a annoncé qu'un organe consensuel de transition sera mis en place. Il s'est opposé au général Honoré Nabéré Traoré, chef d'état-major des armées, qui avait lui aussi revendiqué le pouvoir après la démission et la fuite du président Blaise Compaoré plus tôt dans la journée. Le 1^{er} novembre 2014, l'armée a publié un communiqué dans lequel il affirmait son soutien à Zida comme Chef de l'État de la Transition. Le général Honoré Nabéré Traoré était l'un des signataires de cette déclaration, ce qui a donc confirmé son renoncement au pouvoir. En même temps,

⁹ Cette place au cœur de Ouagadougou, ancienne place du marché central de la ville, situé en face d'un camp militaire, était appelée la place de l'Armée puis place de la Nation jusqu'à l'arrivée de la révolution sankariste. Elle est rebaptisée « place de la Révolution ». Sous Compaoré cette place a été rebaptisée « place de la Nation ». Ouagadougou avait alors pour Maire Simon Compaoré. Depuis l'insurrection populaire l'ancien nom « place de la Révolution » a été repris par les manifestants.



Après la tempête. L'Assemblée Nationale saccagée et brûlée. Photo : Sten Hagberg.



Le parc mobilier de l'Assemblée Nationale. Photo : Sten Hagberg.



*La liste des députés foulée aux pieds.
Photo : Sten Hagberg.*



*Le cortège du chef de l'État de la Transition militaire, le lieutenant-colonel Yacouba Isaac Zida, quitte son quartier général ad hoc, le Conseil économique et social, en novembre 2014.
Photo : Sten Hagberg.*



*Conférence de presse du Balai Citoyen avec, entre autres, Guy Hervé Kam et Fatoumata Souratié.
Photo : Sten Hagberg.*

les organisations telles que le Balai Citoyen, étaient accusées d'avoir « vendu la révolution » aux militaires, à cause de leur prétendue proximité avec la faction de l'armée dirigée par le lieutenant-colonel Yacouba Issac Zida. La Coalition contre la vie chère (CCVC), proche des syndicats de gauche, a parlé d'un « énième coup d'État militaire » (Lefaso.net 2/11/2014 ; Engels 2015). Le paradoxe burkinabè a été caractérisé ce jour par un nettoyage de la ville avec en tête l'ex-maire de Ouagadougou, Simon Compaoré (Hagberg et al. 2015).

Le 2 novembre, un mot d'ordre est donné par les partis d'opposition de se retrouver sur la place de la Révolution pour maintenir la mobilisation. La situation était confuse avec des confrontations entre manifestants et éléments du RSP au niveau de la télévision nationale où un manifestant a été tué. Dans la soirée la junte dirigée par Zida a rencontré les représentants des partis politiques pour essayer de trouver une solution de sortie de crise. Ce moment a marqué le début de la transition, car à partir du 3 novembre, des personnalités dépêchées par la communauté internationale (ONU, UA et CEDEAO) sont arrivées à Ouagadougou. La pression de la rue, en conjonction avec celle de la communauté internationale, a pesé sur les négociations pour obliger les protagonistes à élaborer une Charte de la Transition (Le Pays 14/11/2014), selon laquelle le Président de la Transition ne sera pas éligible pour les élections présidentielles à venir en 2015. Tel était aussi le cas des membres du gouvernement de la transition.



*Président Kafando arrive à la célébration de la fête nationale le 11 décembre 2014 à Dédougou.
Photo : Sten Hagberg.*

Le 16 novembre, Michel Kafando, ancien ministre des Affaires étrangères (1982–1983) et ambassadeur auprès des Nations Unies (1998–2011), a été désigné comme Président de la Transition par un collège spécial. Le nom de Kafando avait été proposé par l'armée. Le lieutenant-colonel Zida a été nommé premier ministre par Kafando. L'armée burkinabè a démontré ainsi une fois de plus, sa capacité à s'imposer dans le jeu politique national. Le 23 novembre, Zida a annoncé la composition du gouvernement. Le Conseil National de la Transition (CNT) – le parlement de transition – a tenu sa première session le 27 novembre pendant laquelle Chériff Sy, directeur de publication de l'hebdomadaire *Bendré*, a été désigné comme président¹⁰.

¹⁰ Il est à noter que le Burkina Faso a connu deux transitions : l'une dirigée par Zida du 1^{er} au 18 novembre 2014 ; l'autre dirigée par Kafando du 18 novembre 2014 au 28 décembre 2015.

Récits de la révolution

L'enquête de terrain sur les récits de la révolution a été lancée à partir de fin octobre 2014 et systématiquement effectuée après la chute du régime Compaoré. L'objectif était de recueillir les points de vue et les perspectives des Ouagalais ayant pris part aux manifestations contre le régime déchu¹¹. Il s'agissait de capter le vécu des citoyens ayant pris part à l'insurrection. Voici quelques extraits de nos entretiens :

« ...ce qui m'a beaucoup marqué c'est la détermination des Burkinabè, la crainte d'avant n'existait plus, la peur d'être poursuivi par le régime en place, la peur d'être victime des enlèvements, d'être victime de toutes les actions déplorées dans le passé et de plus même devant les forces de l'ordre, certains ont osé braver ces forces de l'ordre. »

« Si, on avait peur, la preuve c'est que quand on lançait le gaz, on courait dans tous les sens pour trouver de l'eau pour se soulager, les yeux et les narines, mais entre-temps c'était devenu comme un défi, que nous devions tous relever quitte à y rester et à partir de ce moment-là, moi en tout cas, je savais que malgré ma souffrance, je souffre d'une maladie et je savais que le gaz n'était pas bon pour moi, mais je suis resté, je ne voulais plus rentrer, j'avais envie d'aller jusqu'au bout et notre objectif c'était l'Assemblée Nationale. »

« J'avoue que ces deux dates [30 et 31 octobre] ont vraiment apporté un plus dans ma vie parce que chaque matin, je me réveille avec beaucoup de joie. »

« Oui j'ai vu des vieux, des vieilles, des handicapés, et même des enfants marcher pour le changement le jour du 30 octobre. J'ai fait un tour à l'ex-place de la Nation désormais place de la Révolution dans un premier temps. Dans un deuxième temps j'ai pris la route pour l'Assemblée Nationale précisément vers Airtel. Nous avons lutté contre la police et on se protégeait avec du beurre de karité et certains envoyaient de l'eau afin de se protéger des gaz lacrymogènes que la police lançait jusqu'à atteindre l'Assemblée Nationale. Là-bas nous avons mis le feu. Une fois chose faite, j'ai rejoint le groupe qui se dirigeait vers le siège du CDP où nous avons aussi mis le feu. »

Il y avait aussi les contraintes familiales qui ont été utilisées pour empêcher des gens qui voulaient manifester de sortir dans les rues. Une jeune fille nous a expliqué ce qui s'est passé avant qu'elle ne puisse sortir :

« Et le 30, euh, il faut dire qu'à partir du 27 déjà on avait commencé à préparer le 30 parce qu'il y avait les leaders du Balai Citoyen qui avaient déjà commencé à faire des sensibilisations

¹¹ Selon les premières estimations d'un comité *ad hoc*, 19 personnes sont mortes lors de l'insurrection populaire et 625 ont été blessées. Et 260 bâtiments privés et 14 bâtiments publics ont été saccagés. Cinq prisonniers sont morts à la Maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou lors d'une tentative d'évasion le 30 octobre. Les dégâts matériels sont estimés à plus de 7,2 milliards de francs CFA (Burkina24 25/11/2014). Pour les pertes de vies humaines, le nombre annoncé ci-dessus a été modifié par la Coordination des structures pour l'assistance et le secours populaire (CAASP) qui a indiqué qu'il y a eu 33 morts (Sidwaya 3/12/2014).

dans les quartiers. Bon, à partir de ce moment, je me suis dit : tiens, c'est un mouvement qui se présente comme citoyen, non politique voilà mais qui a envie de faire changer les choses. Je pense que c'était le moment et le moyen par lequel on pouvait faire quelque chose et à partir du 29 déjà, je suis allée rejoindre ma famille pour pouvoir mettre mon enfant à l'abri et aussi pour pouvoir sortir parce que dans ma situation c'est un peu compliqué. Moi je suis concubine d'un gendarme, donc je ne peux pas dire que je pars marcher devant lui. C'est pas possible et donc je me suis réfugiée en famille pendant que lui il était à Bobo. Je lui ai dit que bon comme la situation était instable j'allais aller rester en famille. Et à partir de là-bas aussi la pression était forte, je voulais sortir, celui de Bobo aussi m'appelle, il y a ma grande sœur en France qui m'appelle pour me dire de ne pas sortir, de ne pas prendre de risques et elle m'appelait chaque heure pour se rassurer que je ne suis pas sortie. Bon au début, j'écoutais en grinçant les dents mais à la fin, j'ai dit non, je ne peux pas m'asseoir à la maison et laisser passer ça. Je me disais que c'est quelque chose qu'il fallait vivre en tant que jeune qui aspirait au changement, s'asseoir à la maison attendre, ce n'était pas possible. Je suis sortie... »

Le moment où les gens ont appris la démission de Blaise Compaoré est commenté par ce manifestant :

« AAh !!!booo. C'était le jour le plus heureux de ma vie. Je n'ai jamais été si content. Quand on était à l'État-major de l'armée et Oméga FM a annoncé qu'on l'a aperçu en train de fuir le pays, il ne fallait pas voir la joie. Tout le monde criait de joie partout, tout le monde criait « la patrie ou la mort... ». Ce sont des moments qu'il fallait vivre. Si tu n'as pas vécu ça vraiment ce n'est pas la peine. C'était un moment de joie extrême. »

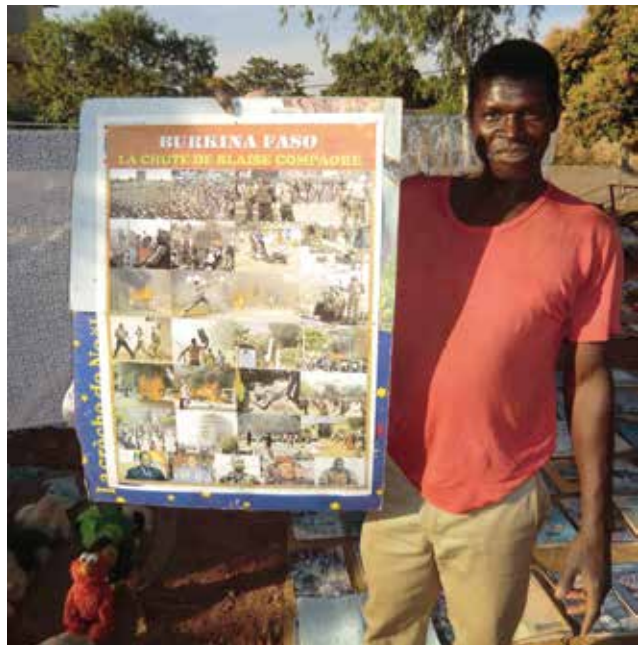
Ces entretiens ont été réalisés les semaines après l'insurrection. On constatait déjà qu'une ferveur révolutionnaire avait pris le pays et un certain nombre de changements allaient intervenir dans la pratique politique.

Premièrement, la « ruecratie », généralement définie comme la propension à manifester dans la rue pour exiger la prise de décisions politiques, s'est vite établie comme pratique politique. C'est ainsi que le magistrat Adama Sagnon, nommé ministre de la culture, fut contraint de démissionner deux jours après sa nomination à cause de son implication dans la suite judiciaire du dossier du journaliste Norbert Zongo, assassiné en décembre 1998. De même, le ministre des infrastructures, du désenclavement et des transports Moumouni Diéguimé fut également contraint de quitter son poste en janvier 2015 pour des antécédents avec la justice américaine. Le peuple voulait des hommes propres, au-dessus de tout soupçon, même si paradoxalement il tolérait ceux qui avaient collaboré plus de 20 ans avec le président déchu, mais qui avaient su « changer de camp à temps ». Les manifestants ont à partir de cet instant, de plus en plus exigé le règlement diligent des dossiers pendants, tels que ceux sur les assassinats de Thomas Sankara, de Norbert Zongo ainsi que les autres crimes de sang restés jusqu'ici impunis.

Deuxièmement, les attentes furent énormes, avec comme slogan « Plus rien ne sera comme avant ! ». Non seulement il y avait des attentes en termes d'emplois et des services sociaux de base, mais aussi des attentes d'un comportement politique nouveau. Un discours de moralité et d'intégrité s'est vite installé. Pour



Slogans au sein de la mairie centrale de Bobo-Dionlasso. Photo : Sten Hagberg.



*La chute de Blaise Compaoré
comme fonds de commerce.
Photo : Sten Hagberg.*

de nombreux Burkinabè, le « pays des Hommes intègres » avait retrouvé ses marques¹².

Troisièmement, les problèmes liés à la gestion du Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP) – cette « armée dans l’armée » – ont vite surgi, lorsque le premier ministre Zida s’est affranchi de ses frères d’armes. Lors d’un meeting à la place de la Révolution le 13 décembre 2014, auquel nous avons assisté, Zida a promis la dissolution du RSP et la justice pour ceux qui sont tombés sous « *des balles assassines de Blaise Compaoré* ». Le 30 décembre, il y a eu des remous entre Zida et le RSP, suivi d’une tentative de prise d’otage du gouvernement le 4 février 2015. En juin 2015, une autre tentative d’arrestation de Zida fut déjouée. Enfin, le 16 septembre 2015 le coup d’État perpétré par le RSP a eu lieu.

Quatrièmement, le Code électoral qui a limité la possibilité aux anciens dignitaires de revenir au pouvoir après la transition a secoué l’ancienne classe politique. Il s’est agi d’un nouveau code qui a été adopté en avril 2015 par le Conseil National de la Transition. L’Article 166 de ce code a été au cœur des débats, clarifiant les conditions d’inéligibilité. Il est stipulé que l’inéligibilité s’applique à « *toutes les personnes ayant soutenu un changement anti-constitutionnel qui porte atteinte au principe de l’alternance démocratique, notamment au principe de la limitation du nombre de mandat présidentiel ayant conduit à une insurrection ou à toute autre forme de soulèvement* »¹³. Les députés ayant soutenu la modification de l’Article 37 se sont ainsi vus « exclus » des prochaines consultations électorales. En effet, si l’insurrection a entraîné la chute de Compaoré, il y avait des grands risques d’un retour aux affaires des anciens politiciens une fois cette année de transition bouclée. Les militants du CDP ont parlé « d’exclusion » de leurs candidats. Pourtant, le Code électoral a été vécu comme nécessaire afin de rétablir la responsabilité politique de l’individu ; il s’est agi d’empêcher que ceux qui ont tenté de modifier l’Article 37 de la Constitution reviennent aux affaires grâce aux élections en préparation. Mais il a aussi été ressenti comme une manœuvre orchestrée par les ténors du MPP pour barrer la route à leurs anciens camarades du CDP.

Le régime de Transition fut mouvementé avec un bilan mitigé. Fondamentalement, il y avait deux attentes assez contradictoires vis-à-vis de la Transition dirigée par le duo Kafando/Zida : d’un côté, il fallait organiser des élections pour pouvoir mettre en place un pouvoir démocratiquement élu ; de l’autre côté, il fallait, coûte que coûte, changer les manières de faire la politique afin d’éviter que la crise qui a provoqué l’insurrection se reproduise. Le Conseil National de la Transition a voté des lois et des réformes et le gouvernement a initié des programmes. Parallèlement la justice a rouvert certains dossiers pendants, notamment ceux de Thomas Sankara et de Norbert Zongo.

¹² Sur le plan commercial, il est à noter que la marque « Burkindi » (qui signifie ‘intègre’ en mooré) a été lancée par les promoteurs burkinabè tout juste après l’insurrection (ArtistesBF 26/12/2014)

¹³ Article 166, Loi 005-2015/CNT du 7/4/2015.



L'hommage aux victimes du putsch sur la place de la Nation, communément appelée la place de la Révolution. Photo : Sten Hagberg.

A l'issue de la Transition des manquements ont néanmoins été constatés dans la gestion des affaires de la part de certains dirigeants, particulièrement le premier ministre Isaac Yacouba Zida. En avril 2016, l'Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) a publié son rapport d'audit dans lequel la mauvaise gestion sous la Transition est constatée, par exemple le recours abusif aux procédures dites exceptionnelles de passation des marchés publics (ASCE-LC avril 2016).

Coup d'État et la résistance

Le 16 septembre 2015 lors d'un conseil des ministres, les soldats du RSP ont pris en otage le président Kafando, le premier ministre Zida et d'autres ministres. La nouvelle s'est propagée rapidement par la radio et par le biais des réseaux sociaux, ainsi que par les téléphones mobiles. Des gens se sont vite réunis à la place de la Révolution, puis se sont déplacés vers le palais présidentiel de Kosyam, où le RSP a gardé le président, le premier ministre et deux autres ministres. Alors que les manifestants s'approchaient de Ouaga 2000, ils se sont heurtés à des tirs à balles réelles. Face à la violence meurtrière des putschistes, les leaders de la société civile ont exhorté les manifestants à rentrer chez eux en attendant d'autres consignes.

Le lendemain, au petit matin, un porte-parole du RSP a déclaré à la télévision nationale qu'un Conseil National pour la Démocratie, dirigé par le général Gilbert Diendéré, a dissout le gouvernement et le Conseil National de la Tran-

sition. Le président Kafando a été démis de ses fonctions. C'était une prise de pouvoir par la force. La population burkinabè a réagi avec colère, indignation et résistance.

Cependant, après une semaine de terreur, de douleur et de mort¹⁴, la résistance et la détermination du peuple ont payé et le coup d'État a échoué. Le 23 septembre le président Kafando a été réinstallé comme Président de la Transition. En l'espace de sept jours, le pays a vacillé entre crise politique, coup d'État, résistance populaire et retour à un régime civil. La résistance populaire était la clé pour arrêter ce coup d'État. Elle a été une réponse immédiate à la prise de contrôle militaire. La résistance a été alimentée par la lutte pour « le pays des Hommes intègres » (Hagberg 2015)¹⁵.

Les idées de révolution et de résistance font résonance à une culture politique burkinabè, qui comprend la protestation organisée et la désobéissance civile (Hagberg 2015, 2016). Aussi, ces idées sont moralement chargées pour être en mesure de promouvoir des pratiques politiques décentes, contrairement à des moyens immoraux de « faire la politique », y compris le détournement de fonds, le népotisme et la corruption. La condamnation du coup d'État par la communauté internationale a renforcé la résistance populaire. Aussi, la résistance a galvanisé des positions sociopolitiques intrinsèquement contradictoires face au putsch. L'unité d'action fut totale au niveau de tous les acteurs traditionnels de l'opposition. Ce fut aussi l'occasion de rapprocher le peuple et l'armée républicaine (Hagberg 2015 ; Sawadogo 2016).

Récits de la résistance

La recherche a été menée pour collecter les récits de la résistance, notamment pour comprendre comment cette semaine a été vécue par les Ouagalais et, dans une certaine mesure, par les Bobolais. Comme pour l'enquête de terrain sur l'insurrection, la recherche a visé à recueillir les points de vue et les perspectives des citoyens ordinaires, plutôt que ceux des personnes qui ont accès aux médias et au débat public.

« Le 16 septembre j'étais tranquillement dans mon bureau en train de travailler quand un de mes collègues vint m'annoncer la nouvelle disant que le R.SP a encore commencé à mélanger le pays et même pire qu'ils ont pris le président Michel Kafando et le Premier Ministre Isaac Zida en otage. »

¹⁴ Le coup d'État a causé 14 morts et 251 blessés, selon les chiffres officiels (Newsauouaga 7/10/2015)

¹⁵ Suite au coup échoué, le général Gilbert Diendéré, ancien bras droit de Compaoré et Chef des putschistes, a été mis aux arrêts et inculpé. De même, le général Djibril Basolet, dont la candidature aux présidentielles avait été rejeté, a été arrêté et inculpé.

« Le mercredi 16, j'étais avec des amis et brusquement le message nous est parvenu par le biais d'un ami. Je n'étais pas très sûr de ce coup jusqu'à ce que je remarque la fermeture des magasins et du marché aux environs de 16h. C'est là que j'ai eu la confirmation de la prise d'otage du Conseil des ministres par les éléments du RSP. J'ai immédiatement condamné ce coup de force avec les amis qui étaient dans un débat très fort sur la situation. »

« J'ai capté ma radio tout en disant que c'était l'occasion d'achever les événements du 30 et 31 octobre 2014. L'info se lisait plus sur le net. Les appels venaient de partout pour des renseignements. Chaque fois on demandait l'aide du bon Dieu. »

Voilà quelques extraits d'entretiens qui révèlent comment la surprise initiale s'est transformée en détermination pour nos interlocuteurs.

« Comme je le disais c'est ensemble qu'on a agit ; avec les amis et les habitants du quartier. Dans notre quartier si on fait quelque chose ça ne sera pas visible. Ce qu'on pouvait faire c'est ça : on a fermé les boutiques dans le quartier. C'est ensemble qu'on a sillonné le quartier pour dire aux gens de fermer les boutiques et arrêter les activités de commerce. On ne peut plus vendre dans ces conditions. Par ça, on allait tous savoir ce qui se passe. Pour la suite c'est au goudron qu'on est parti ensemble pour aller brûler les pneus et barrer la Nationale N°1 et commencer à siffler et crier. J'ai participé parce que je n'étais pas d'accord avec ce qui se passe. On est jeune et on ne laissera pas ces gens-là gâter notre avenir. »

A Bobo-Dioulasso et dans les autres villes burkinabè, les gens ont également réagi face au putsch. Les gens se sont réunis à la place Tiefo Amoro à la gare ferroviaire pour manifester leur refus aux putschistes du RSP. Une coordination s'est vite mise en place avec en tête le Balai Citoyen pour s'assurer que les choses ne débordent pas. Le couvre-feu déclaré par la junte militaire n'a pas été respecté ; au contraire les gens ont fait un camping à la place Tiefo Amoro pour montrer que la résistance était forte. Pendant ces journées, Bobo est devenu la capitale de la résistance. Les manifestants ont fait le va-et-vient entre la Place Tiefo Amoro et le camp militaire Ouezzin Coulibaly pour supplier l'armée républicaine d'intervenir contre le RSP. Le 21 septembre, les militaires sont partis de Bobo pour mettre fin au coup de force du RSP alors que les populations bobolaises scandaient des slogans de soutien et d'encouragement, et les applaudissaient.

Élections et retour à l'ordre constitutionnel

En novembre 2015, les élections présidentielles et législatives ont eu lieu, à l'issue desquelles Roch Marc Christian Kaboré a été élu président. Ancien président de l'Assemblée Nationale et ex-Premier ministre de Compaoré, Kaboré avait fondé le Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) en janvier 2014. Kaboré a remporté les élections présidentielles avec 53,49% des votes exprimés contre Zéphirin Diabré comme deuxième avec 29,65%. Aux législatives le MPP a pu obtenir 55 des sièges de députés à l'Assemblée Nationale, contre 33 pour l'UPC, suivi du CDP (18), UNIR/PS (5), ADF/RDA (3), NTD (3), PRN (2), NAFA (2)

plus six partis avec un seul député : Faso Autrement, ODT, PDS/Metba, RDS, UBN et MDA.

Nous avons mené une enquête de terrain sur ces élections couplées dans trois communes : Bobo-Dioulasso ; Pô ; et Dori¹⁶. L'idée était de faire une ethnographie des élections afin de comprendre comment les jeux et enjeux politiques se sont articulés dans les différentes villes burkinabè. Une partie de cette recherche a ciblé les points de vue des électeurs, comme par exemple celui-ci interviewé à Bobo :

« J'ai voté Roch à la présidentielle et UPC aux législatives. Roch parce qu'il va faire l'affaire du peuple. C'est vrai que les gens disent que c'est l'ancien régime mais les gens du MPP savent très bien que c'est à cause du peuple qu'ils seront au pouvoir. Je me dis si Roch arrive, il tiendra forcément compte du peuple. Et puis je me dis que ça peut calmer les militants du CDP. On dit que les militants du CDP n'aiment pas le MPP mais certains aussi disent que Roch c'est la photocopie de Blaise. Blaise est l'original du CDP et Roch est la photocopie. UPC parce que Diabré a de bonnes idées. S'il tient l'Assemblée il va faire bouger les choses. Roch sera obligé de composer avec lui. C'est pourquoi j'ai voté l'UPC pour les législatives. »

De même, à Dori un leader local d'un parti a expliqué la différence entre ces élections et celles précédentes :

« Beaucoup de partis pratiquent une campagne de proximité du fait du manque de moyens financiers. Cette année la loi interdit la distribution de tee-shirts, de pagnes et de gadgets et cela donne une ambiance particulière à la campagne. »

Aussi, à Pô où l'UPC et le MPP se sont partagés les deux sièges, le militant d'un parti a dit ceci :

« En tout cas, ici, la campagne électorale se passe bien. Il n'y a pas de conflits entre nous. Chacun suit son parti. La Sécurité a décidé de mieux sécuriser la campagne. Donc pour le moment tout se passe bien. On n'a pas appris de cas de conflits quelque part dans la zone. D'ailleurs, on ne veut plus de conflits. C'est quand Blaise était là que c'était bizarre avec des risques de conflits dans la campagne mais depuis qu'il est parti, ça va ! On est ensemble, il n'y a pas de problème. »

Le président Kaboré a été installé le 29 décembre 2015. En début janvier, Kaboré a nommé Paul Kaba Thiéba, qui pourrait être qualifié de « technocrate », comme premier ministre. Le gouvernement a été mis en place par décret, le 12 janvier 2016. Tout semblait rentrer dans l'ordre... Et voilà que le 15 janvier 2016, le pays a été frappé par une attaque terroriste au restaurant Cappuccino et à l'Hôtel Splendid sur l'Avenue Kwame Nkrumah de Ouagadougou. Trois terroristes lourdement armés ont tué 30 personnes et blessé 70 autres avant que les forces de sécurité burkinabè, soutenues par les troupes françaises et américaines, ne

¹⁶ Ouagadougou était plus ou moins couvert par l'enquête, puisque lieu de résidence permanente de l'équipe de recherche, même si cette couverture n'était pas systématique.

parviennent à les neutraliser. Al-Qaïda au Maghreb islamique a pris la responsabilité de ces attaques. Les Burkinabè ont réagi avec colère et désespoir, mais sont aussi restés mobilisés pour montrer que les terroristes ne parviendraient pas à attaquer la démocratie burkinabè (Hagberg 2016). La question de sécurité a resurgi dans le débat public, car la frappe a pu se faire au cœur de la capitale burkinabè.

En mai 2016, les élections municipales ont été organisées. Le MPP a obtenu 11.208 conseillers dans 363 communes, l'UPC 3.094 conseillers dans 289 communes, le CDP 2.145 conseillers dans 241 communes, et la NAFA 454 conseillers dans 96 communes. Nous avons mené l'enquête de terrain à Bobo-Dioulasso, Sidéradougou, Pô, Yako et Dori afin de saisir comment les enjeux locaux et nationaux se sont articulés. Les élections municipales ont marqué le retour à l'ordre constitutionnel après l'insurrection en 2014. Certains de nos interlocuteurs n'ont pas vu la nécessité de ces élections, car, comme disait, l'un : « *Nous avons voté Roch et son programme. Il n'a qu'à travailler et puis dans cinq ans, on va voir ce qu'il a pu faire* ». D'autres ont vu l'importance de ces élections, tout en reconnaissant que les enjeux ne sont plus les mêmes : « *Ce sont des élections de proximité, ce n'est pas pareil que pour les législatives et la présidentielle* ».

Le MPP a tout mis en œuvre pour pouvoir remporter ces élections. Les consignes de vote ont été de convaincre les électeurs de voter pour le parti du président, car c'est le MPP qui détient le pouvoir dans le pays. « *Voter un autre parti, c'est voter le vent* », a été répété lors de plusieurs meetings auxquels nous avons assisté. L'idée sous-jacente est que seul le MPP a la force de relever les défis du pays, comme exprimé lors d'un meeting à Yégueresso à côté de Bobo-Dioulasso :

« Le patron du CDP est en Côte d'Ivoire. Le patron de la NAFA est en prison. Les gens du Lion [UPC] étaient avec nous mais le peuple a choisi le MPP. »

Le MPP a alors émergé comme le parti dominant, comme le nouveau méga-parti, aux municipales. En même temps, la mise en place des conseils municipaux a donné lieu à beaucoup de coalitions où parfois le candidat du MPP s'est vu écarté par les autres partis pour l'élection du maire. Parfois, de telles coalitions ont eu des suites violentes. Le Balai Citoyen a publié une liste d'une dizaine de communes où les violences ont entaché les désignations des maires (Burkina24 22/6/2016). Quelques exemples : à Péni les candidats de l'opposition ont été agressés par les conseillers MPP avec deux blessés ; à Kantchari où l'élection du maire a tourné à l'affrontement entre militant du MPP avec au moins un mort et plusieurs blessés graves ; à Karangasso Vigué, le maire élu a été grièvement blessé dans de violents affrontements survenus suite à son élection ; deux personnes ont en outre perdu la vie.

Conclusion

Les années 2014–2016 ont été très riches en événements sociopolitiques pour le Burkina Faso. La soif de justice et de liberté a atteint son paroxysme et l'expérience de la démocratie a connu de nouveaux enjeux. L'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et la Transition 2014–15 ont été des moments forts en enseignements. La résistance contre le coup d'État en septembre 2015 a davantage galvanisé les Burkinabè. De nombreuses personnes qui n'ont connu que Blaise Compaoré comme président du Faso ont vécu une autre expérience politique en étant assez souvent des acteurs au premier plan. Même si maints défis demeurent sur divers fronts, il faut néanmoins reconnaître que l'insurrection et la transition ont finalement donné place à un nouveau départ. Le slogan « plus rien ne sera comme avant » garde alors tout son sens malgré les accusations portées contre le premier ministre Zida qui a fait l'objet des révélations médiatiques et qui vit un exil de fait au Canada¹⁷.

La ferveur révolutionnaire initiale de 2014 a de plus en plus cédé la place aux revendications, aux protestations et aux déceptions, car les attentes furent immenses. Mais lorsque les acquis de l'insurrection ont été menacés, notamment lors du putsch du RSP, l'engagement et le courage des Burkinabè ont de nouveau été ravivés. La détermination de ce « peuple » tant célébrée mérite d'être analysée en détail dans le chapitre suivant.

¹⁷ Zida a été radié des rangs des forces armées nationales en décembre 2016 pour désertion en temps de paix par le président Roch Marc Christian Kaboré, à cette époque toujours ministre la défense en plus de ses fonctions du Chef de l'État.

Chapitre 3 : Les catégories sociales face à la crise

Dans ce chapitre nous nous attachons à démontrer comment les différentes catégories sociales ont été concernées par les transformations sociopolitiques burkinabè. Au Burkina Faso (et certainement ailleurs) référence est faite aux « femmes » et aux « jeunes » d'une manière générale sans réellement savoir de qui et de quoi on parle. La récupération politique et politicienne de ces catégories sociales a été multipliée par le régime Compaoré pendant des décennies. En même temps, « les insurgés », un label utilisé pour définir ceux qui se sont activement et physiquement opposés à la modification de l'Article 37 de la Constitution, sont souvent considérés comme étant justement « les jeunes » et « les femmes ». Aussi, les autorités traditionnelles et religieuses ont également cette double connotation quant au Pouvoir. C'est aussi le cas pour la société civile, cette catégorie « fourretout », qui est débattue et critiquée, soutenue et idéalisée, par les observateurs de la scène politique burkinabè. Notre ambition est de déconstruire ces catégories sociales pour mieux cerner comment les acteurs ont fait face à la crise.

Femmes et politique

Jusque-là, la sphère politique offre peu d'opportunités réelles aux femmes. Pourtant, la Constitution stipule en son article 12 que : « *Tous les Burkinabè sans distinction aucune ont le droit de participer à la gestion des affaires de l'État et de la Société. À ce titre, ils sont électeurs et éligibles dans les conditions prévues par la loi* ».

L'analyse diachronique des protestations populaires contre les différents régimes permet de voir que les femmes se sont toujours impliquées, et ont été même les premières à sortir dans les rues pour manifester. En 1966, les femmes réunies autour de Jacqueline Ki-Zerbo étaient les premières à marcher pour dire non au pouvoir impopulaire de Maurice Yaméogo. De même, les femmes ont ouvert les hostilités finales contre le régime de Compaoré, avec la marche des spatules du 27 octobre 2014 (Hagberg et al. 2015). On les a aussi vues dans les rues pour manifester contre la vie chère avec leurs casseroles et assiettes vides en 2008 (Engels 2015b). Après l'assassinat de Norbert Zongo en 1998, elles ont participé au mouvement de colère contre le régime. La participation des femmes à la vie politique nationale a également été importante pour la révolution sankariste, qui a changé l'image de la femme en adoptant plusieurs mesures visant à promouvoir la femme et la lutte pour l'émancipation féminine.

Cependant, les femmes restent faiblement représentées à tous les niveaux des instances décisionnelles. Et cette situation perdure au regard du nombre de

femmes en poste dans les pouvoirs exécutifs qui se sont succédé depuis 1957 à nos jours. C'est à partir des années 2008, qu'on voit jusqu'à 8 ministres femmes sur les 29 ministres que comptait le gouvernement. Dans le gouvernement de la transition 2014–2015, le chiffre a baissé avec 4 femmes sur 26. Quant au premier gouvernement de Kaboré avec Paul Thiéba Kaba comme premier ministre, il comptait 7 femmes sur 31 ministres et secrétaires d'État. Le tableau 1 n'est pas plus reluisant quant à l'évolution du nombre de poste qu'elles ont pu engranger aux différentes législatures.

Tableau 1 : Représentation féminine à l'Assemblée Nationale¹⁸

Parlements	Nombre total de députés	Nombre d'homme	Nombre de femmes	Pourcentage de femmes
1959–65	74	73	1	1,37%
1965–66*	50	48	2	4 %
1970–74	57	57	0	0 %
1977–1980	57	56	1	1,8 %
1992–97	111	107	4	3,7 %
1997–2002	111	101	9	8,1 %
2002–07	111	98	13	11,7 %
2007–2012	111	94	17	15,31 %
2012–2014	127	103	24	18,90 %
2015–	127	115	12	9,44 %

* Il convient de rappeler que la législature de 1965-1966 n'a pratiquement pas siégé, car élue en novembre 1965. La chute du président Maurice Yaméogo le 3 janvier 1966 emmène la dissolution de l'Assemblée Nationale.

La faible représentation politique des femmes n'est certainement pas un phénomène unique pour le Burkina Faso. Au pays, les différentes explications ont été évoquées par nos interlocuteurs. Certains arguent que les racines de ce phénomène remontent à l'histoire coloniale du pays. D'autres évoquent des facteurs physiologiques, économiques, le système électoral, les usages des partis politiques, la pauvreté, l'analphabétisme, la charge de travail domestique qui incombe aux femmes. Les raisons sont également en partie sociales et culturelles. Les femmes ploient sous le joug de la domination masculine, et ont du mal à s'émanciper de la répartition sexuée des rôles et des tâches. Il arrive qu'elles manquent de confiance en elles-mêmes et ne croient pas en leurs capacités à réussir en politique. Les propos de cette jeune élève illustre bien cette situation :

« Non, non, les femmes ne sont pas trop dans la politique mais moi si c'est moi, c'est à cause de leur mari. Ils n'acceptent pas. Mais aussi il y a d'autres là, leurs maris acceptent mais elles se disent que moi je ne peux pas être femme et puis être devant les hommes comme ça pour parler. Elles ont peur du public, elles ont peur des critiques... »

¹⁸ Ce tableau est construit à partir des données de Rouamba (2011), Palm et Hien (2009) et Hagberg et Koné (2014).

L'espoir suscité par le départ de Compaoré était très fort pour les femmes qui pensaient comme tous les Burkinabè que « plus rien ne sera comme avant ». Mais, les résultats des élections et bien avant cela, la composition du gouvernement de la transition, ont laissé voir une régression du nombre de postes qu'elles occupent par rapport aux acquis engrangés pendant la révolution sankariste et renforcés au temps fort de Compaoré.

Pour donner un exemple de la marginalisation des femmes en politique malgré les mesures prises pour renforcer leur représentativité politique (voir aussi Hagberg 2013 ; Hagberg et Koné 2014), nous prenons le cas des élections municipales dans la région du Nord. Lors de la campagne communale, les partis politiques ont dit avoir essayé de respecter le quota genre qui imposait au moins une femme sur les trois candidats de conseillers par secteur/village. Cette disposition a été généralement respectée dans la commune urbaine de Yako et celle rurale de Gomponsom. Lors des sorties de campagnes, il y avait presque toujours une femme parmi les candidats au conseil municipal. Cependant, après la mise en place des organes dirigeants, ces femmes ont été « oubliées » dans la distribution des postes. A titre d'exemple, dans la région du Nord, une seule femme, dans la commune urbaine de Gourcy, a été nommée maire sur les 31 communes. À Yako, les hommes ont raflé tous les postes de responsabilité. Sur les 95 postes de conseillers, seuls 11 postes sont revenus aux femmes ; il n'y a qu'une seule femme dans le bureau communal. Par contre, certaines situations isolées contrastent avec la configuration générale. A Gomponsom, les femmes ont pu réaliser un score intéressant avec 9 conseillères sur les 30 postes disponibles. Dans le bureau, une femme est nommée 2^{ème} adjointe au maire et une autre à la commission des finances. Cette situation donne une lueur d'espoir et témoigne du fait que les femmes rurales peuvent, du moins dans ce cas précis, avoir une plus grande marge de manœuvre en politique que leurs consœurs citadines (contrairement à ce que véhiculent les opinions).

Malgré des efforts (le quota genre, la scolarisation des filles, etc.), le combat pour un meilleur positionnement des femmes en politique devra être plus soutenu en prenant en compte tous les référentiels juridiques, coutumiers et religieux nécessaires. Il est important de promouvoir l'ascension scolaire des filles et de lutter contre la déscolarisation des jeunes filles. Toutefois, il convient de revaloriser l'image de la femme politique et d'inculquer aux jeunes filles le goût de l'engagement et de la responsabilité associative et politique. La lutte pour une plus grande implication des femmes dans les instances politiques est un combat de longue haleine dans ce contexte où des barrières socioculturelles confinent la femme dans les rôles sociaux traditionnels de reproduction, de travaux ménagers et d'éducation des enfants. Alors, même lorsqu'elles s'engagent en politique c'est généralement avec le soutien des proches. Voici les propos d'une femme candidate lors des municipales :

« J'avais peur à l'époque, c'est mon beau-frère qui m'a dit de donner ma pièce d'identité, j'ai dit ab, ne me mets pas dans des problèmes. Je dis que j'ai peur. Un autre jour, il est venu prendre ma pièce d'identité avec ma fille pour aller écrire mon nom et je suis devenue la responsable des femmes et ils m'ont dit que je dois chercher aussi le poste de conseiller »

Les références faites aux « femmes » dans les discours politiques ne se traduisent pas dans les pratiques quotidiennes. L'impression qui a été notée au cours de nos recherches, est que les femmes sont des électrices plus fidèles. Lorsqu'elles décident de se mobiliser et d'aller voter pour un candidat elles semblent tergiverser moins que les hommes électeurs (voir Hagberg et Koné 2014). Des hommes politiques abusent souvent d'un tel état de fait. Malgré maintes stratégies de promotion de la femme sur le plan national, le constat est que le pouvoir se conjugue toujours le plus souvent au masculin au Burkina Faso.

La jeunesse

De la lutte pour les indépendances aux luttes politiques, en passant par les revendications pour la justice et l'amélioration des conditions de vie des populations, la présence des jeunes est remarquable dans l'univers politique burkinabè. Ils ont été les pionniers de nombreux mouvements populaires au Burkina Faso. Ce fut le cas lors de la grande mobilisation des élèves et des étudiants dans plusieurs affaires de crimes et d'injustices sociales depuis les années 1990. De plus, les jeunes étaient particulièrement mobilisés contre la modification de l'Article 37 qui a conduit à l'insurrection populaire de 2014. L'un des arguments était le besoin d'alternance politique car la plupart des gens qui étaient dans la rue disaient n'avoir connu que le régime Compaoré, ce qui pouvait laisser supposer qu'ils avaient 27 ans au plus. Dans la réalité, les jeunes ont payé le plus lourd tribut lors de l'insurrection et de la résistance au coup d'État.

Dans le cas des insurgés des 30 et 31 octobre 2014, la notion de jeunesse prend certes en compte l'âge des jeunes, mais c'est surtout leur positionnement politique face à un pouvoir qui s'éternisait et qui n'arrivait pas à résorber les nombreux problèmes sociaux. D'une part, c'est une classe politique nouvelle face à l'ancienne. D'autre part, c'est une nouvelle manière de faire la politique contre une vieille pratique. À travers des organisations comme le Balai Citoyen, les associations d'élèves et d'étudiants, les jeunes commerçants, le CAR, le M21, le Mouvement « Ça suffit ! », le Front de Résistance Citoyenne, etc., les jeunes se sont mobilisés contre la modification de la Constitution. Ils ont mis de côté leurs divergences politiques et idéologiques et ont mis en avant ce sentiment d'un devoir à accomplir.

Après la chute de Compaoré, c'est une jeunesse grandie, fière, confiante et consciente de sa force qui s'est retrouvée. La question de l'emploi est au centre des préoccupations des jeunes. Une autre préoccupation en attente est l'amélioration du système éducatif et de formation, car le système, jugé en faillite, car producteur d'échecs scolaires et de nombreux diplômés sans travail. Des nomi-

nations de complaisance continuent de développer l'opportunisme, l'arrivisme et la mal-gouvernance au sein de l'administration publique où beaucoup de jeunes se sentent toujours exclus. Les défis à relever restent nombreux et c'est en substance ce qui ressort de cet extrait d'entretien :

« Nous voulons qu'on permet à la jeunesse burkinabè de s'exprimer, il faut qu'on nous donne un espace pour nous exprimer, c'est-à-dire pour utiliser nos compétences au service de la nation, plus précisément à travers la responsabilisation des jeunes, dans l'administration, dans la vie politique, dans la vie sociale, tant que les jeunes vont être exclus, les statistiques montrent que la population burkinabè, si je ne m'abuse, que les jeunes dépassent largement la moitié de la population. Pourquoi on ne va pas mettre l'accent sur les jeunes et les femmes puisqu'elles aussi sont plus de la moitié de la population »

La catégorie « jeunes » est utilisée à tout moment. Or, les perspectives des jeunes sont aussi diverses que celles de leurs aînés. Au Burkina Faso, cette célébration de la jeunesse est aussi liée au rôle important des mouvements étudiants dans l'histoire politique burkinabè comme nous le verrons plus loin.

Autorités traditionnelles et religieuses

Au Burkina Faso, la politique partisane maintient une relation ambiguë avec la chefferie traditionnelle (Hagberg 2007b ; Kibora 2011a, 2013). D'une part, la chefferie est considérée comme une autorité au-dessus de la politique nationale et des débats politiques, car le chef serait le représentant de toute la communauté. D'autre part, il y a eu une forte implication de la chefferie traditionnelle en politique, étant donné que les chefs sont considérés comme des « grands électeurs ». Un chef qui s'engage en politique, entraîne tout son village ou une partie importante de celui-ci dans son sillage électoral.

Si sous le régime de Sankara les chefs ont été traités de forces rétrogrades, ils ont été tacitement réhabilités par le régime de Compaoré, qui a fourni aux chefs des avantages matériels et financiers en contrepartie de leur soutien au CDP (Somé 2003 : 242). En 2000–2001, certains chefs ont été impliqués dans des affaires de violence politique et leur légitimité a été utilisée pour justifier des crimes graves contre l'État de droit, comme l'assassinat d'adversaires politiques (Hagberg 2007b ; Kibora 2011a).

Dans les communes où nos recherches ont été menées, les chefs jouent un rôle important en politique. Chaque parti politique cherche à rencontrer le chef pour s'assurer de son soutien. La campagne du MPP fut particulière à cet effet, car le Larlé Naaba, ministre des coutumes du Mogho Naaba¹⁹, et ex-député du CDP, aurait organisé une campagne parallèle où il rencontrait les Moose²⁰ dans

¹⁹ Le Mogho Naaba est le roi de Ouagadougou, souvent appelé l'Empereur des Moose.

²⁰ Dans la documentation scientifique et dans le quotidien on parle de mossi. Or, la dénomination exacte de moaga (sing.) et de moose (plur.) est de plus en plus utilisée, même en français.

chaque localité. A Pô où le pouvoir du chef n'a pas la même importance que chez les Moose du fait de la structure lignagère du pouvoir (Kibora 1997, 2011b ; Liberski-Bagnoud 2002 ; Gomgnimbou 2004), le Pô-Pê (le chef de Pô) est pourtant reconnu comme étant un faiseur d'élus, grâce à l'influence qu'il exerce sur une partie de l'électorat.

Les autorités religieuses, notamment le clergé catholique (Kolesnore 2016) mais aussi les pentecôtistes (Laurent 2009) ont de plus en plus été impliqués dans les affaires d'État, depuis le collège des sages²¹ de 1999 jusqu'à nos jours (Hagberg 2002, 2007a). Historiquement, les leaders musulmans ont eu moins de visibilité, mais cela semble avoir changé ces dernières années (Saint Lary 2009 ; Kaag et Saint Lary 2011). En effet, les transformations sociopolitiques ont démontré l'importance des autorités traditionnelles et religieuses, car des interventions des leaders traditionnels et religieux étaient visibles. L'on pourrait même dire que les actions de ces autorités au cours de l'insurrection et la résistance leur ont permis d'avoir une nouvelle honorabilité au Burkina Faso. Le cas du Mogho Naaba est particulièrement frappant. Au temps fort de l'insurrection, c'est en tentant de franchir le mur de sa concession pour y trouver refuge, que le général Kouamé Lougué, alors réclamé par la foule comme président de la Transition et pourchassé par les hommes de Zida, s'est fracassé les jambes. Sous le régime de la Transition, le premier ministre Zida lui-même, pour échapper à ses frères d'armes le 4 février 2015, s'est réfugié chez le Mogho Naaba. Pendant le putsch avorté du RSP, la signature de l'accord entre le RSP et les forces loyalistes a eu lieu à son palais en pleine crise (Hagberg 2015).

« Ils sont restés jusqu'à l'accord avec le Mogho Naaba. Moi je me suis dit, oui, c'est bien mais [...] il ne faut pas que ça reste au palais parce que le palais n'est pas une institution de la République. [...] Il est l'empereur des Mossi mais il n'est pas l'empereur de tous les Burkinabè. »

Les autorités religieuses ont joué un rôle important lors des commémorations des martyres (insurrection, résistance, attaque terroriste) à plusieurs occasions ; leurs représentants ont prié à la place de la Révolution comme par exemple lors des obsèques pour les victimes de la résistance le 9 octobre 2015. Cette implication a une longue histoire au Burkina Faso, car au-delà des invocations et des prières les religieux n'hésitent pas à prendre position ces dernières années en faveur peuple. En 2013, les Évêques catholiques ont fait un diagnostic d'une société démocratique malade, sujette à des infections sociales telles que l'impunité, la corruption et la polarisation des richesses (Kolesnore 2016 : 33).

²¹ Suite à l'assassinat de Norbert Zongo, le pouvoir Compaoré a été contraint par les mouvements sociaux qui ont fait vaciller le régime, de mettre en place un collège de sages afin de proposer des solutions de sortie de crise. En plus des personnalités sociales les confessions religieuses étaient fortement impliquées. Ce collège était dirigé par Monseigneur Anselme Titiana Sanon aujourd'hui Évêque émérite de Bobo-Dioulasso (Hagberg 2002).

Nos interlocuteurs ont aussi parlé de l'importance des prières pour sauver le Burkina Faso, comme exprimé par ce fleuriste ouagalais : « *Je continuais de prier pour que Dieu résolve ce problème. Seul Dieu pouvait résoudre ce problème.* » Une étudiante s'est formulée dans le même sens : « *Vraiment, il n'y a plus rien à dire quoi, si ce n'est pas que des supplications devant la face de l'Éternel pour qu'il jette son regard miséricordieux sur nous, sur la Nation du Burkina Faso.* »

Les autorités traditionnelles et religieuses ont été très impliquées dans les transformations sociopolitiques burkinabè le plus souvent du côté du « peuple ». Cela a constitué une sorte de régénérescence pour elles, car pendant longtemps elles ont été associées au Pouvoir en place.

Organisations de la société civile

De nombreuses Organisations de la société civile (OSC) ont pris une part active dans la lutte contre la modification de la Constitution. Entre 2013 et 2014, on a assisté à la création de nouvelles associations et de réseaux avec une volonté de mettre fin au régime de Compaoré. Les organisations les plus en vue à l'époque étaient, entre autres, le Balai Citoyen, le Collectif anti-référendum (CAR), le Centre pour la gouvernance démocratique (CGD), le Mouvement M21, l'Organisation Démocratique de la Jeunesse (ODJ), le Front de Résistance Citoyenne (FRC), la Coalition des Femmes pour la Défense de la Constitution (COFEDEC), la Rencontre Africaine des Droits de l'Homme (RADDHO), le Forum des Citoyens pour l'Alternance (FOCAL), le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP), la Coalition Contre la Vie Chère (CCVC), l'Association pour la Promotion de la Démocratie et de la participation Citoyenne (APDC), le Collectif Devenons Citoyens (CDEC) et la Ligue pour la Défense de la Liberté et de la Justice (LIDEJEL). Ces organisations ont interpellé régulièrement le Pouvoir et les citoyens sur les dérives du régime et la nécessité de respecter la Constitution.

Après l'insurrection, certaines OSC ont intégré les organes de la Transition (gouvernement de la transition, Conseil National de la Transition, Commission de réconciliation nationale et des réformes) tandis que d'autres ont continué à jouer le rôle de veille citoyenne, comme par exemple le Balai Citoyen. Les OSC ont interpellé les gouvernants et les citoyens sur des questions d'actualité et en initiant des actions de protestation, par exemple, contre l'arrêt des coupures intempestives d'électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL). Elles ont réclamé l'ouverture des dossiers judiciaires en souffrance, le démantèlement du RSP et l'application de l'Article 135 du Code électoral en vue d'exclure des scrutins électoraux les partisans de l'ancien régime ayant soutenu le projet de modification de l'Article 37.

Dès l'annonce du coup d'État en septembre 2015, la réprobation générale du peuple s'est manifestée dans l'ensemble du pays avec les OSC et les syndicats, par l'appel à la résistance dans toutes les villes, les quartiers et les villages du pays. Le président du mois de l'Unité d'Action Syndicale (Bassolma Bazié de la CGT-B),

a annoncé une grève générale illimitée sur toute l'étendue du territoire jusqu'à nouvel ordre (Babilown 20/9/2015). De nombreuses manifestations ont été organisées à Ouagadougou et dans les principales villes (Banfora, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Gaoua, Ouahigouya, Dédougou, etc.). À Ouagadougou, des barrages ont été mis en place dans les quartiers à l'initiative des OSC, des syndicats et de partis politiques. Voilà ce que déclare un membre du Balai Citoyen :

« J'ai été informé de la prise d'otage vers 14h50 le 16 septembre. Immédiatement, nous avons décidé au niveau de la coordination nationale du Balai Citoyen, de nous réunir en urgence à la Maison du Peuple. De là, nous avons décidé d'alerter tous les clubs cibals du pays pour leur demander de se rassembler au niveau des places publiques. A Ouagadougou, c'est à la place de la Révolution que le rassemblement a été sonné dès 17h. Vers 18h, décision a été prise de converger vers le Palais présidentiel de Kosyam pour libérer les autorités détenues. Les jours suivants, nous avons coordonné le déploiement des militants dans les quartiers pour organiser la résistance ».

La mobilisation de la société civile a été un élément primordial dans l'échec du coup d'État. Cette société civile qui s'est renforcée après l'insurrection et sous la Transition a parfois eu des choix controversés. Le rôle joué par certaines OSC a suscité le débat sur la neutralité et la « politisation » réelle ou supposée de celles-ci. Les accusations de connivence entre certaines OSC et des leaders de la Transition ont affaibli aux yeux de l'opinion publique, les OSC prises entre le feu des attaques des syndicats et autres militants de la gauche traditionnelle, et les partisans ou autres sympathisants du régime Compaoré. Le moins qu'on puisse dire est qu'il y a des OSC qui ne sont pas sorties indemnes de ces épreuves de 2014 à 2016.

Conclusion

Les événements des dernières années ont permis de voir comment des catégories sociales ont été utilisées dans l'univers politique burkinabè. Cette période intense n'a pas créé de nouveaux acteurs de la politique nationale mais a révélé l'importance de ces catégories dans les luttes. Ce fut une période de confirmations de leurs capacités réelles au-delà de tout discours partisan.

Les jeunes et les femmes ont confirmé pendant cette période, leur participation active à la vie sociopolitique contrairement aux idées reçues qui circulent sur le pouvoir des aînés sur les cadets en Afrique ou sur la soumission de la femme aux diktats des hommes. D'un côté, ces catégories font partie d'un discours politique répandu. De l'autre, elles ont un contenu spécifique et leur lutte concerne aussi une volonté de s'émanciper des hommes au pouvoir. Des jeunes et des femmes ont su prendre leur destin en main lorsque l'enjeu était d'ordre national. Les ambiguïtés des autorités traditionnelles et religieuses ont été articulées ces dernières années, notamment en ce qui concerne le Mogho Naaba de Ouagadougou et le clergé catholique. Ce fut aussi l'occasion de voir une société civile différente du mouvement syndical montrer son poids dans les transforma-

tions sociopolitiques au Burkina Faso, contrairement à ce que l'histoire du pays a donné à voir. Toutefois, le problème de sa survivance, voire de sa résistance aux dénigrement externes et aux conflits internes reste posé. Ainsi, les syndicats préfèrent l'appellation de « partenaires sociaux » pour se démarquer des autres organisations de la société civile qui demeurent encore un « fourre-tout ».

4. « À tout prix les élections » : la communauté internationale dans la politique burkinabè

Dans ce chapitre nous tournons notre regard sur le rôle joué par les élections tant comme processus de légitimation démocratique, que comme exigence *sine qua non* de la communauté internationale vis-à-vis la transition burkinabè. Même si tout le monde était unanime qu'il fallait organiser des élections dans les meilleurs délais, il y avait le souci de jeter les bases d'un Burkina nouveau pour éviter que le pays ne plonge encore dans une telle crise.

Élections apaisées et consolidation démocratique

Le gouvernement de la Transition, les partis politiques, les organisations de la société civile et la communauté internationale ont fait du retour à une vie constitutionnelle normale un défi majeur. Les élections couplées du 29 novembre 2015, initialement prévues le 11 octobre mais perturbées par le coup d'État, devenaient un impératif pour sortir de cette période d'instabilité politique et sociale. La communauté internationale a conditionné la reprise de la coopération avec le Burkina Faso par l'organisation rapide des élections même si certains acteurs nationaux estimaient que les conditions n'étaient pas réunies au regard de nombreux préalables à résoudre : jugement des présumés auteurs de crimes durant l'insurrection populaire et le coup d'État, réconciliation nationale, restructuration de l'administration électorale.

La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a été la clé de voûte des différents scrutins. Elle a travaillé à garantir le respect du calendrier électoral, le toilettage du fichier électoral, l'enrôlement biométrique des électeurs en âge de voter, et à assurer la transparence et la crédibilité du scrutin. À cet effet, l'État et les Partenaires techniques et financiers²² (PTF) ont consenti un effort pour doter la CENI de moyens techniques, logistiques et financiers.

Le nouveau Code électoral a introduit des innovations telles que le tirage au sort pour départager les candidats ayant obtenu le même nombre de voix et ayant le même âge, l'interdiction des gadgets pendant les campagnes électorales,

²² Nous employons le terme « communauté internationale » pour englober les Partenaires techniques et financiers, les chancelleries notamment occidentales et les organisations internationales. Les nuances et les distinctions sont certes importantes, mais pour nos interlocuteurs, « la communauté internationale » est un terme beaucoup utilisé.

les candidatures indépendantes et la prise en charge financière des délégués des partis dans les bureaux de vote.

Pour les élections de novembre 2015, une centaine de partis²³ étaient en lice dont les plus en vue étaient le MPP, l'UPC et le CDP. Le MPP, qui brigait pour la première fois le suffrage du peuple, a donné à voir une reconfiguration de la scène politique avec le « débauchage massif » d'anciens militants du CDP et de partis de l'opposition au profit de ce dernier. Plusieurs localités ont été confrontées à la « transhumance politique », c'est-à-dire le départ des cadres et militants dans d'autres formations politiques où ils espéraient trouver un avenir politique meilleur. Ces derniers ont toujours justifié leur départ par le fait des humiliations et frustrations vécues, le manque de transparence dans la gestion de leur parti et leur mauvais positionnement sur les listes électorales.

C'est le 8 novembre 2015 que le Burkina Faso s'est engagé dans la campagne pour les élections. L'adoption et la signature d'un code de bonne conduite par les responsables des partis a permis le déroulement de la campagne dans le calme. Cette action se voulait une démarche pédagogique et philosophique avec pour souci de préserver la paix sociale et éviter une contestation du scrutin. L'action conjuguée des Organisations de la société civile, des observateurs nationaux et internationaux (CODEL, UE, CEDEAO) et des médias, a permis le bon déroulement du scrutin. « L'observation domestique » des élections a été assurée par plusieurs organisations au niveau national. Par exemple, le Balai Citoyen a initié une caravane nationale pour sensibiliser les citoyens sur l'enjeu des élections avec les slogans tels que « Après ta révolte, ton vote ! » et « Je vote et je reste ! ».

Des meetings, des assemblées générales, du porte-à-porte, tout a été utilisé par les candidats pour convaincre l'électorat. La campagne a donné lieu à un déploiement de moyens financiers, matériels et logistiques par les deux poids lourds de l'arène politique nationale, notamment le MPP et l'UPC. De nombreux partis politiques en lice ne disposaient ni de projet de société, ni de programme de développement économique et social.

Les partis ont mis l'accent sur la réconciliation nationale, le développement socio-économique, l'autonomisation des femmes et la question du chômage des jeunes. Le MPP a mis l'accent sur la jeunesse, l'expérience des ténors du parti qui ont occupé des postes de responsabilité sous Compaoré²⁴. Les principales sources de financement des partis ont été les contributions des militants et sympathisants, des opérateurs économiques et la subvention de l'État. En grande partie, le financement des élections proprement dit a été assuré par les PTF.

²³ Le nombre total des partis (79), des formations politiques (2) et de regroupements d'indépendant (18) était de 99 (CENI 2015).

²⁴ Le président du MPP Roch Marc Christian Kaboré fut Premier ministre et Président de l'Assemblée Nationale. Le 2^{ème} vice-président du MPP Salifou Diallo fut Secrétaire d'Etat à la présidence avant d'être promu ministre d'Etat, ministre de l'environnement et de l'eau, puis ministre de l'agriculture. Quant à Simon Compaoré, il a été maire de la commune de Ouagadougou de 1995 à 2012.

Les candidats pour la présidentielle étaient au nombre de 14 dont deux femmes parmi lesquelles feu²⁵ Françoise Toé, une candidate indépendante, ancienne militante du MNL de Joseph Ki-Zerbo, et Saran Sérémé du PDC. Cette dernière a pris une part active dans la chute de Compaoré pour avoir été l'une des initiatrices de la marche des femmes du 27 octobre 2014.

Si ces élections se sont bien déroulées, (en témoignent les rapports des observateurs nationaux et internationaux accrédités par la CENI), le nouveau Code électoral a exclu de la compétition électorale de nombreux candidats qui ont soutenu la modification de l'Article 37. En effet, certains ténors de la scène politique tels qu'Eddie Comboïgo du CDP et Djibril Bassolet de la NAFA ont vu leur candidature invalidée par la cour constitutionnelle. Aussi, des recours contre l'inéligibilité de plusieurs candidats ont été introduits. Le candidat du MPP (Roch Marc Christian Kaboré) a vu son dossier de candidature contesté par le président du Faso Autrement (Ablassé Ouédraogo) au motif qu'il aurait du temps où il était président de l'Assemblée Nationale affirmé que l'Article 37 était contraire à la démocratie : « *la limitation du mandat, dans son principe est antidémocratique. Il va contre le droit du citoyen à désigner qui il veut* » (Lefaso.net 8/2/2010). Ce recours n'a pas été validé par le Conseil constitutionnel.

Aux présidentielles, Kaboré a obtenu 53,49% des suffrages contre 29,65%, pour Diabré. Pour 5.517.015 inscrits, le nombre de votants a été 3.309.988 avec un taux de participation de 60%. Pour les législatives, le MPP a remporté 55 sièges de députés et est devenu la première force politique du pays. Quant à l'UPC et au CDP, ils obtiennent respectivement 33 et 18 sièges.

Les élections municipales du 22 mai 2016 ont permis au MPP et à l'UPC de mesurer leur force. Si cette élection a été qualifiée de morose par de nombreux observateurs, c'est parce que le Code électoral a interdit l'utilisation de gadgets (pagnes, tee-shirts). Les candidats se plaignaient régulièrement du manque de ressources pour mobiliser sur le terrain. Voici ce qu'a dit un candidat au poste de conseiller à Dori :

« Je bats campagne avec mes moyens propres car le parti a donné 50.000 FCFA par village ou par quartier, ce qui est insuffisant pour mener une bonne campagne électorale. J'ai déjà investi 160.000 FCFA comme apport personnel. »

Cette situation a amené les partis à privilégier la stratégie du porte-à-porte avec son corollaire de corruption électorale. Pour de nombreux candidats aux élections, le porte-à-porte oblige souvent à faire des dons de billets de banques aux chefs de famille conformément aux règles de bienséance africaine. Même si la corruption électorale a été réelle pendant la campagne, elle s'est faite de façon insidieuse et discrète, ce qui n'a pas permis d'avoir des preuves avérées de corruption en dehors des déclarations des « victimes-accusateurs » qui sont souvent les perdants.

²⁵ Françoise Toé est décédée le 9 octobre 2016 des suites d'un accident de la circulation.

« Les partis ne donnent pas grand-chose alors que contrairement à ce qu'on pense, le porte-à-porte nécessite beaucoup de moyens aussi. C'est pourquoi tout le monde se mobilise pour venir 5 à 6 jours avant les élections. »

« On dit que les gadgets sont interdits, mais si dans un village tu donnes un ballon à l'équipe parce que ce sont tes frères [...] et puis chez nous-mêmes, sans campagne, lorsque tu retournes au village tu dois saluer les gens avec quelque chose, alors si en plus c'est pendant les élections. »

Les élections municipales du 22 mai 2016 dans 368 communes ont permis au MPP de s'en tirer avec 11.208 sièges de conseillers, suivi par l'UPC 3.094 et du CDP 2.145. Pour 2.699.164 votants, le taux de participation était de 48,93% contre 75,3% en 2012. Après les élections, le Conseil d'État a enregistré environ 500 recours.

La mise en place des exécutifs communaux a donné lieu à des conflits et des affrontements dans certaines communes. À Karangasso-Vigué, les affrontements entre les militants de la NAFA et du MPP ont fait deux morts, de nombreux blessés et déplacés. Dans les communes de Kantchari, Gomboro et Sabcé, ce fut également des affrontements et des échauffourées entre militants de partis politiques opposés. À Gomboro dans la province du Sourou, le candidat au poste de Maire a été battu par des manifestants mécontents :

« Une fois le processus de désignation engagée, Moussa Diallo se présente au poste de maire au titre du MPP et il est élu. Les manifestants aux aguets dehors ayant appris sa désignation envahissent la salle et interrompent le processus de vote. Ils ont saccagé et incendié quelques motos dont une appartenant aux forces de défense et de sécurité. Les flammes ont atteint une partie du bâtiment. Un gendarme a été blessé par les cailloux des manifestants. Le 'nouvel élu' lui, passera un sale temps entre les mains des manifestants qui l'ont copieusement tabassé. Grièvement blessé à la tête, il a été évacué au CMA de Tougan, puis au Centre hospitalier universitaire de Bobo-Dioulasso où il reçoit des soins actuellement. Une source médicale confie que sa vie n'est plus en danger ». (Lefaso.net 22/6/2016)

En somme, si les élections se sont déroulées dans le calme dans l'ensemble, les violences post-électorales ont atteint un niveau jamais égalé au moment de la désignation des maires. Cette situation a contribué à semer les germes de division et de violence souvent sur fond de questions ethniques.

Vote ethnique et religieux

En principe, les candidats ont mis l'accent sur leurs réponses aux préoccupations socioéconomiques des populations pour conquérir les électeurs. Ces derniers ont, du moins officiellement, justifié leurs choix par la qualité des solutions proposées à leurs besoins existentiels et les capacités des partis et candidats à relever les défis actuels.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que les électeurs ont aussi des motivations cachées, comme par exemple l'appartenance ethnique et la religion des



*Un bureau de vote lors des élections municipales en mai 2016.
Photo : Sten Hagberg.*

candidats. L'instrumentalisation du vote ethnique et religieux a influencé les électeurs. La Constitution et le Code électoral interdisent la création et l'animation de partis politiques sur fond ethnique et religieux. Mais les acteurs politiques ont usé de stratégies pour instrumentaliser l'ethnie et la religion.

Pendant les élections couplées, le vote ethnique a été réel, notamment lorsque de nombreux militants n'ont pas hésité à opposer Kaboré, candidat du MPP et d'ethnie moaga originaire du Plateau central à Diabré, candidat de l'UPC et de l'ethnie bissa originaire de la province du Boulgou dans le centre-est du pays. Historiquement, les Bissa ont fait l'objet de nombreux préjugés de la part des Moose qui les considèrent comme « traîtres », « ségrégationnistes », « infidèles » et « malhonnêtes ». Ces préjugés se sont enracinés à travers le temps et au fil des générations dans de nombreuses consciences qui continuent de les entretenir. La hiérarchisation de la société moaga est aussi à prendre en compte dans l'orientation ethnique du vote avec comme moyen l'installation des chefferies moose. Autant dans l'espace que dans le temps, toute décision du chef suit une voie hiérarchique et est appelée à être exécutée. Pendant ces élections, la mobilisation des Moose organisée par le MPP à travers le Larlé Naaba Tigré, ministre du Mogho Naaba et ancien député CDP sous Compaoré, et d'autres chefs tradi-

tionnels a été un fait. Il s'avère que le Larlé Naaba – de son vrai nom Victor Tiéndrebéogo – a mené une campagne politique parallèle pour pouvoir convaincre les chefs traditionnels de soutenir le MPP. Même si officiellement il n'intervient pas au nom du Mogho Naaba, le fait qu'il soit culturellement son porte-parole attiré sème une confusion profitable à son parti (Kibora 2013). Les politiques ont, d'une manière ou d'une autre, instrumentalisés l'ethnie pour influencer les électeurs dans le choix de leurs futurs dirigeants. Un instituteur d'ethnie moaga à Bobo-Dioulasso a dit ceci pendant un entretien en novembre 2015 :

« Personne ne va voter le Bissa là ici. Bissa ? Non ! Vous ne connaissez pas l'histoire des Bissas ? « Boussang pa ton zan tinga déb » [‘Un Bissa ne peut gérer le pays’]. Mettons à côté le fait que je sois Mossi. « Boussang pa tar pougyé » [‘On ne peut pas faire confiance à un Bissa’]. Si tu prends l'histoire de l'installation des différents peuples, on voit que les Mossi ont réussi à accepter les autres groupes ethniques. Par exemple, les Peulhs viennent de loin mais les Mossi ont su les intégrer au point qu'il a un groupe ethnique qu'on appelle Silmimoose [‘des Peulhs mossi’]. Mais si on prend le Bissa, il n'accepte pas les autres ethnies facilement. Ils ont tendance à tout ramener sur eux. Ils sont solidaires même dans le mal. C'est ce qui est dangereux. »

Cet électeur fait référence à Zéphirin Diabré et à son ethnie. Nombreux sont les citoyens burkinabè qui ont pensé comme lui du fait des préjugés culturels. C'est une forme de « rejet social », de stigmatisation d'une ethnie par une autre qui est de nature à compliquer le vivre ensemble et à menacer l'avenir socio-politique du pays, d'autant plus que d'autres groupes ethniques sont également sous le poids d'une telle culture des préjugés.

Une autre motivation cachée est l'appartenance religieuse des candidats. Certains électeurs n'ont pas hésité à l'évoquer. Des candidats aux élections présidentielles ont utilisé la fibre religieuse. C'est le cas de Ablassé Ouédraogo du Faso Autrement :

« Je suis Moagha du plateau central, et les Mossis sont une forte composante du Burkina Faso. Je suis aussi musulman, ce qui n'est pas rien dans un pays où 70% des gens le sont également. » (Entretien accordé à Jeune Afrique 8/6/2015).

Ces propos ont suscité de vives réactions condamnant les « dérives » de ce candidat. Ablassé Ouédraogo a dit regretter « l'usage » qui en a été fait et l'intention qui a été prêtée à ses propos (Lefaso.net 11/6/2015). Jeune Afrique a réagi à ce démenti : « Nous n'avons en rien déformé ses propos sur sa conviction qu'être mossi et musulman étaient des ‘atouts’ en vue de la prochaine présidentielle » (Jeune Afrique 12/6/2015). Il semble que cette déclaration lui a été défavorable par la suite dans les urnes.

Djibril Bassolet a également tenté d'utiliser la religion à des fins électoralistes. Même s'il n'a pas fait de déclaration publique allant dans ce sens, le dernier ministre des affaires étrangères de Blaise Compaoré a mobilisé le milieu associatif musulman sur la base de sa foi religieuse. Désigné par l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) comme médiateur quelques temps avant la chute de Compaoré, il a joué sur cette image pour mieux approcher les électeurs

musulmans. Cependant, avec son inéligibilité, la candidature de Bassolet a été recalée. Arrêté pour implication dans le coup d'État, il a par la suite été inculpé d'atteinte à la sûreté d'État et de collusion avec des forces étrangères.

Le citoyen dont les propos suivent est sans emploi permanent. Il se débrouille dans une école franco-arabe avec son diplôme de premier cycle du post-primaire (BEPC) en attendant d'être admis à un concours de la fonction publique. Il a confié ce qui suit au cours d'un entretien à Bobo-Dioulasso :

« Si moi je devais voter, j'allais voter un musulman car les musulmans sont très nombreux mais ils ont beaucoup de problèmes. Si vous remarquez, depuis longtemps ce sont des chrétiens seulement qui dirigent le pays, ce qui fait que les problèmes des musulmans tels que le pèlerinage, les écoles franco-arabes sont toujours là. »

Les tendances de vote ethnique et religieux doivent être prises au sérieux, sans pour autant contester l'image d'un Burkina Faso où la tolérance et la diversité dominant. En effet, les vives réactions contre chaque tentative d'instrumentalisation ethnique et religieuse ont constitué jusqu'à présent des antidotes aux dérives identitaires.

La communauté internationale

L'immixtion des Partenaires techniques et financiers (PTF) dans les transformations sociopolitiques au Burkina Faso depuis 2014 a alimenté les débats et prises de position. Dans l'attente de ce qui allait advenir de l'Article 37 de la Constitution, les gens étaient intéressés de savoir quel PTF était du côté du Pouvoir et lequel était du côté du Peuple²⁶. En plus des organisations comme la CEDEAO et l'UA, les regards et les oreilles étaient beaucoup tournés vers la France et les USA : la France à cause des relations traditionnelles qu'elle entretient avec le Burkina Faso, les USA à cause de sa puissance planétaire et de la forte personnalité de l'ambassadeur (Tulinabo Mushingui), qui avait donné un autre visage à la politique américaine au Burkina Faso. L'ambassadeur Mushingui est demeuré très actif sur le terrain pendant la période pré-insurrectionnelle, souvent en compagnie des leaders de la société civile et ceux des partis de l'opposition. Cette sympathie a pu certainement aider les insurgés. Quant à la France, bien qu'elle ait exfiltré le président Blaise Compaoré lors de sa fuite le 31 octobre 2014, il n'y a pas eu de réaction anti-Française dans le pays, à cause certainement des prises de position – même si elles ont été très tardives²⁷ – du

²⁶ La dichotomie entre Pouvoir et Peuple est rentrée dans le langage quotidien depuis 2014. Cependant, comme nous avons remarqué dans l'introduction la notion du « peuple » a une longue histoire au Burkina Faso.

²⁷ Dans une lettre datée du 7 octobre, Président Hollande, mettait en garde Président Compaoré. Il lui expliquait comment le Burkina pourrait « être un exemple » s'il évitait « les risques d'un changement non consensuel de Constitution » (Jeune Afrique 30/10/2014).

Président Hollande, qui laissait entrevoir qu'il ne soutenait pas la modification de la Constitution. La visibilité de certains partenaires tels que l'UE demeure encore floue auprès des gens ordinaires. Au-delà des principaux pays et organismes interafricains (UA, UEMOA, CEDEAO) les réactions de la France et des USA aux événements nationaux sont celles qui importaient le plus aux yeux du citoyen lambda.

La suite de la transition a mis les « PTF » et la « communauté internationale », selon les termes utilisés, au cœur de la vie politique burkinabè. Dans l'ensemble, elle avait une posture de donneur de leçon avec des exigences fortes : « *Tout pour les élections, le plus tôt possible* ». Cette position a frustré de nombreux acteurs qui voyaient là une forme de déresponsabilisation des dirigeants nationaux. Ces derniers étant contraints d'accepter ces injonctions pour espérer bénéficier de financements pour la gestion des affaires publiques.

Le nouveau Code électoral a provoqué des grincements de dents au sein de la CEDEAO et auprès de nombreux PTF, qui n'hésitaient pas à lancer des appels pour des « *élections ouvertes qui donnent à tous la même chance* », propos qui traduisaient mal leur déception de voir exclure une partie de la classe politique, même si celle-ci était proche de l'ancien régime. L'organisation des élections crédibles et transparentes dans les délais impartis était une exigence non-négociable. Cette pression amicale a été maintenue même après le putsch manqué de septembre 2015. Le ballet des diplomates occidentaux auprès du gouvernement de la Transition a permis d'obtenir l'organisation des élections législatives et présidentielles dans un délai assez rapproché de deux mois après le retour à l'ordre.

La tentative de putsch a été l'occasion de rendre visibles les attitudes de cette communauté internationale. L'UA a joué le premier rôle, en lieu et place de la CEDEAO, traitant les putschistes de « terroristes » dès les premiers moments. Nos interlocuteurs disent avoir senti des hésitations dans la réaction de la communauté internationale pendant le coup d'État, notamment de la part de la CEDEAO accusée d'avoir eu un regard bienveillant envers les putschistes contrairement à l'UA qui a été ferme dès le début. Voici ce que disait une femme de 30 ans :

« Personnellement, on n'a pas essayé de faire grand-chose. C'est écouter seulement ce que la CEDEAO va dire, parce qu'ils disaient que les présidents de nos pays voisins sont venus ici pour voir Gilbert [Diendéré]. Nous on attendait seulement pour voir ce qu'ils vont nous dire. Mais entretemps j'ai remarqué que les présidents mêmes, les gars de la CEDEAO même, ils n'étaient pas clairs. Parce que comment vous, vous pouvez venir dans un pays pour un dialogue, vous venez voir le putschiste comme on l'a surnommé sans l'assentiment du président, ni voir le premier ministre. Vous vous asseyez pour discuter. Non, ça ce n'est pas normal ça ! »

Un homme de 47 ans a aussi déclaré :

« Mais nous avons profité de ça pour tirer des leçons. On a vu comment est-ce que les frères se comportent dans la région notamment l'attitude de la CEDEAO vis-à-vis de cette crise. Vraiment c'est dégueulasse. C'est pas du tout encourageant que des chefs d'État se comportent comme ça. Vraiment qu'ils changent leur position. Ça ne nous fait pas avancer, ça ne fait pas avancer l'Afrique. »

Un leader de la société civile a dit :

« Ça nous a permis de voir le vrai visage de ceux qui nous soutenaient à l'extérieur. Certains étaient trop tolérants avec les putschistes, parce que les points de sortie de crise étaient en faveur des putschistes. »

Ainsi la réaction et la démarche de la communauté internationale ont été diversement appréciées. Souvent utilisée par les leaders politiques et associatifs locaux pour résoudre les problèmes socio-politiques de l'insurrection à la Transition, ses hésitations ont vite été dénoncées par des interlocuteurs qui ont fait preuve d'une connaissance avérée des relations internationales. C'est pourquoi, tout en trouvant légitime la prudence et la méfiance des PTF vis-à-vis du gouvernement de la Transition, nos interlocuteurs les ont trouvés trop dirigistes, dans le sens où ils ont tout misé pour la tenue des élections à bonne date. Ces attitudes ont pu infantiliser les responsables politiques burkinabè. Le nombre impressionnant d'observateurs internationaux lors des élections couplées est venu confirmer la volonté des PTF d'aller aux élections « coûte que coûte, vaille que vaille ! ».

Conclusion

L'organisation d'élections crédibles et transparentes constitue un maillon important de la pratique de la démocratie. L'expérience en a été faite encore par le Burkina Faso post-insurrectionnel. Malgré les soupçons de corruption et les conflits post-électorales notamment en ce qui concerne les élections municipales, la tenue de ces élections dans un contexte d'attentes sociales fortes des citoyens et de pressions amicales des PTF est un acquis. Si à la tête de l'État central d'aucuns constatent avec amertume qu'il n'y a pas eu fondamentalement de renouvellement des hommes, il convient de noter que cette période a été l'occasion pour l'entrée en politique de nombreuses « nouvelles têtes » à l'Assemblée Nationale, aux conseils municipaux et au gouvernement. Il y a donc des signes réels de changement, même si un tel changement semble se faire dans une certaine continuité.

Chapitre 5 : Les institutions d'un État fragilisé

Dans ce chapitre nous tournons notre regard sur l'État burkinabè, notamment les différentes institutions publiques dans leur diversité. L'État burkinabè a certes été fragilisé ces dernières années, mais ne peut pas être qualifié d'« État fragile ». L'État burkinabè n'a pas, à notre avis, une légitimité faible, mais c'est plutôt la faible capacité des institutions et des acteurs qui justifie le qualificatif d'« État fragilisé ».

Sécurité et démocratie

La consolidation de la nouvelle démocratie burkinabè se trouve confrontée à un défi sécuritaire. La question de la sécurité nationale se pose à divers niveaux (sous-régional, terrorisme, sécurité publique intérieure, sécurité, militaire). En effet, le pays est au cœur des problèmes sécuritaires de la sous-région. Reconnu pendant longtemps comme terre d'accueil d'opposants politiques de divers pays africains, le Burkina Faso a été accusé de servir de base arrière à la rébellion ivoirienne en lutte contre le régime du président Laurent Gbagbo. Le pays a aussi été le refuge de nombreux mouvements touaregs du septentrion malien. Cette position centrale a fait que la résolution des crises sociopolitiques au Mali et en Côte d'Ivoire ne pouvait se faire qu'en passant par Ouagadougou. Blaise Compaoré dans son rôle de médiateur tirait profit de cette situation pour assoir sa notoriété. Sa chute a semblé mettre fin à une sorte « d'accord tacite entre le Burkina Faso et ces différents mouvements rebelles », selon nos interlocuteurs. Les premières attaques de groupes armés ont ainsi été notées depuis octobre 2015 (Samorogouan) dans l'Ouest du pays. Puis la série s'est poursuivie dans le Nord-Ouest et le Nord du pays avec la mort de policiers et gendarmes et l'enlèvement d'un couple australien à Djibo. Le summum de ce problème sécuritaire a été atteint avec l'attentat terroriste du 15 janvier 2016 intervenu en plein centre de Ouagadougou, à l'hôtel Splendid et au restaurant Cappuccino sur l'Avenue Kwame N'krumah. Depuis ces attaques, les incursions répétées de groupes armés en territoire burkinabè sont devenues un phénomène récurrent et posent le problème de sécurité aux frontières. La résolution de cette question sécuritaire nécessite une coordination des actions avec les pays de la sous-région et à l'international, car elle en appelle une autre qui est celle du terrorisme.



« Je suis africain » – le restaurant Cappuccino deux mois après les attentats du 15 janvier 2016.
Photo : Sten Hagberg.

Les attentats du 15 janvier 2016 ont été revendiqués par le groupe djihadiste AQMI²⁸, de l'Algérien Mokhtar Belmokhtar. Le symbolisme de l'attaque de ces lieux de joie de vivre pour burkinabè et étrangers est très fort. L'attaque a marqué les consciences et instauré un climat de peur au sein de la population comme nous l'ont signifié de nombreuses personnes rencontrées. Les supputations vont bon train sur les capacités réelles de l'État à porter une riposte adéquate au terrorisme. L'État a pris des mesures pour renforcer la sécurité à l'intérieur des grandes villes et aux frontières, mais nos interlocuteurs sont dubitatifs sur son aptitude à disposer des capacités réelles pour affronter cette nouvelle donne sécuritaire. Au mois d'octobre 2016, des incidents avec des ex-RSP et une autre attaque terroriste au Nord revendiquée par L'État islamique ont renforcé ces doutes. Le Balai Citoyen est monté au créneau pour demander à l'État de prendre à bras le corps la question sécuritaire en mettant « *les hommes qu'il faut à la place qu'il faut* » (Lefaso.net 17/10/2016). Entre temps, la province du Soum (Djibo) non loin du Mali voisin, a connu plusieurs attaques armées dont la plus meurtrière, celle de Nassoumbou, a coûté la vie à 12 soldats burkinabè le 16 décembre 2016. Depuis, le gouvernement semble décidé à changer de méthode. Le

²⁸ Al-Qaïda au Maghreb islamique.

chef d'État-major, le général Zagré a été limogé en décembre 2016 et remplacé par le colonel-major Oumarou Sadou. Ce dernier, après sa nomination a été élevé au grade de général de brigade le 1^{er} janvier 2017 et installé officiellement le 4 janvier. En février 2017, il y a eu un remaniement ministériel après lequel Simon Compaoré s'occupe entièrement de la sécurité et Jean-Claude Bouda remplace le président du Faso comme ministre de la défense nationale et des anciens combattants (Burkina24 20/02/2017). Dans la nuit du 22 au 23 mars 2017, l'armée burkinabè a organisée une riposte contre les terroristes au Nord du pays en faisant un mort et 18 arrestations dans leurs rangs (Burkina24 23/03/2017). Et en fin avril 2017, la Force Barkhane est engagée dans une opération qui aurait permis de tuer près d'une vingtaine de terroristes à proximité de la frontière entre le Mali et le Burkina Faso.

Parallèlement à la question du terrorisme, il y a l'insécurité liée au grand banditisme, à la criminalité, qui a pris des allures inquiétantes depuis quelques années. D'aucuns mettent cela au compte des armes disparues des garnisons militaires suite aux mutineries de 2011 (Chouli 2012) ou de celles rentrées sur le territoire national en faveur des rebellions en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger. Le difficile maillage sécuritaire du territoire national fait que l'insécurité persiste en ville et surtout en campagne où de paisibles paysans sont régulièrement dépouillés de leurs biens par des bandits. Alors, les populations ont décidé de prendre elles-mêmes en charge leur propre sécurité d'où l'arrivée des Koglleweogo.

Le mot « Koglleweogo » vient du mooré *kogle* ('garder') et *weogo* ('la brousse'). Il désigne également tout membre de ce groupe Koglleweogo. Ainsi *koglleweogo* renvoie à l'ensemble des mesures ou stratégies à prendre pour sécuriser le cadre de vie des populations d'un village, d'une zone donnée²⁹. Cela nécessite l'implication de tous les membres de la communauté pour la protection des humains, des animaux, des ressources naturelles, bref, du village. Les Koglleweogo existent depuis plusieurs années déjà dans le Nord du pays d'où le phénomène serait parti. Mais, c'est la recrudescence de l'insécurité intérieure qui a mis ces « groupes d'auto-défense » au-devant de la scène publique et favorisé leur généralisation dans plusieurs régions du Burkina Faso. Le phénomène a pris de l'ampleur, occupant une place importante en peu de temps dans le système non-conventionnel de sécurité nationale mais aussi dans le débat public. L'efficacité des Koglleweogo est liée à leur connaissance du terrain :

« Ceux qui nous volent et nous tuent, ce sont nos enfants, les membres de la communauté, et seule la bonté et la correction peut les amener à changer » (Responsable koglleweogo dans Mutations, mars 2016).

Leurs actions se situent dans un cadre régi plus par le fait social que par le droit (Saint-Lary 2009) dans un contexte de faiblesse de l'État dans l'exercice de ses

²⁹ Dans les années 1990s les mouvements de chasseurs traditionnels Dozos ont joué un rôle similaire dans l'ouest du Burkina Faso et en Côte d'Ivoire (Hagberg 2004 ; Hagberg et Ouattara 2010).

obligations régaliennes. Le rôle des Koglweogo suscite des débats. Certains les considèrent comme une milice en gestation ; ils sont également accusés d'avoir perpétré de graves violations des droits humains. D'autres en revanche, saluent l'appui considérable qu'ils ont apporté pour réduire l'insécurité dans des régions burkinabè où les bandits de grands chemins empêchaient le déroulement harmonieux des activités socio-économiques des populations. La crainte de nombreux observateurs est de voir ces groupes adopter une finalité autre que sécuritaire. L'insécurité sous-régionale, le djihadisme et les risques d'instrumentalisation de ces organisations locales d'auto-défense sont bien réels³⁰. En changeant de champ, leurs actions peuvent déplacer la question sécuritaire au point de devenir « obsessionnelle et faire muter la démocratie » (Agamben 2014).

Les événements vécus par le Burkina Faso depuis 2014 ont mis l'Armée nationale sur la sellette. Le RSP fut pratiquement le seul corps militaire à s'opposer à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. Ensuite, ce régiment qui a manigancé pour conserver le pouvoir à travers son représentant Zida, a posé un sérieux problème de sécurité au régime de la transition, suites aux intentions d'indépendance affichées par Zida. Après une première perturbation du conseil des ministres le 30 décembre 2014 par le RSP, pour des prétendues questions indemnitaires, il a en février 2015 obligé le premier ministre à se réfugier chez le Mogho Naaba. Une troisième tentative de déstabilisation est intervenue en juin 2015. La tension était perceptible au sein de l'armée burkinabè. Il y avait une défiance des hautes autorités militaires, impuissantes devant la « pagaille du RSP ». Tout cela a finalement débouché sur le putsch échoué de mi-septembre 2015.

La tentative de coup d'État va donner lieu au démantèlement du RSP. Mais le 22 janvier 2016 une tentative de prise de la poudrière de Yimdi a été menée par des militaires de l'ex-RSP (Lefaso.net 22/1/2016). Au même moment des rumeurs sur l'implication sinon la passivité de hauts-gradés de l'armée dans la tentative de coup d'État, ont laissé supposer que le problème de l'armée est profond. À cela s'est ajouté l'exil forcé de l'ex-premier ministre Zida (devenu général de division avant de quitter le pouvoir) au Canada. Deux autres généraux (Dien-déré et Bassolet) sont aussi en prison en attente de jugement. Tous ces officiers supérieurs ont certainement des fidèles au sein de cette armée, sans oublier le noyau dur des ex-RSP restés fidèles à la famille Compaoré. Faut-il alors craindre une explosion future ? Rien n'est moins sûr. Toujours est-il qu'au-delà de l'union sacrée que l'armée républicaine a su faire avec le peuple pour faire échec au putsch du RSP, un malaise subsiste en son sein. Favoritisme, sur la base de liens familiaux et religieux, est souvent dénoncé par des hommes de troupe en privé. Mais aussi l'insuffisance de moyens matériels et humains, toutes choses qui peuvent être à la base de frustrations craintives.

³⁰ Avec le décret adopté par le conseil des ministres le 5 octobre 2016, la police de proximité a été créée pour pouvoir « *d'encadrer les initiatives locales de sécurité et d'assurer le suivi de leurs activités par les conseils de collectivités, les autorités administratives et les forces de sécurité* » (Burkina24 5/10/2016).

La question sécuritaire est un enjeu important pour la démocratie burkinabè. Elle est à inscrire dans les axes prioritaires en matière de développement socio-économique. Non seulement l'assurance de sécurité permet aux populations de travailler dans la quiétude pour le développement socio-économique du pays, mais aussi elle facilite l'arrivée d'investisseurs étrangers et des touristes. L'insécurité peut également entraîner la mise en place de dispositifs sécuritaires rigides qui limitent les espaces de liberté du citoyen et nuisent à la consolidation de la démocratie.

La justice

Les questions de justice ont été au centre des débats tout au long des 27 ans de pouvoir de Blaise Compaoré. Outre les discours internationaux sur la démocratie et les libertés politiques et sociales, les questions de justice ont pris une allure particulière avec les nombreux crimes de sang et les crimes économiques restés impunis au Burkina Faso. Même si les tribunaux populaires de la révolution en 1983 ne relevaient pas d'une justice indépendante dans un État de droit – par exemple, les accusés devaient prouver leur non-culpabilité plutôt que laisser prévaloir la présomption d'innocence – depuis longtemps les questions de justice sont ancrées dans la culture politique burkinabè.

La création du Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) en 1989 a marqué une entrée des revendications de justice sur la place publique, avec comme président Halidou Ouédraogo. Le MBDHP a engagé une lutte contre l'impunité et la violation des droits humains, notamment en exigeant la lumière sur la disparition de l'étudiant Dabo Boukary et le professeur Guillaume Sessouma et en réclamant la vérité sur l'assassinat du professeur Oumarou Clément Ouédraogo et bien d'autres. Le président du MBDHP est devenu le président du Collectif des Organisations Démocratiques de Masse et des Partis Politiques (CODMPP), une structure créée au lendemain de l'assassinat de Norbert Zongo en décembre 1998. Pendant ces luttes Halidou Ouédraogo était appelé « le président du pays réel ». Les syndicats et les organisations de défense des droits humains ont souvent fait cause commune dans la lutte contre l'impunité (Hagberg 2002 ; Engels 2015a, 2015b).

Parallèlement à ces revendications, il y a une tradition de légalisme politique, c'est-à-dire qu'au Burkina Faso, le légal est assez souvent instrumentalisé à des fins politiques. C'est ce qui a contribué à consolider le pouvoir militaire de Compaoré ; la construction de l'État de droit s'est basée sur la création d'institutions républicaines en même temps que tout était mis en œuvre pour qu'on ne puisse pas toucher au pouvoir du président Compaoré (Hagberg 2010 ; Hagberg et al. 2015 ; Hilgers et Mazzocchetti 2010).

L'impunité a été l'un des grands enjeux autour desquels les luttes démocratiques se sont cristallisées. Les attentes en matière de justice sont donc énormes, ce qui a été clairement exprimé par le premier ministre Zida sur la place de la



Premier Ministre Yacouba Isaac Zida tient son discours sur la place de la Révolution le 13 décembre 2014. Photo : Sten Hagberg.

Révolution le 13 décembre 2014 lors de la commémoration du 16^{ème} anniversaire de la mort de Norbert Zongo :

« Je suis venu ce matin pour entendre ce que le peuple veut. Le message est très clair, le peuple veut la justice. Je puis vous rassurer que la justice sera rendue au camarade Norbert Zongo. Justice sera rendue à tous ceux qui sont tombés sous les balles assassines de Blaise Compaoré. Nous allons y travailler. »

Quelques interlocuteurs ont formulé de tels vœux de justice en décembre 2014 :

« On espère de meilleures conditions pour l'ensemble des Burkinabè et espérons que les portes du travail seront ouvertes pour tous. On espère qu'il y aura une vraie lutte contre l'impunité et la corruption dans ce pays. »

« On savait que dans le régime passé, il y avait la corruption, l'injustice, l'impunité. On voulait donc l'alternance et le changement au Burkina. Si vous remarquez, il y a de l'or partout dans le pays mais rien ne s'améliore. La vie est toujours chère. »

Pour les Burkinabè l'impunité n'est pas seulement une question de crimes de sang et des crimes économiques. Elle concerne également les attentes du citoyen

lambda d'un traitement judiciaire diligent et juste. La corruption et la gabegie, auxquelles s'ajoutent l'injustice et l'impunité, ont été les caractéristiques du pouvoir d'État pendant plus d'un quart de siècle. Ainsi les questions d'une vraie justice et non d'une « justice à deux vitesses » sont centrales.

En mars 2015, le gouvernement de la transition a organisé des « États généraux de la justice » (Burkina24 28/3/2015), qui ont abouti à un pacte national pour le renouveau du pouvoir judiciaire. Le grand défi reste l'indépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis du pouvoir politique. Aussi, la Transition a procédé à l'ouverture des dossiers Norbert Zongo, Thomas Sankara et Ousmane Guiro, ce qui indique clairement les attentes populaires d'une justice.

Ces attentes de justice sont néanmoins entravées par le fait que les enjeux sont importants et que les dirigeants et leaders du MPP ont aussi dirigé le CDP jusqu'à il y a quelques années. Les dossiers judiciaires restés impunis pourraient effectivement impliquer les actuels dirigeants du parti, ce qui fait que la résolution des questions de justice est aussi un véritable test pour « un Burkina nouveau ».

Gestion communale

Les questions relatives à la gestion communale illustrent aussi l'État burkinabè fragilisé. En 1995, le pays a engagé un processus de décentralisation. L'adoption en août 1998 de quatre lois-cadres d'orientation³¹ et la loi du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales ont enraciné le pays dans cette dynamique. Les conseils municipaux sont appelés à organiser le développement des communes qu'ils ont en charge afin de répondre aux préoccupations des populations (Sebahara 2000).

Jusqu'en 2014, la grande majorité des mairies étaient dirigées par des élus locaux du CDP. Des problèmes de gestion se sont posés dans le domaine du foncier, de l'aménagement urbain, des ressources financières et humaines, du patrimoine communal, de la salubrité urbaine, etc. Les contestations populaires étaient fréquentes, obligeant le dernier ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation du régime déchu, Jérôme Bougouma, à relever certains maires de leurs fonctions, comme ce furent le cas de celui de Boulmiougou à Ouagadougou et du maire de la ville de Koudougou.

Les violences qui ont éclaté pendant l'insurrection ont été préjudiciables à de nombreux élus locaux et à des infrastructures communales. À Bobo-Dioulasso, l'hôtel de ville a été incendié de même que le domicile du Maire central et ceux de certains maires d'arrondissements. Ces actes de vandalisme à l'encontre des gouvernants locaux montrent que leur gestion des affaires de la commune a été désavouée.

³¹ Loi N° 040/98/AN : Orientation de la décentralisation au Burkina Faso ; Loi N°041/98/AN : Organisation de l'administration du territoire au Burkina Faso ; Loi N° 042/98/AN : Organisation et fonctionnement des collectivités locales ; Loi N°043/98/AN : Programmation de la mise en œuvre de la décentralisation.

L'une des mesures fortes de la Transition militaire dirigée par Zida, alors Chef de l'État, a été la dissolution des conseils municipaux et régionaux le 18 novembre 2014 et leur remplacement par des délégations spéciales (Burkina24 18/11/2014). Des maires ont par la suite été arrêtés, mis en garde à vue et/ou déférés dans les maisons d'arrêt par les autorités pour des faits relevant d'une mauvaise gestion communale. Ce fut le cas de Salia Sanou et Karim Barro de Bobo-Dioulasso, de Adama Zongo de la commune de Tanghin-Dassouri, de Joanny Ouédraogo, Pascal Tiga Ouédraogo et Marin Casimir Ilboudo dans la ville de Ouagadougou, pour ne citer que ceux-là. La plupart d'entre eux étaient accusés de malversations relatives aux lotissements, à l'attribution des parcelles, à la passation des marchés publics, etc.

Le discours de campagne pour les élections municipales du 22 mai 2016 et les propos de certains citoyens étaient orientés sur la gestion communale. Ils avaient évoqué les faits de mauvaise gestion reprochés aux conseils municipaux. À Bobo-Dioulasso, le leader du Parti Pour le Rassemblement et le Démocratie (PPRD), Youssouf Kassamba, dans un grand meeting organisé sur la place de la mairie centrale, a dit ceci :

« Ils ont détruit Bobo comme la Syrie alors qu'il n'y a pas de guerre dans la ville. Le CDP n'a pas honte de revenir ici pour chercher la mairie. Dans notre tradition, quand on te chasse, tu dois partir. Quand un homme répudie sa femme, est-ce qu'elle revient d'elle-même ? ».

Un responsable de l'organisation des garagistes, qui soutient ADF/RDA, a souligné :

« L'ADF/RDA a prévu de lutter contre la discrimination entre les citoyens et a promis de stopper le retard de la ville. Le parti a promis d'être sur le terrain et ne pas faire comme les anciens maires du CDP qui passaient leur temps au bureau à faire les détournements. Tout le monde ici était déçu du conseil municipal déchu qui était dirigé par Ibrahim Sanou. C'est pourquoi nous avons accepté de soutenir l'ADF/RDA et j'ai mobilisé les garagistes pour cela ».

Un diplômé sans emploi et militant du MPP a dénoncé la mauvaise gestion de la commune sous l'ancien régime :

« Dans notre secteur, quand votre rue est CDP, ils vont venir mettre les lampadaires. Mais quand ça a chauffé l'an passé, les conseillers ont compris que les vols et les détournements qu'ils faisaient ne pouvaient que se retourner contre eux. Il faut quand même une nouvelle génération de conseillers municipaux qui vont tirer les leçons de ce qui s'est passé en travaillant autrement. »

Même son de cloche dans la commune de Yako où un responsable du MPP a dit :

« La mairie est gérée par procuration depuis belle lurette, aucune décision ne peut être prise sans l'aval du général et de sa femme [Gilbert et Fatou Diendéré]. Les différents maires étaient comme excusez-moi le terme, des marionnettes que ce couple guidait comme bon lui semblait. La mairie était comme leur propriété privée et les travailleurs leurs domestiques. »

Pour réussir le développement local par le biais des communes, le processus de décentralisation a prévu le transfert des compétences et des ressources. Sous l'ancien régime, le taux de transfert a été très faible et est estimé à 4% par rapport aux recettes de l'État (SCADD 2016). Cette situation a contribué à limiter les capacités des communes en termes de gestion, de renforcement de compétences et de gouvernance.

Comme on peut le constater, la gestion communale est au centre du débat citoyen et de la mobilisation sociale. L'insurrection a relevé davantage l'absence d'une bonne gouvernance dans les municipalités du pays. Ce qui en fait un important défi à relever parmi les grands défis.

Défis économiques

Le Burkina Faso post-insurrectionnel est confronté à un défi économique important concernant l'amélioration des conditions de vie des populations. Les attentes sont énormes en termes d'emploi des jeunes, d'accessibilité aux denrées alimentaires et aux services sociaux de base. En effet, l'insurrection n'était pas seulement motivée par la lutte contre la modification de l'Article 37 de la Constitution, mais aussi par une volonté de changement pour améliorer les conditions de vie des populations. La critique qui était faite au régime de Blaise Compaoré était que les riches devenaient plus riches et les pauvres, plus pauvres. Les affaires se faisaient entre les gens proches du pouvoir. Les attentes qui n'ont pas pu être satisfaites sous la Transition demeurent grandes selon de nombreuses personnes interrogées. C'est pourquoi le changement attendu sur le plan économique ne concerne pas l'augmentation des indicateurs macro-économiques, mais l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la satisfaction de leurs besoins essentiels. Un commerçant de vivres à Bobo-Dioulasso s'est exprimé en ces termes :

« Je suis allé voter ce matin et j'ai voté Roch. J'ai voté Roch parce que nous en tant que commerçants, nous voulons que les partenaires étrangers rentrent nombreux dans le pays pour acheter nos produits. Ce sont les Chinois et les Indiens qui achètent beaucoup les noix d'acajou et le sésame. L'an passé, ils ne sont pas venus à cause de la crise. Le coup d'État de Diendéré est venu tout gâter. En votant Roch, je sais qu'il a les relations partout dans le monde et il pourra faire rentrer les étrangers et nos produits vont s'acheter. J'ai voté Roch parce qu'il peut faire prospérer notre commerce. »

La crise universitaire et la vie chère font que de nombreux jeunes diplômés cherchent un emploi dans le secteur public et privé. Ils étaient nombreux parmi les insurgés à estimer que Compaoré faisait une gestion « clanique » du pouvoir et que la compétence seule ne suffisait pas pour obtenir un emploi décent tant qu'il était au pouvoir. Il fallait être dans le sérail du régime et de ses dignitaires. Un de nos interlocuteurs a expliqué :

« Le chômage, ça se constate, ça se constate. Y 'en a qui ont fini à l'université. Beaucoup d'entre eux vendent des unités sap sap³². D'autres sont des blanchisseurs, j'en connais des gens qui ont fait droit, économie [...] Moi par exemple j'ai un Master en éducation, est-ce que je travaille ? J'ai tapé à toutes les portes fatigué. Je suis allé au ministère même ; j'ai écrit un livre [...] Je suis allé demander audience auprès du ministre plusieurs fois. Jamais. On ne m'a même pas appelé une fois pour me dire de venir parler de mon projet de livre. Jamais. C'est-à-dire que la jeunesse là ce n'est même pas dans leur programme, y a pas de planification, y a pas de projets pour les jeunes. »

Les attentes demeuraient encore fortes après la chute de Compaoré. C'est l'une des raisons qui ont conduit le gouvernement de la Transition, à engager un programme spécial d'urgence, qui met l'accent sur l'auto-emploi des jeunes. Après les élections de nombreux jeunes attendent les retombées de leurs luttes, convaincus que le gouvernement burkinabè et ses partenaires, attendaient eux aussi la fin de la Transition pour résoudre cette question fondamentale.

En milieu rural, l'accaparement des terres par de gros investisseurs, met à la touche de nombreux jeunes agriculteurs qui peinent à trouver des terres cultivables. Ils grossissent ainsi le lot des chômeurs scolarisés et déscolarisés. Dans un contexte de précarité économique où l'auto-emploi des jeunes est difficile, l'on se pose la question de savoir si le système national d'éducation et de formation est en adéquation avec les objectifs de développement socio-économique du pays. Dans tous les cas, le nombre grandissant de jeunes désœuvrés est une menace contre la consolidation démocratique.

Les dernières années du régime défunt ont été marquées par des manifestations récurrentes contre la vie chère (Engels 2015b). La volatilité des prix des denrées alimentaires a entraîné en 2008 des émeutes de la faim dans les principales villes. Le problème n'a pas été maîtrisé pour autant malgré des mesures urgentes prises par le gouvernement de l'époque. Après les deux journées chaudes de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, de nombreux insurgés se sont rabattus sur des magasins de vivres de grands commerçants pour, comme certains observateurs disaient à l'époque, « *s'auto-octroyer les vivres volées au peuple* ». Le spectacle de mères de famille transportant des sacs de riz et des bidons d'huile sur la tête, bébés au dos était assez édifiant. Même si on n'exclut pas que tous les pilliers n'étaient pas mus par les mêmes intentions, la difficulté qu'ont les gens à se nourrir, a souvent été évoquée par nos interlocuteurs. La question de la « vie chère » est un refrain très présent dans les discours quotidiens. Tous estiment que c'est de la responsabilité de l'État de rendre accessible et disponible les denrées de première nécessité (Kibora 2015).

Les plaintes récurrentes tournent autour de leur difficulté économique à accéder aux services sociaux de base : « Tout est cher ». L'accès à l'eau potable, au service de santé et à l'éducation, sont des questions fondamentales au cœur des débats populaires. Ce message semble être bien perçu par le nouveau gouverne-

³² Le sap-sap est un mode de transmission d'unités de téléphone portable à un autre téléphone portable.



Le plan national du développement économique et social (PNDES) était au centre des attentions politiques lors de la célébration de la fête nationale le 11 décembre 2016. Photo : Sten Hagberg.

ment qui a pris le problème au sérieux en engageant la mesure de gratuité des soins de santé pour les enfants de 0 à 5 ans et le programme « zéro corvée d'eau pour les femmes », même si quelques mois après leur mise en œuvre les résultats sont mitigés.

En somme, la question de l'économie doit être comprise en termes de satisfaction des besoins de base des populations en ciblant des secteurs prioritaires que sont l'emploi des jeunes diplômés, l'autonomisation des femmes et l'accessibilité des populations aux denrées alimentaires et aux services sociaux de base.

Mal gouvernance : corruption, détournement et népotisme

La gouvernance demeure un concept-clé pour comprendre les transformations sociopolitiques burkinabè. Dans nos différents entretiens c'est la mauvaise gouvernance des dirigeants qui a été dénoncée. Les interlocuteurs parlent plutôt de la mal gouvernance ; elle a été dénoncée et débattue, interrogée et critiquée, dans les *grins*³³ et aux kiosques, en famille et en réunion.

Les attentes sont énormes en matière de gouvernance. Les « insurgés » considèrent que dans un Burkina Faso nouveau on ne devrait plus accepter que la corruption, le détournement et le népotisme restent impunis. L'un de nos interlocuteurs s'est exprimé au sujet de l'impunité :

« Le peuple n'est pas sorti uniquement contre l'Article 37 ; l'Article 37 n'était que la goutte d'eau qui a fait déborder la vase. Il y avait l'injustice, la corruption, la vie chère qui sont là. Que Blaise soit parti ou pas, le pays n'appartient pas à Blaise. Le pays a besoin de l'argent aujourd'hui. »

Un autre interlocuteur a aussi parlé de la mal gouvernance :

« On a vécu cela pendant 27 ans. Si j'enlève 27 ans dans mon âge, il ne reste plus rien. Voilà pourquoi on a dit que même si on gagne 'un sachet noir comme président, on le vent'. Le sachet noir c'est quelque chose dont on n'a plus besoin après l'avoir utilisé. L'expression sachet noir traduit un ras-le-bol d'un système qui a trop spolié le peuple. Le sachet noir est utilisé lorsque l'on achète du pain et après on le jette. Les Burkinabè à un moment donné ont préféré le sachet noir à Blaise Compaoré ».

Cependant, si l'espoir était grand d'en finir avec la mal gouvernance, la Transition a également posé des actes qui suscitent des interrogations. De nos jours, l'ex-premier ministre Zida est attaqué sur tous les fronts concernant sa mauvaise gouvernance sous la Transition. En même temps, une telle gouvernance est surtout dénoncée par les ex-tenants du pouvoir, les caciques du CDP, parti où la mal gouvernance (corruption, détournement et népotisme) était monnaie courante. Les attaques des tenants du MPP contre la Transition servent les intérêts de ceux qui étaient jadis les architectes du pouvoir de Compaoré. Elles mettent de l'eau au moulin de ceux qui à priori accusaient la Transition de profiter de l'occasion pour s'en mettre plein les poches.

³³ Les *grins* sont de groupes des camarades (surtout des hommes) qui se retrouvent pour boire du thé et de discuter sur tous les sujets d'actualité de la société. Les *grins* sont très fréquents au Mali et à l'ouest du Burkina Faso. Ils existent aussi depuis quelques temps au plateau central burkinabè. Les *grins* sont un phénomène urbain.

Conclusion

Le concept de l'État fragilisé pose le problème du retour à l'ordre au quotidien après une période de crise. L'État burkinabè ne se trouve pas pour autant dans une telle situation car la légitimité n'est pas mise en question. Aussi, l'insurrection populaire était la défense de la loi contre ceux qui voulaient détourner la Constitution en leur faveur (Hagberg et al. 2015). De même, la résistance contre le coup d'État en septembre 2015 s'est justifiée par le droit à la désobéissance civile de l'Article 167 de la Constitution qui stipule qu'en cas d'un coup d'état ou d'un putsch, le droit à la désobéissance civile est reconnu à tous les citoyens (Hagberg 2015).

Ce chapitre a démontré comment les défis multiples se présentent à l'État burkinabè (sécurité, justice, gestion communale, économie, mal gouvernance). Ces défis posent avec acuité le problème de légitimité des institutions, si elles n'arrivent pas à satisfaire les besoins et les attentes des citoyens.

Chapitre 6 : Lutte populaire et gouvernance politique

Ce chapitre constitue un retour en arrière afin de comprendre l'historicité des luttes populaires et des gouvernances politiques au Burkina Faso. Au-delà de nos enquêtes de terrain, il est nécessaire d'analyser l'insurrection de 2014 dans une perspective postcoloniale burkinabè où les syndicats et les associations estudiantines jouent un rôle primordial. De même, il nous semble central d'adopter une perspective historique sur les partis politiques actuels et leurs ancrages locaux. Le chapitre se termine avec une réflexion générale sur la culture démocratique et la consolidation des acquis au Burkina Faso.

Luttes populaires entre régimes d'exception et républiques

L'analyse des luttes populaires au Burkina Faso est indissociable de l'histoire des mouvements des étudiants et des syndicats, depuis les années 1990 en collaboration étroite avec le mouvement des droits humains.

L'une des caractéristiques du mouvement étudiant a été ses liens avec les syndicats de travailleurs et les partis politiques. Né dans les années 1950 en France, l'Association des Étudiants Voltaïques en France (AEVF) a dès le départ prôné un syndicalisme révolutionnaire, avec, d'un côté, la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants et, de l'autre, la lutte aux côtés du peuple pour son émancipation. Le mouvement étudiant a pris place à la pointe du combat politique en s'affichant comme l'avant-garde des luttes sociales et politiques (Bianchini et Korbéogo 2008). Déjà, le 3 janvier 1966, des étudiants se sont mobilisés aux côtés des travailleurs entraînant la chute de la 1^{ère} République. En 1974 avec la création de l'université de Ouagadougou, le premier syndicat d'étudiant naquit sur le campus de Ouagadougou et intensifia les luttes et les protestations populaires. À la fin des années 1970, des étudiants ont même été exclus de l'université pour fait de grève. Le mouvement étudiant avait une relation ambiguë avec la révolution démocratique et populaire de Thomas Sankara en 1983. Tandis que les premiers comités de défense de la révolution (CDR) ont été créés à partir du noyau des militants étudiants, ces comités n'ont pas pu chasser la direction de l'Association des Étudiants Voltaïques à Ouagadougou (AEVO), devenue Association Nationale des Étudiants Burkinabè (ANEB) (Bianchini et Korbéogo 2008 : 43). En 1990, Dabo Boukary, un étudiant en 7^{ème} année de médecine, a payé de sa vie son militantisme. Suite à l'assassinat de Norbert Zongo, le mouvement étudiant devient membre fondateur du Collectif

des Organisations Démocratiques de Masse et des Partis Politiques (CODMPP) à travers l'Union Générale des Étudiants Burkinabè (UGEB). La participation à la lutte du « Collectif » a été déterminante (grèves, marches, sit-in, débrayages, meetings) au point de contraindre le pouvoir à faire des concessions et à prendre des mesures d'apaisements (Commission d'enquête Indépendante, Collège des sages, etc.). En 2011, suite à la mort de l'élève Justin Zongo à Koudougou, battu à mort pendant qu'il était aux arrêts dans un commissariat de police, les élèves ont été au-devant d'un vaste mouvement de protestation qui a abouti à une crise sociopolitique dont le point culminant a été les mutineries des soldats dans les différentes garnisons du pays (Chouli 2012). Cette situation a contraint le régime Compaoré à engager un processus de réformes politiques. La participation des élèves et étudiants à l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 s'inscrit donc dans les actions entreprises depuis plusieurs décennies.

« J'ai commencé les manifestations depuis le 29 octobre au soir quand la Sécurité était déjà déployée sur le terrain. On avait déjà pris place dans la rue quand la Sécurité nous a dispersés. On avait reçu l'information de camper dans la rue via le réseau Facebook. En ce qui concerne la journée du 30 octobre, nous nous sommes regroupés le matin vers l'hôtel Indépendance et après, nous nous sommes séparés et un groupe est allé vers le siège du CDP dont je faisais partie et l'autre groupe est allé vers l'Assemblée Nationale. Par la suite, on nous a appelés au téléphone pour nous dire que l'Assemblée était déjà en flamme et c'est ce qui nous a aussi motivés à mettre en flamme le siège du CDP. Face à l'engouement de la foule, les CRS [Compagnie républicaine de sécurité] ont replié et on a pu récupérer certaines personnes armées de gourdins qui nous attaquaient et nous les avons bastonnés. Comme remarque, tous les biens matériels étaient rassemblés et mis en flamme et personne ne pouvait repartir avec un bien pillé. C'était le mot d'ordre : 'on prend rien mais on brûle tout' »

Les pouvoirs successifs au Burkina Faso ont toujours été sur leur garde et prêts à intervenir pour endiguer la contestation des étudiants. Le régime Compaoré a cautionné la création de syndicats étudiants concurrents de l'ANEB, sans doute dans une logique de diviser pour mieux régner. Ces syndicats ont été qualifiés de « fantoches » ou « gâteaux »³⁴ par le mouvement étudiant radical du fait de leur proximité avec le régime en place. Ces derniers avaient pour mission de démolir, de « casser les grèves » ou de « vendre les luttes ».

Le mouvement syndical constitue un autre mouvement souvent en alliance avec le mouvement étudiant, notamment en ce qui concerne le combat politique. Au Burkina Faso, il existe six centrales syndicales : la Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B), la Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina (CNTB), la Confédération Syndicale Burkinabè (CSB), la Force Ouvrière/Union Nationale des Syndicats Libres (FO/UNSL), l'Organisation Nationale des Syndicats Libres (ONSL) et l'Union Syndicale des Travailleurs du Burkina (USTB). À cela s'ajoutent de nombreux syndicats autonomes. Les centrales

³⁴ Il s'agit notamment de l'Union nationale des étudiants du Faso (UNEF) et du Mouvement des étudiants du Faso (MEFA) en 2000.

syndicales ont instauré depuis 1999, l'Unité d'Action Syndicale (UAS) qui leur permet d'aller de façon unie dans les négociations face au gouvernement. L'UAS a une présidence mensuelle tournante. La CGT-B, créé en 1988 (elle regroupe 12 syndicats nationaux et 70 syndicats d'entreprises), est résolument à gauche. Elle a été pendant longtemps le trouble sommeil de nombreux gouvernements. Elle a toujours été soupçonnée d'avoir des accointances avec le Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque (PCR/V), un parti clandestin fondé en 1978. Les syndicats du Burkina Faso ont connu historiquement, des attitudes et des comportements de connivence ou d'opposition aux différents régimes. À titre d'exemple, une crise survenue au sein du Syndicat Unique Voltaïque des Enseignants du Secondaire et du Supérieur (SUVESS) a entraîné l'exclusion d'une vingtaine de militants lors de son congrès d'août 1980. En novembre de la même année, le coup d'État du Colonel Saye Zerbo a reçu le soutien de la Confédération Syndicale Voltaïque (CSV) dont les syndicats d'enseignants que sont le SUVESS et le SNEAHV (Syndicat National des Enseignants Africains de Haute Volta) étaient membres. Paradoxalement, trois ans plus tard, le même SNEAHV a condamné l'arrivée au pouvoir du Conseil National de la Révolution (CNR) le 4 août 1983 alors même que se tenait son 27^{ème} Congrès à Bobo-Dioulasso. Les liens entre ce syndicat et le Front progressiste voltaïque de Joseph Ki-Zerbo étaient avérés (Kabeya-Muase 1989).

Dès les premières heures, la révolution sankariste a bénéficié du soutien de la CSV, qui avait des liens certains avec la Ligue Patriotique pour le Développement/Parti Africain de l'Indépendance (LIPAD/PAI) alors membre du CNR. Il y eut par la suite un retournement de situation, comme une union sacrée des syndicats de toutes tendances idéologiques confondues contre le pouvoir révolutionnaire sur lequel les syndicats de gauche comme ceux de droite tiraient à tout va. En retour, le régime n'hésitait pas à envoyer ses CDR contre ceux qu'il qualifiait « d'anarcho-syndicalistes ». Un décret sera même pris pour encadrer les activités syndicales, avec à la clé la répression contre les principaux leaders. Les répressions vont se poursuivre sous la 4^{ème} République à partir de 1991 avec en sus des tentatives de division et d'achat de consciences afin d'affaiblir les luttes populaires.

Historiquement les syndicats ont été à l'avant-garde de la lutte du peuple burkinabè comme exprimé par un leader syndical : « *Le mouvement syndical n'a fait qu'accompagner la lutte et la victoire du peuple* ». Cependant, aux dernières heures du règne de Blaise Compaoré, les syndicats se sont départis des manifestations organisées par les autres organisations de la société civile, ce qui les a relégués au second plan dans le déroulement de l'insurrection. Ils ont par contre su enclencher la résistance face au coup d'État de septembre 2015 (grève générale illimitée, appel à la résistance active, etc.). Selon un membre du bureau de F-SYNTER :

« *La transition est le moindre mal, par rapport à un coup d'État réactionnaire perpétré de surcroît par des militaires fidèles à Blaise Compaoré chassé par une mobilisation populaire.* »

Du reste, nombreux étaient les responsables syndicaux qui ont estimé que le niveau politique des citoyens burkinabè qui les a amenés à résister contre toute forme d'injustice est à mettre au compte des différentes luttes conduites depuis toujours par les syndicats. Un responsable de la F-SYNTER déclare :

« La résistance n'a pas été spontanée et mécanique comme on le pense. Il y avait une organisation qui découle d'une expérience de plusieurs années de luttes. »

Un autre poursuit :

« Le niveau de conscience du peuple qui s'est construit à travers différentes luttes, est tel aujourd'hui qu'il ne pouvait qu'en découler de la résistance contre le putsch. »

Les mouvements étudiants et syndicaux sont très importants dans la culture politique burkinabè (Bianchini et Korbéogo 2008 ; Engels 2015b). Ils ont toujours intégré les problèmes sociaux globaux dans leurs revendications corporatistes. En même temps, il convient de noter que ces mouvements concernent une minorité instruite et francophone. Cet état des choses n'enlève rien en ce qui concerne l'importance de ces mouvements, mais illustre les dilemmes auxquels les associations estudiantines et syndicales doivent faire face.

A ces deux mouvements historique de lutte populaire il convient d'ajouter le mouvement des droits humains, comme le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) ainsi que des coalitions telles que le Collectif des Organisations Démocratiques de Masse et des Partis Politiques (Hagberg 2002) et la Coalition Contre la Vie Chère (Engels 2015b).

Ancrage local de la politique partisane et enjeux de développement

Pour approfondir la discussion sur lutte populaire et gouvernance politique, il nous semble important d'intégrer la problématique d'ancrage local des partis politiques. La capacité d'un parti à s'ancrer localement relève d'un processus qui mobilise la politique locale. Il s'agit alors de comprendre les manières dont les partis s'implantent et interagissent avec d'autres acteurs et institutions. Dans chaque localité il y a une histoire sur l'origine des différents partis politiques. Celui qui a amené un parti au village devient une référence. Même si les anciens partis comme par exemple le Rassemblement Démocratique Africain s'inscrivent dans la politique nationale (Palm 2011), ils sont eux aussi dépendants d'un ancrage local. C'est pourquoi même si le CDP était reconnu comme indissociable du régime de Compaoré, il avait besoin de choisir des représentants valables et dynamiques dans chaque localité pour garder le pouvoir.

La plupart des partis politiques évoluent dans des conditions bien plus modestes que le parti au pouvoir. Beaucoup sont créés par un leader fort et charismatique qui mène un mouvement solitaire dans une région ou une province.

D'autres partis reflètent plutôt les oppositions traditionnelles aux gens de pouvoir dans la localité. Il y a aussi des partis de gauche, qui sont issus des luttes estudiantines et syndicales. De toute façon, chaque parti a besoin d'être localement ancré et c'est ce processus qui nous intéresse dans cette section.

Dans les communes burkinabè, on peut observer une interdépendance entre leader et parti, car le leader a besoin d'un parti national et le parti a besoin d'un leader local. Même si cela s'avère une observation évidente, les conséquences en sont importantes. Le plus souvent un leader construit son pouvoir et sa popularité sur un réseau d'alliances et de relations plutôt que sur un programme, voire même une idéologie ; c'est pourquoi le parti en question peut être changé du jour au lendemain. En effet, à la veille des élections, les tendances politiques peuvent basculer parce qu'un leader a quitté un parti avec tout son réseau d'alliances. Ce changement de parti est parfois appelé la « transhumance politique », un terme assez approprié, étant donné qu'un leader peut quitter un parti, mais il peut également revenir dans le même parti un peu plus tard. La transhumance politique est souvent motivée par des récompenses monétaires, matérielles, administratives ou politiques. Voici un exemple concret de transhumance politique d'une zone non-lotie de Bobo-Dioulasso. En octobre 2015, nous avons rencontré trois leaders du MPP du quartier concerné. Ils ont expliqué comment et pourquoi ils ont quitté le CDP pour rejoindre le MPP. Or, en mai 2016, lorsque les listes de candidatures aux municipales ont été établies, le trio a éclaté : l'un a rejoint le Nouveau Temps pour la Démocratie (NTD) ; l'autre est reparti au Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP) ; et le troisième a rallié la Nouvelle Alliance du Faso (NAFA). Cet exemple parmi tant d'autres illustre une tendance générale : la transhumance est beaucoup plus liée aux querelles de positionnement sur les listes électorales qu'aux programmes politiques proprement dits.

L'ancrage local s'articule aussi à travers les clivages et les conflits traditionnels d'une localité. Les tenants du pouvoir traditionnel sont souvent de même bord politique, soutenus par les partis au pouvoir (avant le CDP et, de nos jours, le MPP). Dans certaines localités, l'on peut observer que la famille du chef de village soutient un parti, tandis que celle du chef de terre soutient un autre, reflétant ainsi la division traditionnelle des pouvoirs dans la savane ouest-africaine entre « gens du pouvoir » (*naaba* en mooré, *dugutigi* en jula) et « gens de la terre » (*tengsoaba* en mooré, *dugukolotigi* en jula). Les élections des maires ont révélé des clivages dans les différentes communes. A titre d'exemple, à Péni dans le Houet il y a eu des violences entre les candidats – tous Tiefou – du MPP et de l'alliance UPC/NAFA, car les gens du MPP n'ont pas accepté que cette alliance barre la voie à la mairie de leur candidat. Les tensions ethniques ont également été fréquentes. A Karangasso-Vigué dans le Houet, il y a eu mort d'homme lorsque les groupes de personnes des ethnies tiefou et vigoué se sont opposés au choix de maire des groupes moose. En apparence il s'agissait d'une opposition entre candidats de la NAFA et du MPP. Le 12 mai 2016 les militants du NTD et ceux du MPP se sont violemment affrontés à Béguedo faisant de nombreux blessés.

Du fait de la tension persistante entre militants de partis opposés, les élections municipales n'ont pas pu se tenir à Béguedo et Zogoré, dans le Centre-Est et à Bouroum-Bouroum dans le Sud-Ouest. Elles ont été programmées pour le 28 mai 2017 par la CENI. Si ces quelques exemples donnent une image assez sombre de la politique communale (Burkina24 22/6/2016), c'est justement dans ce processus d'ancrage local que les vrais défis se cristallisent pour la consolidation démocratique.

La politique partisane est également associée aux divers projets et initiatives de développement. Les services publics et les actions de développement constituent « la substance de démocratie ». Au-delà des élections et des postes politiques, des avantages et des programmes, l'interface entre démocratie et développement doit être explorée pour mettre en relief l'ancrage local. Le bon fonctionnement des services publics et la réalisation des investissements en infrastructures constituent en quelque sorte le contenu de la démocratie, d'où la notion de « substance démocratique » qui tire son inspiration des débats sur la démocratie substantive comparée à la démocratie formelle (Rudebeck 2009). Les importants rapports entre un homme politique et le développement local résultent d'une quête continue de sources de financement : projets de développement, construction de routes, infrastructures, services publics, projets de jumelage. Souvent l'on a même l'impression que le carnet d'adresses du maire est plus important que la viabilité économique de la commune elle-même !

Culture démocratique et consolidation des acquis

Nous disions au début de cette étude avoir utilisé le concept de démocratie de façon non-normative. La culture démocratique est donc un concept à clarifier en lien avec la compréhension que nos interlocuteurs ont de la démocratie. Existe-t-il une compréhension nationale de la démocratie qui soit distante de la norme universellement partagée ? Pour de nombreuses opinions la démocratie sert à protéger l'individu contre l'oppression de l'État, à libérer les gens. La démocratie serait alors synonyme d'émancipation. En même temps, les pratiques démocratiques existent dans un contexte d'omniprésence des comportements culturels locaux en lien avec la chefferie traditionnelle, les relations ethniques et religieuses, les normes de parenté et d'alliance. Notre analyse des transformations sociopolitiques burkinabè démontre qu'il y a certes des éléments de pratique et de culture démocratiques observables. Dans ce qui suit nous proposons quatre aspects qui pourraient indiquer l'émergence d'une véritable culture démocratique.

Premièrement, depuis 1991 les élections se sont organisées au Burkina Faso avec de plus en plus de légitimité et de crédibilité. Les Burkinabè se sont habitués aux scrutins et aux campagnes électorales. Depuis 2014, la grande différence est que les jeux politiques sont plus ouverts. Le MPP domine certes, mais l'on est loin d'une situation de dominance totale comme sous le CDP et son prédécesseur l'ODP/MT. Si l'alternance semblait impossible dans un régime

semi-autoritaire (Hilgers et Mazzocchetti 2006, 2010), depuis 2012 on avait senti le vent de changement et avec la chute de Compaoré, « plus rien ne sera comme avant ». Il y a des partis différents avec une Assemblée Nationale plutôt pluraliste. Le MPP a 55 sur 127 députés à comparer avec le CDP qui avait 73 (2007–12) et 70 (2012–14), donc la majorité absolue à tout point de vue. On constate aussi une recomposition politique intéressante avec le MPP et sa majorité gouvernementale (PDS/Metba, PAREN, UNIR/PS, NTD), l'UPC comme Chef de File de l'Opposition Politique (CFOP) et la nouvelle Coalition pour la Démocratie et la Réconciliation Nationale (CODER) composée des anciens partis du pouvoir de Compaoré : l'ADF/RDA, le CDP, L'AUTRE Burkina/PSR, Les Républicains, la NAFA, le RSR, l'UNDD et Le Faso Autrement³⁵, (Lefaso.net 16/10/2016). Cette recomposition n'est certes pas la dernière dans le paysage politique burkinabè, mais elle démontre que l'Assemblée Nationale a trois forces politiques distinctes. Le meeting de l'opposition le 29 avril 2017 a confirmé l'émergence d'une opposition politique de plus en plus articulée.

Au niveau communal, le grand défi est de voir une autonomie de gestion communale qui fait fi de la centralisation inhérente à l'État postcolonial et des politiques publiques des PTF. En effet, très peu de programmes et projets sont canalisés directement aux communes sans passer par le ministère chargé des finances de la capitale. Ainsi, une décentralisation qui est parfois plutôt de nom aura besoin de plus d'actions réelles aux niveaux communal et régional. Une dernière remarque en ce qui concerne la politique partisane est liée à la démocratie interne des partis politiques. La plupart des partis sont effectivement dirigés par le haut avec très peu de possibilités pour les militants d'influer sur les politiques proposées. Les luttes de positionnement si fréquentes dans les partis burkinabè ne sont pas corroborées par les débats de positionnement politique du parti. C'est en partie cela qui amène la transhumance politique ; un candidat qui a été mal positionné sur la liste électorale pourrait rapidement se retrouver sur la liste d'un autre parti.

Deuxièmement, les Organisations de la société civile (OSC) sont aussi en pleine recomposition dans ce contexte sociopolitique ; il s'agira maintenant de leur trouver un rôle de veille citoyenne à partir du moment où le régime jouit d'une légitimité électorale. La catégorie « société civile » demeure néanmoins un fourre-tout. De notre point de vue, il s'agit de réfléchir sur des organisations qui sont aptes à poursuivre la lutte pour un Burkina nouveau. Les OSC telles que le Balai Citoyen et les autres mouvements sont certes bien positionnées pour jouer les rôles de veille citoyenne et de relance des débats sociaux et politiques.

³⁵ Ce parti dont le leader Ablassé Ouédraogo a été très actif dans l'opposition au Régime Compaoré dans les moments précédant sa chute, s'est vu refuser l'entrée au CFOP à cause de ses déclarations et ses positions peu claires. Après son échec aux présidentielles et aux législatives, c'est presque en désespoir de cause qu'il a fondé cette coalition avec ses anciens compagnons du CDP qu'il avait jadis abandonné pour créer son parti.

Cependant, les mouvements étudiants et les autres syndicats sont plus rarement cités dans cette catégorie, malgré le fait que ce sont des mouvements qui ont joué un rôle décisif dans l'histoire des luttes populaires burkinabè. La connotation d'extrême-gauche et de *jusqu'au-boutistes* en liaison avec le PCRV – le parti clandestin – fait que ces mouvements ne sont pas définis comme des OSC qui peuvent recevoir des soutiens de l'extérieur. Or, ces mouvements sont importants pour la lutte contre toute tentative de dérives autoritaires du pouvoir. Au vu de leur évolution sociale et historique, les syndicats burkinabè s'accommodent mieux de l'appellation de « partenaires sociaux », plutôt que de celui d'OSC qui, à leurs yeux est réducteur, voire dévalorisant au vu de leur tradition de lutte pour la satisfaction des besoins essentiels des travailleurs et des populations en général.

Troisièmement, les libertés de presse et d'opinion sont solidement ancrées au Burkina Faso. Elles sont fondamentales pour penser et construire un Burkina nouveau, car c'est l'absence de peur de la répression qui constitue un socle pour tous les autres acquis démocratiques. Une certaine liberté d'expression a certes prévalu depuis longtemps, comme par exemple l'a écrit Dubuch (1985) même en pleine révolution sankariste. De nos jours encore, on constate que les plaisanteries et moqueries font partie de la culture politique burkinabè. Le CDP était pendant longtemps « le Congrès pour la distribution des postes » et le MPP est populairement décliné comme « le Mouvement des postes perdus ». Aussi ce qui est communément appelé « la parenté à plaisanterie » (*senankuya* en jula, *rakiire* en mooré) joue aussi un rôle important pour un peu dégonfler les dirigeants politiques³⁶.

Les libertés de presse au Burkina Faso sont de plus en plus reconnues au niveau international, notamment en ce qui concerne le journalisme d'investigation promu, entre autres, par le Centre National de Presse Norbert Zongo. En fin avril 2017, le Reporters Sans Frontières a publié le classement de la liberté de la presse. Le Burkina Faso a été classé au 42^{ème} place au plan mondial, cinquième en Afrique et 1^{er} en Afrique francophone (Lefaso 27/4/2017).

Quatrièmement, la culture de tolérance et de diversité tellement appréciée et valorisée au Burkina Faso a pris un coup avec les problèmes des dernières années. Néanmoins ce qu'on pourrait qualifier de paradoxe burkinabè demeure encore intact. Notre analyse démontre que malgré quelques tendances de clivage ethnique et religieux l'opinion publique burkinabè rejette, en bloc, les instrumentalisations sur la base ethnique et religieuse. Certes la mobilisation du vote ethnique par certains leaders politiques de même que la mobilisation de la chefferie traditionnelle suscite des inquiétudes quant à la pratique démocratique

³⁶ Pour une discussion sur la parenté à plaisanterie dans la culture politique burkinabè, voir Hagberg (2006).

dans un État de droit, mais la situation est loin d'être dramatique, surtout que chaque parti a ses chefs traditionnels³⁷.

Conclusion

Ce chapitre a cherché à clarifier l'histoire des luttes populaires et les acquis démocratiques afin de mieux comprendre les transformations sociopolitiques. Les mouvements étudiants et syndicaux y sont centraux, ainsi que le mouvement des droits humains. Aussi, les processus par lesquels les partis politiques sont ancrés au niveau local nous semblent pertinents à analyser, car il y a une sorte de « match-making » entre les partis en haut et les leaders en bas. Dans la dernière partie du chapitre nous avons entamé une réflexion sur les éléments d'une culture démocratique émergente. Il nous semble pertinent de dégager ce genre de réflexion pour mieux saisir les processus sous-jacents. Ceci est d'autant plus important qu'au Burkina Faso « tout est prioritaire ».

Aussi, les transformations sociopolitiques ont impliqué les demandes d'une nouvelle moralité politique. A titre d'exemple, lors des campagnes électorales beaucoup de candidats ont dit ne pas être venus « pour les paroles politiques » (*politiki kuma* en jula) mais pour demander le soutien aux changements.

³⁷ Pendant longtemps, le Dima de Boussouma qui est l'un des cinq principaux rois des Moose, a siégé à l'Assemblée Nationale pour le compte d'un parti d'opposition. Il en fut de même du Kupendieli de Fada N'Gourma. Des ministres du Mogho Naaba sont constamment dans des partis opposés (Larlé Naaba, CDP puis MPP ; le Poé Naaba, UPC)

Chapitre 7 : Pistes de recherche

Dans ce chapitre nous identifions des pistes de recherche qui pourraient être élaborées sur des thèmes qui nous interrogent, afin de jeter les bases des problématiques auxquels le Burkina Faso nouveau doit faire face.

Armée et politique

L'armée traditionnellement appelée « la grande muette » s'est toujours exprimée dans la vie politique burkinabè. Il y a une interaction entre les forces de défense et de sécurité, et les acteurs et institutions civils, qui est quasi-structurelle tant sa récurrence lors des grandes étapes de la vie politique du Burkina Faso est notoire. En rappel, la première insurrection populaire qui a balayé le régime du président Yaméogo en janvier 1966 a eu à sa tête les organisations syndicales. Le président Yaméogo a rendu sa démission au chef d'état-major de l'armée, le général Sangoulé Lamizana. Les insurgés étaient satisfaits de cette solution. Les travailleurs ont même accepté par la suite les mesures économiques drastiques qui pourtant ont fait chuter Yaméogo. Le ministre des finances d'alors, était un officier supérieur de l'armée. Après la 2^{ème} République en 1970, l'armée est revenue au pouvoir en 1974. Le retour à une vie constitutionnelle normale en 1978 n'a duré que deux ans. L'armée a fait de nouveau irruption sur la scène politique pour « mettre fin à la gabegie et à la corruption des dirigeants de la 3^{ème} République ». Depuis le 25 novembre 1980, les militaires se sont succédés au pouvoir. La révolution sankariste de 1983 qui a porté de jeunes officiers progressistes au pouvoir, a marqué une étape importante dans la politisation de l'armée burkinabè. Thomas Sankara déclarait : « *Un militaire sans formation politique, idéologique, est un criminel en puissance* ». La suite se passe de commentaire. Pendant les 27 ans de règne de Compaoré, le pouvoir était basé sur une manipulation de l'armée.

L'interférence de l'armée dans la vie politique est liée au fait qu'elle est identifiée en fonction de l'imaginaire culturel, à la force (*panga* en mooré) qui est indispensable à l'exercice du pouvoir (*naam* en mooré). En outre, l'armée symbolise l'ordre et la discipline. Alors, à chaque fois que la situation sociopolitique court un risque de désordre, elle est la bienvenue sur la scène politique. Cela s'est encore vérifié pendant l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 et le coup d'État raté du RSP en septembre 2015. À l'issue de l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014, les insurgés sont quasiment allés chercher les militaires pour venir rétablir l'ordre « lorsque le pouvoir était dans la rue » (Hagberg et al. 2015). Certains interlocuteurs ont estimé que l'armée est le garant de l'ordre républicain, voire

de la démocratie. Ceux qui ont connu l'époque des 14 ans de pouvoir du Général Aboubacar Sangoulé Lamizana, n'hésitaient pas à le qualifier de « *période la plus démocratique de l'histoire du Burkina Faso* ».

Les rapports entre l'armée et le politique, particulièrement la politisation de l'armée émerge comme une piste de recherche qu'il convient de poursuivre. Il serait tout aussi important de mener des investigations sur les questions jugées tabous que sont la problématique du budget militaire, le rôle de l'armée dans la sécurité et les renseignements.

Impunité, réparation et réconciliation

Le Burkina Faso a enregistré de nombreux crimes politiques, surtout sous le pouvoir de Compaoré. La majorité d'entre eux sont restés impunis ou ont fait l'objet d'une justice expéditive. L'insurrection d'octobre 2014, le coup de force militaire de septembre 2015 et l'élection des maires de juin 2016 ont occasionné également de nombreuses victimes de violences politiques. Certaines personnes ont perdu la vie et d'autres ont été gravement blessés ou handicapés à vie. Des soutiens aux victimes ont été apportés par les services de l'État, des personnes de bonnes volontés et des institutions. Le Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale (HCRUN), créé à cet effet par un décret adopté en conseil des ministres et rattaché à la Présidence du Faso, s'est penché sur la question. La mission du HCRUN est de « *traiter un passé douloureux pour en faire un présent fraternel* » et de permettre au Burkina Faso « *de ne plus traîner, comme un boulet au pied, ni les rancœurs trop longtemps enfouies ni les crimes économiques et de sang, trop longtemps relégués aux oubliettes* » (Présidence du Faso 22/3/2016). Il s'agira de solder toutes ces affaires pendantes, des affaires qui sont constituées d'environ 5.000 dossiers.

La question de réconciliation pose toute la problématique d'une justice transitionnelle, c'est-à-dire de mesures judiciaires et non-judiciaires permettant de remédier au lourd héritage des abus des droits humains. Il s'agit de promouvoir la justice, la reconnaissance des victimes et la commémoration des violations passées. Il y a quatre éléments fondamentaux dans la justice transitionnelle : la reconnaissance, la confiance, l'État de droit et la réconciliation. Au Burkina Faso, la réconciliation nationale est débattue afin de trouver des voies et moyens pour, dit-on, concilier les Burkinabè entre eux. En même temps, la question de la réconciliation nationale est surtout revendiquée par les acteurs politiques proches du pouvoir déchu de Compaoré, notamment la nouvelle formation politique CODER. La réconciliation devra-t-elle être l'occasion d'une amnistie générale des crimes passés ?

L'impunité reste un grand défi pour le Burkina nouveau, car c'est par là que les citoyens ordinaires – qu'il s'agisse des « insurgés », des « blessés », des « veuves », des « orphelins » – peuvent voir une volonté politique réelle du nouveau régime. L'instrumentalisation du pardon a une longue histoire au Burkina Faso (Hagberg 2007a ; Kolesnore 2016). Ainsi, il nous semble pertinent de suivre, avec détail et de façon systématique, les processus par lesquels les réparations seront

prises en œuvre. Il est important d'explorer toutes les voies y compris celles en phase avec les cultures locales pour instaurer une véritable paix sociale (Kibora 2009, 2011b). En particulier, il est important que la justice transitionnelle s'implique davantage avec « *the messiness of global and transnational involvements and the local, on-the-ground realities with which they intersect* » (Hinton 2012 : 1). En effet, les manières dont la justice est perçue, vécue, conceptualisée et produite dans des localités différentes (des villages et quartiers), par des ONG en passant par les salles d'audience des instances judiciaires nationales et internationales, est une piste de recherche. Car, les slogans du genre « Vérité et Justice » interpellent à la fois citoyens et autorités burkinabè.

Femmes, pouvoir et instances décisionnelles

Les femmes ont durant ces deux années tumultueuses à l'instar des hommes pris une part active dans la lutte pour le retour à la démocratie au Burkina Faso. Mais cette participation ne s'est pas nécessairement traduite par des améliorations du statut sociopolitique des femmes. Le pouvoir en tant qu'autorité, capacité ou faculté à décider et à diriger se conjugue toujours au masculin. Les femmes restent quasi-invisibles dans les sphères de décision burkinabè.

Les raisons de cette invisibilité sont connues. Toute velléité féminine de s'investir dans le domaine politique est perçue comme une déviance, une remise en cause de la domination masculine (Hagberg et Koné 2014). Pourtant, la promotion du leadership féminin est une alternative importante pour l'émancipation de la femme burkinabè. Alors, quelles actions féminines individuelles et collectives peuvent impulser un changement dans ces perceptions ? Ne serait-il pas opportun de repenser l'essence même de la politique puisque, selon Derville et Pionchon (2005), ses règles, ses pratiques, sa culture, sa langue, ont été fondées et institutionnalisées par et pour les hommes ?

La socialisation par le système patriarcal enjoint (sciemment ou non) les individus au respect de la division sexuée traditionnelle du travail et de la hiérarchie des sexes. Mais étant donné que le Burkina Faso a engagé des mesures fortes de promotion des femmes, il convient de voir comment les femmes pourront s'émanciper de toutes ces représentations sexistes et machistes afin de conquérir leur place dans des instances décisionnelles et politiques. Cette piste de recherche pourrait alors s'intéresser aux différents aspects de participation des femmes et des filles dans la lutte populaire, l'engagement politique et la prise de décision. Aussi, les activités de promotion de la femme, y compris au sein du ministère chargé de la promotion de la femme, doivent faire l'objet d'analyse.

Mouvements et acteurs religieux en politique

De plus en plus des mouvements religieux s'engagent en politique. L'implication de longue date du clergé catholique s'est renforcée sous la Transition (Kolesnore 2016). L'archevêque de Bobo-Dioulasso Paul Ouédraogo était même parmi ceux

dont les noms ont circulé comme président probable de la transition politique. Le Collège des sages en 1999 a vu une participation des religieux (Hagberg 2002). Les pentecôtistes se sont fortement impliqués en politique (Laurent 2009). Les mouvements musulmans deviennent de plus en plus articulés dans le débat public (Kaag et Saint-Lary 2011).

La prolifération des mouvements prônant un islam radical suscite des questions dans les pays voisins et même au Burkina Faso. En effet, même si la diversité et la tolérance religieuses sont des valeurs fortes burkinabè, il est important de mieux comprendre l'implication politique des différents courants religieux. Selon l'International Crisis Group (6/9/2016) : « *the rise in religiosity does not mean a higher risk of violence – a distinction rarely made in the current debate on violent extremism and religious radicalization* ». Cela étant, beaucoup de musulmans expriment une frustration de leur niveau de représentation politique relativement faible, vu que l'islam est pratiqué par la majorité (entre 60% et 70%) des Burkinabè. Une piste de recherche importante serait d'étudier les aspirations politiques des mouvements et des leaders religieux, plus précisément comment les élites religieuses s'investissent en politique.

OSC, syndicats et partis dans un nouveau paysage politique

La société civile est devenue un fourre-tout au Burkina Faso. Tantôt l'on parle des OSC auxquelles on confond les ONG, tantôt il s'agit des syndicats et des mouvements étudiants. Il existe également une société civile à tendance partisane, liée à des partis politiques ; il y en a d'autres qui sont en quête de soutien aux partis et organisations. Même le parti clandestin PCRV est soupçonné d'avoir des associations qui lui sont proches, notamment parmi les associations syndicales et estudiantines.

Toutes les supputations sur les liens entre société civile et partis politiques sont à prendre avec beaucoup de précaution, car accuser la société civile de coloration politique est une manière efficace de discréditer des organisations. De telles supputations ont aussi une longue histoire burkinabè. Le Pouvoir en place a toujours cherché à avoir des organisations de soutien (femmes, jeunes, anciens et travailleurs). L'exemple le plus flagrant d'une société civile fondamentalement politique est, bien entendu, la Fédération Associative pour la Paix et le Progrès avec Blaise Compaoré (FEDAP/BC), une organisation dissoute par le gouvernement de la Transition en mai 2015 suite à une enquête diligentée par des agents assermentés sur les actions de la FEDAP-BC. « *Il ressort de cette enquête que la FEDAP-BC, contrairement à son statut apolitique, a pris des positions politiques qui ont contribué à détériorer l'ordre public les 30 et 31 octobre 2014* » (Fasozine 13/5/2015). Il y a aussi le fait que toute revendication contre le régime peut être taxée de « communiste » ou d'être « orchestrée par l'opposition » (Hagberg 2010 ; Hilgers et Mazzocchetti 2010). Déjà dans les années 1980, le bras de fer entre le CNR de Thomas Sankara et le Front syndical a conduit le pouvoir à qualifier les leaders

syndicaux d'« ennemis du peuple », d'« anarcho-syndicalistes » et de « contre-révolutionnaires » (Kabeya-Muase 1989a, 1989b).

Une piste de recherche serait d'analyser les rapports entre société civile et partis politiques à travers l'enquête de terrain ethnographique de longue durée. En effet, les supputations suscitent plus de questions qu'elles ne résolvent des problèmes. C'est pourquoi une analyse politique et institutionnelle, combinée d'une démarche ethnographique, pourrait mieux élucider ces rapports.

Mobilisation sociale et pouvoir de la rue

Suivant cette piste de recherche il est fondamental de s'intéresser à la mobilisation sociale et au pouvoir de la rue, car le cas burkinabè est pertinent en ce qui concerne l'insurrection de 2014 et la résistance de 2015. Ce pouvoir de la rue, que d'aucuns appellent la *ruecratie* en période chaude et révolutionnaire, pose en même temps des problèmes de respect des institutions de la République et de la chose publique, d'une manière générale. Certes, les bâtiments et domiciles saccagés et incendiés causés par l'insurrection ont été considérés comme les « dégâts collatéraux », comme plusieurs de nos interlocuteurs ont proposé. Il s'est agi des sacrifices inévitables pour chasser Blaise Compaoré, mais des casses sont inconcevables en période normale. De même, la résistance populaire contre le coup d'État a démontré la détermination du peuple burkinabè dans les rues face à cette forfaiture (Hagberg 2015).

La mobilisation sociale et le pouvoir de la rue est de ce fait une piste de recherche qui vise à analyser les bases fondamentales qui expliquent pourquoi « la mayonnaise prene » dans des circonstances précises au Burkina Faso. Ce thème met aussi en perspective le légalisme politique burkinabè, où la révolution d'octobre à la sauce burkinabè a été déclenchée pour défendre la Constitution contre les dirigeants qui voulaient la modifier. Ce légalisme burkinabè est néanmoins défié, mis à rude épreuve, si la *ruecratie* tourne à l'incivisme, voire à l'anarchie.

Chapitre 8 : Conclusion

Depuis 2014, le Burkina Faso a connu une situation sociopolitique mouvementée qui l'a placé de façon régulière au cœur de l'actualité africaine et, de temps en temps, sur la scène de l'actualité mondiale. Après l'insurrection populaire qui a mis fin à 27 ans de pouvoir du Président Blaise Compaoré, le pays a connu une année de transition marquée par une tentative de coup d'État fomentée par l'ex-Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP) qui voulait réinstaurer l'ordre ancien. Après cet épisode de la vie politique nationale, le Burkina Faso a organisé des élections législatives et présidentielles couplées puis des élections municipales.

Cette recherche s'est focalisée sur ces différents moments de la vie politique burkinabè afin de cerner les logiques individuelles et collectives dans le domaine des transformations sociales et politiques en cours et analyser la consolidation des acquis de la démocratie. Il s'est agi d'une analyse d'un pays pendant une période précise de sa vie publique. Paradoxalement, cette étude constitue aussi une tentative de contribuer à l'histoire politique du Burkina Faso, car notre analyse démontre l'importance d'une culture politique burkinabè ancrée dans son histoire postcoloniale. Ce qui était initialement une recherche sur le politique à partir de la commune et les sphères d'opposition sociopolitiques, a été réorientée pour mener l'enquête de terrain anthropologique sur les perceptions et les perspectives citoyennes de la chute de Compaoré et la transition politique qui s'en est suivie.

L'étude s'est basée sur des recherches menées sur le politique vu et vécu par les citoyens ordinaires au Burkina Faso. L'étude est alors un « concentré » des problématiques liées aux discours et pratiques afin d'aboutir à une réflexion générale sur la culture démocratique dans « un Burkina Faso nouveau ». Pour rappel, l'objectif a été de faire la synthèse de nos recherches en mettant un accent particulier sur la problématique de la consolidation de la démocratie. Outre l'enquête de terrain anthropologique, la méthodologie a consisté à faire une recherche documentaire et un travail collectif de synthèse afin de représenter les points de vue de nos interlocuteurs, qui pour la plupart n'ont pas accès aux médias et qui, en plus, ne sont pas particulièrement connus sur les réseaux sociaux.

En guise de conclusion, nous faisons quelques remarques finales sur les différentes problématiques abordées, suivi d'une réflexion générale sur la culture démocratique.

Une première remarque est que l'État burkinabè demeure très centralisé, malgré une décentralisation engagée depuis 20 années et une communalisation

intégrale adoptée depuis une décennie. Tout se passe comme si la tentative centralisatrice prévaut encore dans tous les services publics et aussi au niveau des PTF. D'une manière générale, beaucoup d'affaires se gèrent toujours à Ouaga ! Il y a effectivement un soutien discursif à la décentralisation qui ne se traduit pas nécessairement par des transferts des compétences et des ressources aux niveaux régional et communal (Hagberg 2009). Or, c'est dans les communes que la démocratie se construit et s'articule au quotidien, au conseil municipal et dans la vie associative. C'est dans les communes que les droits et les libertés se revendiquent, que cela soit au niveau de lotissement, des services de santé et d'éducation, de l'hydraulique ou de la gestion des ordures. Donc, il demeure un fossé entre la démocratie comme forme de gouvernance et la démocratie comme substance, voire même pratiques quotidiennes.

Deuxièmement, nous pensons que la société civile a besoin d'être repensée pour les actions et les stratégies du Burkina Faso post-insurrectionnel. La grande question est comment renforcer la société civile sans pour autant uniquement choisir quelques Organisations de la société civile (OSC) bénéficiaires de l'aide. Par exemple, les mouvements étudiants et les syndicats des travailleurs ne sont pas beaucoup impliqués dans les projets de coopération et de développement.

Troisièmement, malgré les grandes ambitions de promouvoir les femmes en politique, force est de constater que le nombre de femmes élues est en régression. À l'époque du méga-parti CDP, la loi sur le quota genre votée en 2009 a pu enregistrer certains acquis. A titre d'exemple, l'Assemblée Nationale avait presque 19% des femmes de 2012 à 2014. Depuis 2015, l'Assemblée Nationale est bien plus pluraliste avec des grands partis ayant de nombreux sièges de députés, en même temps qu'il y a une baisse significative des femmes-députés (9,44%). Dans les conseils municipaux et régionaux, le constat est le même. Ainsi, malgré la loi sur le quota (1/3 des places pour les candidates femmes) et maintes activités de soutien au leadership féminin, il y a lieu de repenser les stratégies d'intervention. Aussi, les deux candidates femmes aux présidentielles ont beau avoir été décrites comme « battantes » et « courageuses », elles n'ont pas du tout pu percer. A vrai dire, leur score était plutôt médiocre : Saran Sérémé-Séré a eu 1,73% des votes, ce qui l'a positionné comme sixième et elle n'a pas non plus été élue comme députée de son Parti pour le développement et le changement (PDC) ; Françoise Toé, candidate indépendante, a eu 0,26% des votes et a occupé la quatorzième et dernière place des présidentielles

Quatrièmement, la gouvernance démocratique des partis politiques est une question-clé au Burkina Faso. Avec 99 partis politiques, formations politiques et regroupements d'indépendants qui ont participé aux élections de 2015, la question de la démocratie interne des partis pose tout le problème de leur institutionnalisation et comment leurs programmes – s'il y en a – sont élaborés. Il y a deux tendances au niveau des partis politiques burkinabè. D'une part, les grands partis ont besoin de renforcer la démocratie interne afin que les prises de décision soient ancrées à la base au lieu d'être vécues comme une imposition d'en-haut. Il s'agit ici des partis exerçant le pouvoir d'État ou, du moins, qui ont

évolué à proximité du Pouvoir. D'autre part, les petits partis s'identifient le plus souvent à la personne du président. Il s'agit ici des partis de « one-man-show » dans lesquels le leader s'appuie sur sa base pour mieux négocier des coalitions ou des deals intéressants. De même, les partis locaux, tels que le Parti Pour le Rassemblement et la Démocratie (PPRD) à Bobo-Dioulasso sont aussi associés à une famille, un quartier et/ou une cause. Le développement récent des trois formations politiques à l'Assemblée Nationale constitue un élément intéressant. Car, désormais l'Assemblée Nationale a : 1) le MPP et les partis de la mouvance présidentielle (PDS/Metba, PAREN, UNIR/PS) ; 2) l'UPC comme Chef de file de l'Opposition Politique (CFOP) ; et 3) le CODER regroupant le CDP et alliés (l'ADF/RDA, L'AUTRE Burkina/PSR, Le Faso Autrement, Les Républicains, la NAFA, le RSR et l'UNDD). En même temps, plusieurs partis de la CODER font toujours partie de l'opposition politique dirigée par Zéphirin Diabré. Ce nouveau développement pose la problématique de l'ancrage politique à la base, car les alliances engagées à l'Hémicycle ont tendance à rester là-bas.

Cinquièmement, les questions de sécurité se posent avec acuité au Burkina Faso et dans toute la sous-région. Un problème fondamental est que des droits démocratiques et civiques peuvent, au fil du temps et avec un processus de normalisation, être sacrifiés sur l'autel de la sécurité. Il est important de renforcer la sécurité humaine des citoyens. Car, au lieu de rester dans la logique d'une sécurité militaire armée, la sécurité humaine ouvre des perspectives intéressantes. La sécurité humaine, telle que définie par le PNUD, a quatre caractéristiques essentielles : elle relève d'un désir universel ; ses composantes sont interdépendantes ; il vaut mieux prévenir que guérir ; et la sécurité humaine est axée sur les individus (UNDP 1994 : 23–24 ; voir aussi Hagberg et al. 2017). Pour la sécurité humaine c'est l'individu et la communauté – plutôt que l'État – qui sont au cœur des préoccupations. C'est pourquoi la société civile devait être associée, non comme partenaire isolé mais comme faisant partie intégrante des dispositifs de sécurité. Cibler uniquement la sécurité militaire amène à passer à côté du problème. C'est dans cette perspective que les Koglweogo posent la problématique de comment sécuriser les villes et les villages burkinabè sans pour autant porter atteinte aux droits civiques, notamment la présomption d'innocence, le traitement des présumés délinquants et autres individus suspects.

*

Le Burkina Faso – pays des Hommes intègres – a vécu des transformations sociopolitiques dramatiques liées à l'avant, pendant et après la chute de Blaise Compaoré. Ces transformations ont eu un impact sur les manières de faire la politique et sur les sens que l'on donne aux pratiques politiques. Les attentes populaires d'un Burkina Faso nouveau où « plus rien ne sera comme avant » étaient immenses, voire même irréalistes, dans la ferveur collective suite à la révolution d'octobre 2014 à la sauce burkinabè. En même temps, nombreux sont les Burkinabè qui constatent que ce sont « les mêmes têtes » et « les mêmes pratiques » que

l'on observe après les élections couplées et celles municipales. On pourrait ainsi dire qu'actuellement la rupture semble se faire dans la continuité.

Au-delà des observations spécifiques, il convient de faire quelques remarques générales sur notre approche visant à représenter les perspectives et les points de vue populaires, de citoyens dits « par le bas » et à réfléchir sur la culture démocratique du Burkina Faso post-insurrectionnel. L'analyse des représentations et des pratiques des citoyens lambda a eu pour ambition de mettre en relief les idées reçues et les conceptualisations d'en-haut des transformations, pour aboutir à une analyse résolument empirique sur ce qui a été « vu et vécu » par les citoyens ordinaires. La référence faite aux citoyens ordinaires ou au « Peuple » est bien entendu problématique si l'on prétend de représenter une quelconque « voix du peuple ». Pour contrecarrer une dépolitisation des « citoyens ordinaires », où les citoyens sont vus comme des contrepoids à la sale politique (cf. Clarke dans Carrel et Neveu 2014 : 23–24), nous avons travaillé sur la narration des propos de nos interlocuteurs en combinaison avec l'analyse des contextes dans lesquels ces propos ont été exprimés. Ainsi, notre approche prend très au sérieux des points de vue des citoyens Burkinabè sans pour autant tomber dans un populisme idéologique.

Dans l'histoire politique burkinabè les notions de « peuple » et « populaires » sont tellement ancrées dans le langage quotidien que l'on a parfois l'impression que ce sont des notions nées de manipulations et de la démagogie. C'est sûr et certain que les revendications dites populaires sont parfois orchestrées par les tenants du Pouvoir où tout est permis « au nom du Peuple ». Mais il est aussi vrai que ces mêmes notions ont été employées pour mobiliser contre la modification de l'Article 37 et le coup d'État du RSP. Ce sont des revendications et des actions dites populaires qui ont permis aux Burkinabè d'éviter que les limites de l'acceptable soient dépassées aux moments chauds de son histoire. Car, au Burkina Faso il existe toujours un sens de responsabilité et de moralité malgré les exactions commises et les dérives constatées. Jusque-là, c'est ce sens de responsabilité et de moralité qui a emmené les Burkinabè à éviter le pire lorsque le pays a frôlé la catastrophe. En plus des avancées démocratiques et des jeux politiques que nous avons analysé dans cette étude, c'est dans ce sens de responsabilité citoyenne et de moralité politique que les germes d'un Burkina Faso nouveau peuvent être pensés et prendre racine pour permettre à une véritable culture démocratique à la sauce burkinabè de prospérer.

Bibliographie

- Agamben, G. 2014. « Une citoyenneté réduite à des données biométriques : comment l'obsession sécuritaire fait muter la démocratie ». *Le Monde diplomatique*, janvier 2014, 22–23. Consulté le 30/08/2016 : <https://www.monde-diplomatique.fr/2014/01/AGAMBEN/49997>
- ArtistesBF 26/12/2014. « La marque « Burkindi » est lancée », par Patrick Couliadiaty. Consulté le 28/12/2016 : <http://www.artistesbf.org/spip.php?article766>
- Autorité supérieure de contrôle d'État et de la lutte contre la corruption (ASCE-LC) avril 2016. Rapport de synthèse de l'audit/investigations de la transition. Consulté le 28/5/2017 : http://lefaso.net/IMG/pdf/rapport_d_audit_de_la_transition.pdf
- Babilown 20/9/2015. « Burkina Faso : Jeunesse et Syndicats Condamnent le Coup d'État et Appelent à la Mobilisation », Par Unité d'action syndicale (UAS)/ Burkina Faso. Consulté le 13/1/2017 : <https://babilown.com/2015/09/20/burkina-faso-jeunesse-et-syndicats-condamnent-le-coup-detat-et-appellent-a-la-mobilisation/>
- Bantenga, M. W. (éd.) 2016. *Burkina Faso : 30 et 31 octobre 2014 : Au cœur de l'insurrection populaire*.
- Bayart, J.-F., A. Mbembe et C. Toulabor 2008. *Le politique par le bas en Afrique noire*. Nouvelle édition augmentée. Paris : Karthala.
- Bianchini, P. et G. Korbéogo 2008. « Le syndicalisme étudiant, des origines à nos jours : un acteur permanent dans l'évolution socio-politique du Burkina Faso ». *Journal of Higher Education in Africa*, 6(2–3), 33–60.
- Bratton, M. et N. van de Walle 1997. *Democratic Experiments in Africa: Regime transitions in comparative perspective*. Cambridge University Press.
- Burkina24 18/11/2014. « Burkina : Conseils municipaux et régionaux dissous », par Abdou Zouré. Consulté le 15/11/2016 : <http://www.burkina24.com/2015/03/28/etats-generaux-de-la-justice-de-la-declaration-des-tribunaux-dinstance-en-zones-rouges/>
- Burkina24 25/11/2014. « Insurrection populaire : Plus de 600 blessés et 19 morts selon un comité ad hoc », par M. Loungé. Consulté le 26/11/2014 : <http://burkina24.com/2014/11/25/insurrection-populaire-plus-de-600-blesses-et-19-morts-selon-un-comite-adhoc>
- Burkina24 28/3/2015. « États généraux de la justice : de la déclaration des tribunaux d'instance en zones rouges », par Noufou Kindo. Consulté le 15/11/2016 : <http://www.burkina24.com/2015/03/28/etats-generaux-de-la-justice-de-la-declaration-des-tribunaux-dinstance-en-zones-rouges/>

- Burkina24 22/6/2016. Elections de maires : « Violentes comme jamais », selon Le Balai Citoyen. Consulté le 18/11/2016 : <http://www.burkina24.com/2016/06/22/elections-de-maires-violentes-comme-jamais-selon-le-balai-citoyen/>
- Burkina24 5/10/2016. Intégration des Koglweogo dans la police de proximité : le décret adopté. Consulté le 17/11/2016 : <http://www.burkina24.com/2016/10/05/integration-des-koglweogo-dans-la-police-de-proximite-le-decret-adopte/>
- Burkina24 20/2/2017. Remaniement ministériel au Burkina : Trois départs, 5 arrivants. Consulté le 4/4/2017 : <https://burkina24.com/2017/02/20/remaniement-ministeriel-au-burkina-trois-departs-5-arrivants/>
- Burkina24 23/3/17. Burkina : Un terroriste abattu au nord Consulté le 11/04/17: <https://burkina24.com/2017/03/23/burkina-un-terroriste-abattu-au-nord/>
- Carrel, M. et C. Neveu (éds) 2014. *Citoyennetés ordinaires : pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*. Paris : Karthala.
- CENI 2015. Liste des partis ou formations politiques et regroupement d'indépendants participants aux élections législatives 2015. Commission Électorale Nationale Indépendante. Consulté le 28/5/2017 : http://www.ceni.bf/sites/default/files/Legislatives2015/liste_parti_groupement.pdf
- Chouli, L. 2012. *Burkina Faso 2011 : Chronique d'un mouvement social*. Consulté le 15/11/2016 : <http://tahin-party.org/textes/Burkina-Faso-2011.pdf>
- Chouli, L. 2015. « The popular uprising in Burkina Faso and the Transition? ». *Review of African Political Economy*, 42(144), 325–333
- Derville, G. et S. Pionchon 2005. « La femme invisible. Sur l'imaginaire du pouvoir politique ». *Mots : Les langages du politique* 78, 53–64. Consulté le 18/8/2016. URL. <http://mots.revues.org/369> ; DOI : 10.4000/mots.369
- Diamond, L. (éd.) 1993. *Political Culture and Democracy in Developing Countries*. Lynne Rienner Publishers.
- Diamond, L. 2002. « Thinking about Hybrid Regimes ». *Journal of Democracy* 13(2), 21–35.
- Dubuch, C. 1985. « Langage du pouvoir, pouvoir du langage ». *Politique africaine* 20, 44–53.
- Engels, B. 2015a. « Political Transition in Burkina Faso: the Fall of Blaise Compaoré ». *Governance in Africa* 2(1): 3, pp. 1–6, DOI: <http://dx.doi.org/10.5334/gia.ai>
- Engels, B. 2015b. « Social movement struggles against the high cost of living in Burkina Faso ». *Canadian Journal of Development Studies* 36(1), 107–121.
- Fasozine 13/5/2015. « Conseil des ministres : la Fedap-BC dissoute ». Consulté le 17/11/2016 : <http://www.fasozine.com/conseil-des-ministres-la-fedap-bc-dissoute/>
- Frère, M.-S. et P. Englebert 2015. « Briefing: Burkina Faso – the Fall of Blaise Compaoré? ». *African Affairs*, 114(455), 295–307.
- Gomgnimbou, M. 2004. Le Kasongo (Burkina Faso, Ghana) des origines à la conquête coloniale. Thèse de doctorat d'État, Lomé, Université de Lomé.
- Hagberg, S. 2002. « 'Enough is Enough': An Ethnography of the Struggle against Impunity in Burkina Faso ». *The Journal of Modern African Studies* 40(2), 217–246.
- Hagberg, S. 2004. « La chasse aux voleurs : une association de chasseurs et l'administration de l'Etat dans l'ouest du Burkina Faso ». In *Les raisons de la ruse : une perspective anthropologique et psychanalytique* (éds) S. Latouche, P.-J. Laurent, O. Servais & M. Singleton. La Revue du MAUSS. Paris : La Découverte.

- Hagberg, S. 2006. « 'Bobo buveurs, Yarse colporteurs' : Parenté à plaisanterie dans le débat public burkinabè ». *Cahiers d'Études africaines* XLVI(4), 184, 861-881.
- Hagberg, S. 2007a. « Comprendre sans légitimer : corruption, impunité et une anthropologie engagée ». In: *Une anthropologie entre rigueur et engagement : essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*. Paris : Karthala, 355–368.
- Hagberg, S. 2007b. « Traditional Chieftaincy, Party Politics, and Political Violence in Burkina Faso ». In : *State Recognition and Democratization in Sub-Saharan Africa: A new dawn for traditional authorities?* New York: Palgrave Macmillan.
- Hagberg, S (éd.) 2009. *Inventing and Mobilising the Local*. APAD-Bulletin 31–32. Münster: LIT Verlag.
- Hagberg, S. 2010. « Conclusion : Démocratie à double façade ». In *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : Le cas du Burkina Faso* (éds) M. Hilgers & J. Mazzocchetti. Paris : Karthala.
- Hagberg, S. 2013. « Politique des partis, développement local et lutte de pouvoir des femmes à Bobo-Dioulasso ». In : *La ville de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso: urbanité et appartenances en Afrique de l'Ouest* (éds) K. Werthmann & M. L. Sanogo. Paris: Karthala.
- Hagberg, S. 2015. « 'Thousands of New Sankaras': Resistance and Struggle in Burkina Faso ». *Africa Spectrum* 50(3), 109–121.
- Hagberg, S. 2016. « The legacy of revolution and resistance in Burkina Faso ». SIPRI-Newsletter. Stockholm International Peace Research Institute. Consulté le 31/12/2016 : <https://www.sipri.org/commentary/essay/2016/legacy-revolution-and-resistance-burkina-faso>
- Hagberg, S. et S. Ouattara 2010. « Vigilantes in War: Boundary Crossing of Hunters in Burkina Faso and Côte d'Ivoire ». In *Domesticating Vigilantism in Africa* (éds) T.G. Kirsch & T. Grätz. Woodbridge & Rochester: James Currey & Boydell & Brewer.
- Hagberg, S. et B. Koné 2014. « Femmes politiques en face des enjeux de pouvoir : Une étude ethnographique comparée des carrières politiques au Burkina Faso et au Mali ». Les Actes du Neuvième Congrès International des Études Mandé, du 18 au 22 juin 2014, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso. Consulté le 13/1/2017 : <http://mandestudies.org/wp-content/uploads/proceedings/ACTES-du-COLLOQUE-MANSA-9.pdf>
- Hagberg, S., L. Kibora, F. Ouattara & A. Konkobo 2015. « Au cœur de la révolution burkinabè ». *Anthropologie & développement* 42, 199–224.
- Hagberg, S., Y.F. Koné, B. Koné, A. Diallo et I. Kansaye 2017. *Vers une sécurité par le bas : Étude des perceptions et des expériences des défis de sécurité dans deux communes maliennes*. Uppsala Papers in Africa Studies 1. Uppsala : Uppsala University. Accessible en ligne : <http://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:1095872/FULLTEXT01.pdf>
- Hagberg, S., L. Kibora et G. Körling (éds) 2017 sous presse. *Démocratie par le bas et politique municipale au Sabel*.
- Hilgers, M. & J. Mazzocchetti (éds) 2006. « Le Burkina Faso : l'alternance impossible ». *Politique africaine* 101.
- Hilgers M. et Mazzocchetti J. (éds) 2010. *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : le cas de Burkina Faso*. Paris : Karthala.

- Hilgers M. et A. Loada 2013. « Tensions et protestations dans un régime sémi-autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso ». *Politique africaine* 131 : 187–208.
- Hinton, A.L. 2012. « Introduction : Toward an Anthropology of Transitional Justice ». In *Transitional Justice: Global Mechanisms and Local Realities after Genocide and Mass Violence* (éd.) A.L. Hinton. New Brunswick, New Jersey, and London : Rutgers University Press.
- International Crisis Group 6/9/2016. Burkina Faso : Preserving the Religious Balance. Report 240. Consulté le 17/11/2016 : <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/burkina-faso/burkina-faso-preserving-religious-balance>
- Jeune Afrique 30/10/2014. Exclusif : la lettre de François Hollande qui mettait en garde Blaise Compaoré. Consulté le 4/4/2017 : <http://www.jeuneafrique.com/41012/politique/exclusif-la-lettre-de-fran-ois-hollande-qui-mettait-en-garde-blaise-compaor/>
- Jeune Afrique 8/6/2015 (modifié le 11 juin 2015). Burkina – Ablassé Ouédraogo : « J'ai toutes mes chances à la présidentielle d'octobre », par Benjamin Roger. Consulté le 12/10/2016 : <http://www.jeuneafrique.com/234008/politique/burkina-ablass-ou-draogo-j-ai-toutes-mes-chances-la-pr-sidentielle-d-octobre/>
- Jeune Afrique 12/6/2015. « Burkina : Jeune Afrique n'a pas déformé les propos d'Ablassé Ouédraogo ». Consulté le 31/12/2016 : <http://www.jeuneafrique.com/235312/politique/burkina-ablasse-ouedraogo-a-bien-tenu-ses-propos-a-jeune-afrique/>
- Kaag, M. et M. Saint-Lary (éds) 2011. Les élites religieuses dans l'arène du développement. *APAD-Bulletin* 33. Münster : LIT Verlag.
- Kabeya-Muase, C. 1989a. *Syndicalisme et démocratie en Afrique noire : L'expérience du Burkina Faso*. Abidjan : INADÈS Édition ; Paris : Karthala.
- Kabeya-Muase, C. 1989b. « Un pouvoir des travailleurs peut-il être contre les syndicats ? ». *Politique africaine* 33, 50–58. Accès en ligne : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/033050.pdf>
- Kaboré, R. B. 2016. *Un peuple debout : Chute de Blaise Compaoré, coup d'état de Diendéré au Burkina Faso*. Edition Firmament.
- Kibora L.O. 2007. *Du dehors au-dedans : l'alliance chez les Kasena*. Paris : Denis Diderot.
- Kibora, L. 2009. « La réconciliation nationale à l'épreuve des questions identitaires. Une équation permanente ». In : *Annales de l'université de Lomé, série Lettres et Sciences Humaines*, Tome XXIX-1, Lomé : université de Lomé, 71–76.
- Kibora, L. 2011a. « L'exploitation des éléments culturels locaux par 'les professionnels de la politique' au Burkina Faso ». *ScienceSud* 4(4), Libreville : CENAREST, <http://www.editions.cenarestgabon.com/revues/ssd/>
- Kibora, L. 2011b. « Mécanismes kasena de réconciliation : l'exemple de l'alliance matrimoniale et de la femme kadiko ». In : *Médiation et gestion des conflits : Essai sur les fins et moyens pacifiques de sortie de crise* (éd.) C. Koné. Frankfurt : Peter-Lang, 215–227.
- Kibora, L. 2013. « Professionnalisation de l'action politique à L'épreuve des cultures locales : le cas du Burkina Faso ». In *Nouvelles démocraties et socialisation politique. Etude comparée des cas du Bénin, du Burkina Faso et de la Roumanie* (éd.) D. Cossi-Sossa. Paris : L'Harmattan.
- Kibora, L. 2015. « Social Change, New Food Habits and Food Price Volatility in Burkina Faso ». *IDS Bulletin* 46(6), 105–108.

- Kolesnoro, P. 2016. *De la démocratie à la démocratie au Burkina : Rôle de l'Église et défis*. Paris : L'Harmattan.
- Laurent, P.-J. 2009. *Les pentecôtistes du Burkina Faso : Mariage, pouvoir et guérison*. Paris : Karthala.
- Le Pays 14/11/2014. La Charte de la Transition : voici la version finale. Consulté le 13/1/2017 : <http://lepays.bf/charte-transition-version-finale-adoptee/>
- Lefaso.net 8/2/2010. « Roch Marc Christian Kaboré, président du CDP : 'L'article 37 est antidémocratique' », par Abdoulaye Tao, Le Pays. Consulté le 18/11/2016 : <http://lefaso.net/spip.php?article35274>
- Lefaso.net 21/5/2013. « Assemblée nationale : Le projet loi relatif au Sénat est adopté », par Fulbert Paré. Consulté le 13/11/2016 : <http://lefaso.net/spip.php?article54290>
- Lefaso.net 12/8/2013. « Blaise Compaoré décide de suspendre la mise en place du sénat ». Consulté le 28/12/2016 : <http://lefaso.net/spip.php?article55410>
- Lefaso.net 21/10/2014. « Compte-rendu du Conseil extraordinaire des ministres du 21 octobre 2014 ». Consulté le 4/4/2017 : <http://lefaso.net/spip.php?article61323>
- Lefaso.net 2/11/2014. « Situation nationale : La CCVC appelle la population à faire échec 'à ce énième coup d'État militaire' », par Tiga Cheick Sawadogo. Consulté le 28/12/2016 : <http://lefaso.net/spip.php?article61589#forum675315>
- Lefaso.net 11/6/2015. « Dr Ablassé Ouédraogo à propos des réactions à son entretien dans Jeune Afrique : 'Je suis content de savoir qu'il y a une conscientisation des Burkinabè sur ce genre de problèmes' », par Oumar L. Ouédraogo. Consulté le 31/12/2016 : <http://lefaso.net/spip.php?article65208>
- Lefaso.net 22/1/2016. « Attaque du dépôt d'armes de Yimdi : Des éléments de l'ex RSP en cause selon les FAN ». Consulté le 13/1/2017 : <http://lefaso.net/spip.php?article69278>
- Lefaso.net 22/6/2016. « Commune rurale de Gomboro : L'élection du maire interrompu, le candidat MPP grièvement blessé », par Moussa Diallo. Consulté le 18/11/2016 : <http://m.lefaso.net/spip.php?article71899>
- Lefaso.net 16/10/2016. CODER : Au nom de « la réconciliation nationale », par Ignace Ismaël Nabole. Consulté le 13/11/2016 : <http://www.burkina24.com/2016/10/16/coder-au-nom-de-la-reconciliation-nationale/>
- Lefaso.net 17/10/2016. « Situation sécuritaire : Le Balai Citoyen pense qu'il est grand temps de mettre les hommes qu'il faut à la place qu'il faut », par la Coordination Nationale du Balai Citoyen. Consulté le 18/11/2016 : <http://lefaso.net/spip.php?article73688>
- Lefaso 27/4/2017. Liberté de la presse dans le monde : Le Burkina Faso mieux classé que les Etats-Unis, par Herman Frédéric Bassolé. Consulté le 28/5/2017 : <http://lefaso.net/spip.php?article76865>
- Liberski-Bagnoud D. 2002. *Les Dieux du territoire : Penser autrement la généalogie*. Paris, MSH.
- Michelutti, L. 2007. « The vernacularization of democracy: political participation and popular politics in North India ». *The Journal of the Royal Anthropological Institute* 13(3), 639–656.
- Morlino, L. 2001. « Consolidation démocratique : la théorie de l'ancrage ». *Revue internationale de politique comparée* 2/2001(8), p. 245–267. URL : <http://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2001-2-page-245.htm>

- Morlino, L. 2008. *Hybrid Regimes or Regimes in Transition?* Fride working paper 70. Consulté le 23/12/2016: http://fride.org/download/WP70-Hybrid_regimes_ENG_sep08.pdf
- Mutations 16/4/2016. « Kolgwéogo, l'expression de la faillite des institutions », par Abdoul Razac Napon. Mutations 96, 1/3/2016. Consulté le 18/11/2016 : <http://mutationsbf.net/index.php/societe/335-kolgwego-l-expression-de-la-faillite-des-institutions>
- Newsaouaga 7/10/2015. Politique : 14 morts et 251 blessés suite au putsch manqué au Burkina Faso (officiel). Consulté le 18/11/2016 : <http://news.aouaga.com/h/77268.html>
- Olivier de Sardan, J.-P. 2008. *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant.
- Olivier de Sardan, J.-P. (éd.) 2015. *Élection au village : une ethnographie de la culture électorale au Niger. Les pouvoirs locaux au Niger Tome 2*. Paris : Karthala.
- Otayek, R., F.M. Sawadogo et J.-P. Guingané (eds) 1996. *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983–1993)*. Paris : Karthala.
- Ottaway, M. 2003. *Democracy Challenged : The Rise of Semi-Authoritarianism*. Washington, DC: Carnegie Endowment for International Peace.
- Paley, J. (éd.) 2008. *Democracy: Anthropological Approaches*. Sante Fe: School for Advanced Research Advanced Seminar Series.
- Palm, D. J.-M. 2011. *Le RDA en Haute-Volta*. Ouagadougou : Publications DIST/CNRST.
- Palm, D. J.-M. et P.-C. Hien 2009. *Histoire de la représentation politique au Burkina Faso : des conseils des anciens à l'Assemblée nationale*. Ouagadougou : Dist/INSS/CNRST.
- Burkina Faso 2016. Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2016–2020. Ouagadougou.
- Pogorowa, J. 2015. « Contribution à une sociologie politique des mouvements étudiants au Burkina Faso : l'ANEB et la FESCI-BF entre autonomisation et instrumentalisation politique ». *Science politique*. 2015. Consulté le 2/9/2016 : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01293477/document>.
- Présidence du Faso 22/3/2016. « Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale : Asseoir les bases solides d'une Nation démocratique, unie, paisible et prospère ». Consulté le 30/12/2016 : <http://www.presidence.bf/index.php/les-actualites/551-haut-conseil-pour-la-reconciliation-et-l-unite-nationale-asseoir-les-bases-solides-d-une-nation-democratique-unie-paisible-et-prospere>
- Quantin, P. (éd.) 2004. *Voter en Afrique : Comparaisons et différenciations*. Paris : L'Harmattan.
- Radio Oméga 17/9/2015. « Burkina : Les syndicats annoncent une grève illimitée ». Consulté le 29/12/2016 : <http://www.omegabf.net/societe/burkina-les-syndicats-annonce-une-greve-illimitee/>
- Rouamba, P.I.L. 2011. La participation des femmes à la vie politique au Burkina Faso (1957–2009). PhD. Québec Canada : UCAM
- Rudebeck, L. 2009. « 'They Have Left Us in a Hole' : Democratisation and Political Power in a West African Village ». *APAD-Bulletin* 31–32: "Inventing and Mobilising the Local". Münster : LIT Verlag, 65–104.

- Saint-Lary, M. 2009. « Autonomie politique et diffusion de normes morales dans l'espace public burkinabè : L'exemple d'une juridiction musulmane de proximité ». In *L'Islam, nouvel espace public en Afrique*, (éd.) G. Holder. Paris : Karthala, 195–222
- Sanon, M. 2015. *Blaise Compaoré ou la fin non-glorieuse de « Monsieur Bons offices »*. Paris : L'Harmattan.
- Sandwidi, S. T. n.d. *Comment Blaise Compaoré a perdu le pouvoir : chronique de la chute d'un dictateur*. Ouagadougou : Les Éditions Arc-en-ciel.
- Sawadogo, M. 2016. « An II de l'insurrection populaire : Les acquis de l'insurrection et le coup d'État du 17 septembre 2015 ». *Liberté : Bulletin d'information du Mouvement burkinabè des droits de l'Homme et des peuples* 46, 6–10
- SCADD 2016. Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCAAD 2011–2015). Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, Rapport de performance 2015, Ouagadougou, 2016
- Sebahara, P. 2000. Acteurs et enjeux de la décentralisation et du développement local : expériences d'une commune du Burkina Faso. European Centre for Development Policy Management.
- Sidwaya 3/12/2014. « Insurrection populaire : la CAASP fait état de 33 morts », par A.F. Kaboré et S. Ouédraogo. Consulté le 3/2/2015 : http://www.sidwaya.bf/index.php?l_nr=index.php&l_nr_c=aeb764a6a854dd20beb97ec048c4ac14&l_idpa=3551
- Siguiré, A.A. 2015. *Blaise Compaoré : le règne d'un ange ?! : Paroles d'un insurgé*.
- Siguiré, A.A. 2016. *Burkina faso : de la transition à la trahison : l'analyse d'un résistant*.
- Somé, M. 2003. « Les chefferies moosé dans la vie politique du Burkina Faso depuis 1945 ». In *Le retour des rois: Les autorités traditionnelles et l'Etat en Afrique contemporaine* (éds) C.-H. Perrot et F.-X. Fauvelle-Aymar. Paris : Karthala.
- Tougouma, J.-P. 2016. *La chute du sphinx de Koso-Yam ou les secrets d'une insurrection*. Roman. Ouagadougou: Editions Sidwaya.
- United Nations Development Programme 1994. *Human Development Report 1994*. New York: Oxford University Press.
- van de Walle, N. 2004. « Presidentialism and clientelism in Africa's emerging party systems? ». *The Journal of Modern African Studies* 41(2), 297–321.
- Zongo, T. 2016. Les Koglweogo, la moto et la médaille de l'État : Région du Nord le Koglweogo adoubé par l'État. *Journal Mutations* 96, du 1/3/2016. Consulté le 15/08/2016 : <http://bit.ly/2aMBVeg>

Uppsala Papers in Africa Studies

Editor: Sten Hagberg

1. Sten Hagberg, Yaouaga Félix Koné, Bintou Koné, Aboubacar Diallo et Issiaka Kansaye. *Vers une sécurité par le bas ? Étude sur les perceptions et les expériences des défis de sécurité dans deux communes maliennes*. 2017.
2. Sten Hagberg, Ludovic Kibora, Sidi Barry, Siaka Gnessi et Adjara Konkobo. *Transformations sociopolitiques burkinabè de 2014 à 2016. Perspectives anthropologiques des pratiques politiques et de la culture démocratique dans « un Burkina Faso nouveau »*. 2017.

